

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
(UCAD)

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
(E.I.S.M.V.)



ANNEE 2007

N°27

**IDENTIFICATION DES BESOINS,
PRIORITES ET EMPLOIS PORTEURS DANS
LES SECTEURS VETERINAIRE ET DE
L'ELEVAGE AU BENIN.**

THESE

Présentée et soutenue publiquement le 04 juillet 2007
devant la Faculté de Médecine, de Pharmacie, et d'Odonto-Stomatologie de Dakar
pour obtenir le grade de **DOCTEUR VETERINAIRE (DIPLOME D'ETAT)**

Par

Nestor Dénakpo NOUDEKE

Né le 26 février 1976 à Cotonou (Bénin)

JURY

- Présidente** : **Mme Sylvie SECK GASSAMA**
Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et
d'Odonto-Stomatologie de Dakar
- Directeur et
Rapporteur de thèse** : **M. Germain Jérôme SAWADOGO**
Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar
- Membres** : **M. Yalacé Yamba KABORET**
Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar.
- Mme. Rianatou BADA ALAMBEDJI**
Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar.
- Co.directeur de thèse** : **M. Jérôme THONNAT**
Docteur vétérinaire Expert Ingénierie de la formation
Conseiller du Directeur de l'E.I.S.M.V de Dakar



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERNAIRES DE DAKAR

**BP 5077 - DAKAR (Sénégal)
Tél. (221) 865 10 08 - Télécopie (221) 825 42 83**

COMITE DE DIRECTION

LE DIRECTEUR

▫ **Professeur Louis Joseph PANGUI**

LES COORDONNATEURS

- **Professeur Justin Akakpo AYAYI**
Coordonnateur Recherches et
Développement
- **Professeur Malang SEYDI**
Coordonnateur des Stages et
de la Formation Post-Universitaire
- **Professeur Moussa ASSANE**
Coordonnateur des Etudes

Année Universitaire 2006-2007

PERSONNEL ENSEIGNANT

☞ **PERSONNEL ENSEIGNANT EISMV**

☞ **PERSONNEL VACATAIRE (PREVU)**

☞ **PERSONNEL EN MISSION (PREVU)**

☞ **PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV**

☞ **PERSONNEL ENSEIGNANT DEA- PA**

PERSONNEL ENSEIGNANT

A- DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PRODUCTIONS ANIMALES

CHEF DE DEPARTEMENT : Ayao MISSOHOU, Maître de conférences agrégé

SERVICES

1. ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Serge Niangoran BAKOU	Maître - Assistant
Gualbert Simon NTEME ELLA	Assistant
Camel LAGNIKA	Docteur Vétérinaire Vacataire
Teby Fabrice ABONOU	Moniteur

2. CHIRURGIE – REPRODUCTION

Papa El Hassane DIOP	Professeur
Alain Richi KAMGA WALADJO	Assistant
Mlle Doris NKO SADI BIATCHO	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mlle Hermine Flore KWIN	Monitrice

3. ECONOMIE RURALE ET GESTION

Cheikh LY	Professeur
Kora Brice LAFIA	Docteur Vétérinaire Vacataire

4. PHYSIOLOGIE-PHARMACODYNAMIE-THERAPEUTIQUE

Moussa ASSANE	Professeur
Rock Allister LAPO	Assistant
Roger RUKUNDO	Moniteur

5. PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Germain Jérôme SAWADOGO	Professeur
Nongasida YAMEOGO	Assistant
Justin KOUAMO	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mlle Natacha MUMPOREZE	Monitrice

6. ZOOTECHNIE-ALIMENTATION

Ayao MISSOHOU	Maître de Conférences Agrégé
Mlle Marie Rose Edwige POUTYA	Monitrice

B- DEPARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

CHEF DE DEPARTEMENT : Rianatou BADA ALAMBEDJI
Maître de Conférences Agrégé

S E R V I C E S

1. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

Malang SEYDI	Professeur
Mlle Bellancille MUSABYEMARIYA	Assistante
Khalifa Babacar SYLLA	Attaché de recherche
Sylvain Patrick ENKORO	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mlle Clara GREGOIRE	Monitrice

2. MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-PATHOLOGIE INFECTIEUSE

Justin Ayayi AKAKPO	Professeur
Mme Rianatou ALAMBEDJI	Maître de Conférences Agrégée
Raoul BAKARI AFNABI	Docteur Vétérinaire Vacataire
Elisée KAMANZI UWILINGIYE	Moniteur

3. PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE APPLIQUEE

Louis Joseph PANGUI	Professeur
Oubri Bassa GBATI	Maître-assistant
Abdoulkarim ISSA IBRAHIM	Docteur Vétérinaire Vacataire
Olivier KAMANA	Moniteur

4. PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE-CLINIQUE AMBULANTE

Yalacé Yamba KABORET	Professeur
Yacouba KANE	Assistant
Mme Mireille KADJA WONOU	Assistante
Hubert VILLON	Assistant
Amadou CISSE	Docteur Vétérinaire Vacataire
Ibrahima WADE	Docteur Vétérinaire Vacataire
Charles Benoît DIENG	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mlle Aurélie BOUPDA FOTSO	Docteur Vétérinaire Vacataire
Marc NABA	Docteur Vétérinaire Vacataire

5. PHARMACIE-TOXICOLOGIE

Félix Cyprien BIAOU	Maître - Assistant (en disponibilité)
Assiongbon TEKOU AGBO	Attaché de recherche
Lucain WALBADET	Moniteur
Anselme SHYAKA	Moniteur

C- DEPARTEMENT COMMUNICATION

CHEF DE DEPARTEMENT : Professeur YALACE YAMBA KABORET

SERVICES

1. BIBLIOTHEQUE

Mme Mariam DIOUF

Documentaliste

2. SERVICE AUDIO-VISUEL

Bouré SARR

Technicien

3. OBSERVATOIRE DES METIERS DE L'ELEVAGE (O.M.E.)

Marcel Ohoukou BOKA

Docteur Vétérinaire Vacataire

D- SCOLARITE

El Hadj Mamadou DIENG

Mlle Franckline ENEDE

Mlle Naomie KENMOGNE

Vacataire

Docteur Vétérinaire Vacataire

Monitrice

PERSONNEL VACATAIRE (Prévu)

1. BIOPHYSIQUE

Mamadou MBODJ
Boucar NDONG

Maître-assistant
Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
UCAD

2. BOTANIQUE

Dr Kandoura NOBA
Dr Mame Samba MBAYE

Maître de Conférences (Cours)
Assistant
IFAN – UCAD

3. AGRO-PEDOLOGIE

Modou SENE

Directeur de Recherche
Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie
(ENSA THIES)

4. ZOOTECHNIE

Abdoulaye DIENG

Docteur Ingénieur
Enseignant à ENSA - THIES

Léonard Elie AKPO

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

5. H I D A O A

. NORMALISATION ET ASSURANCE QUALITE

Mme Mame S. MBODJ NDIAYE

Chef de la division Agro-Alimentaire
de l'Association Sénégalais
de Normalisation

ASSURANCE QUALITE – ANALYSE DES RISQUES DANS LES REGLEMENTATIONS

Abdoulaye DIAWARA
Ousseynou Niang DIALLO

Direction de l'Elevage
du Sénégal

6. ECONOMIE

Oussouby TOURE
Adrien MANKOR

Sociologue
Docteur Vétérinaire –Economiste
Chercheur à l'I.S.R.A.

PERSONNEL EN MISSION (Prévu)

1. ANATOMIE

Mohamed OUASSAT

Professeur
I.A.V. Hassan II (Rabat)
(Maroc)

2. TOXICOLOGIE CLINIQUE

A. EL HRAIKI

Professeur
I.A.V. Hassan II (Rabat)
(Maroc)

3. PATHOLOGIE MEDICALE

Marc KPODEKON

Maître de Conférences Agrégé
Université d'ABOMEY-CALAVI
(Bénin)

4. PARASITOLOGIE

Sahdou SALIFOU

Maître de Conférences Agrégé
Université d'ABOMEY-CALAVI
(Bénin)

5. BIOCHIMIE

Georges Anicet OUEDRAOGO

Professeur
Université de BOBO-DIOULASSO
(Burkina Faso)

6. H.I.D.A.O.A

Youssef KONE

Maître de conférences
Université de NOUAKCHOTT
(Mauritanie)
(Maroc)

7. REPRODUCTION

Hamidou BOLY

Institut de Recherche Agronomique
Ouagadougou
(Burkina Faso)

PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV (Prévu)

1. MATHEMATIQUES

Sidi Demba TOURE

Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

2. PHYSIQUE

Issakha YOUM

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

- **Travaux Pratiques**

André. FICKOU

Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

3. CHIMIE ORGANIQUE

Abdoulaye SAMB

Professeur
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

4. CHIMIE PHYSIQUE

Abdoulaye DIOP

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

- **T.P. CHIMIE**

Rock Allister LAPO

Assistant
EISMV – DAKAR

- **T.D. CHIMIE**

Momar NDIAYE

Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

5. BIOLOGIE VEGETALE

Dr Aboubacry KANE
Dr Ngansomana BA

Maître-Assistant
Assistant Vacataire
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

6. BIOLOGIE CELLULAIRE

Serge N. BAKOU

Maître - Assistant
EISMV – DAKAR

7. EMBRYOLOGIE ET ZOOLOGIE

Karamokho DIARRA

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

8. PHYSIOLOGIE ANIMALE

Moussa ASSANE

Professeur
EISMV – DAKAR

9. ANATOMIE COMPAREE DES VERTEBRES

Cheikh T. BA

Professeur
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

10. BIOLOGIE ANIMALE (T.P.)

Serge N. BAKOU

Maître - Assistant
EISMV - DAKAR

Oubri Bassa GBATI

Maître - Assistant
EISMV – DAKAR

Gualbert Simon NTEME ELLA

Assistant
EISMV – DAKAR

11. GEOLOGIE

. FORMATIONS SEDIMENTAIRES

Raphaël SARR

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

. HYDROGEOLOGIE

Abdoulaye FAYE

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

12. CPEV

• TRAVAUX PRATIQUES

Mlle Franckline ENEDE

Mlle Naomie KENMOGNE

Docteur Vétérinaire Vacataire
Monitrice

PERSONNEL ENSEIGNANT du D.E.A. – P.A.

Coordination des stages et formation post – universitaires.
Responsable du D.E.A. – PA : Professeur Malang SEYDI

MODULES

1- ZOOTECHNIE – ALIMENTATION

Responsable : Ayao MISSOHOU, Maître de Conférences agrégé

Intervenants :

Moussa ASSANE	Professeur EISMV – Dakar
Serge N. BAKOU	Maître - Assistant EISMV - Dakar
Abdoulaye DIENG	Ingénieur ENSA- Thiès
Yamba Y. KABORET	Professeur EISMV - Dakar
Ayao MISSOHOU	Maître de Conférences EISMV - Dakar
Germain J. SAWADOGO	Professeur EISMV – Dakar

2. SYSTEME DE PRODUCTION – ENVIRONNEMENT

Responsable : Professeur Yamba Y. KABORET

Intervenants :

Moussa ASSANE	Professeur EISMV Dakar
Abdoulaye DIENG	Ingénieur ENSA- Thiès
Moussa FALL	Docteur Vétérinaire
Yamba Y. KABORET	Professeur EISMV - Dakar
Eléonar Elie AKPO	Professeur Faculté de Sciences et Techniques UCAD
Ayao MISSOHOU	Maître de Conférences agrégé EISMV - Dakar
Véronique ANCEY	Docteur chargé de recherche
Ibra TOURE	Docteur

3- REPRODUCTION – AMELIORATION GENETIQUE

Responsable : Professeur Moussa ASSANE

Intervenants :

Moussa ASSANE	Professeur EISMV Dakar
Serge N. BAKOU	Maître - Assistant EISMV - Dakar
Papa El Hassan DIOP	Professeur EISMV - Dakar
Alain Richi KAMGA WALADJO	Assistant EISMV – Dakar
Racine SOW	Chercheur à I.S.R.A. Dakar
Germain J. SAWADOGO	Professeur EISMV – Dakar
Hamidou BOLY	Professeur Université de BOBO-DIOULASSO (Burkina Faso)

4. ECONOMIE – STATISTIQUES- EPIDEMIOLOGIE

Responsable : Professeur Justin Ayayi AKAKPO

Intervenants :

Justin Ayayi AKAKPO	Professeur EISMV – Dakar
Louis Joseph PANGUI	Professeur EISMV – Dakar
Cheikh LY	Maître de Conférences EISMV – Dakar
Adrien MANKOR	Docteur Vétérinaire Chercheur
Guillaume DUTEURTRE	Docteur Chercheur
Lamine GUEYE	Docteur Vétérinaire PAPEL

5. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

Responsable : Professeur Malang SEYDI

Intervenants :

Rianatou BADA ALAMBEDJI	Maître de Conférences EISMV – Dakar
Bellancille MUSABYEMARIYA	Assistante EISMV – Dakar
Serigne K. H. A. SYLLA	Docteur Vétérinaire Attaché de Recherche EISMV – Dakar
Malang SEYDI	Professeur EISMV - Dakar
Issakha YOUM	Maître de Conférences Faculté de Sciences et Techniques UCAD
Yousseuf KONE	Maître de Conférences Université Nouakchott
Ousseynou Niang DIALLO Abdoulaye DIAWARA	Ingénieurs de la Direction de l'Elevage. Dakar
Harouna SISSOKO Bénédicte SISSOKO :	Consultants qualités
Barama SARR	Ingénieur Normalisateur
Amadou KANE	Chercheur à l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.)
Babacar NDIR	Chercheur à l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.)
Daba GNINGUE	Chercheur à l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.)

6. INITIATION A LA RECHERCHE

Responsable : Professeur Germain Jérôme SAWADOGO

Intervenants :

Germain Jérôme SAWADOGO	Professeur EISMV – Dakar
Dr Paco SEREME	Secrétaire exécutif du CORAFE Chercheur
Dr Jérôme THONNA	Docteur vétérinaire Expert Ingénierie de la formation
Dr Dogo SECK	Directeur Général de SERAAS Chercheur

« Père éternel et très bon.

Je te rends grâce. Tu m'as toujours donné du pain et du beurre.

Moi, j'ai toujours cherché en plus le camembert.

Tu ne m'as jamais abandonné. Je ne t'abandonnerais jamais.

Guides mes pas pour le restant de mes jours.

Béni soit ton Saint Nom par toute la terre. »

DEDICACES

☞ A mon père, **Louis NOUDEKE** « in memorium »

Notre plus grande joie aurait été que vous soyez à nos côtés en ce moment. Vous êtes parti au moment où nous avons le plus besoin de vous. Il ne nous reste que de bons souvenirs de votre présence parmi nous.

☞ A ma mère, **Marguerite Adjavô KOUWAMON**

Vous avez toujours lutté pour que nous, vos enfants, réussissions nos vies. Nous n'oublierons jamais le sacrifice que vous y avez consenti. Nous avons toujours su donner le meilleur de nous même pour que votre rêve soit réalité.

Merci maman !!! Les mots me manquent.

Que l'Éternel vous bénisse.

☞ A mon grand frère **Noël NOUDEKE** « in memorium »

Vous avez su combler le vide laissé par notre papa. Votre départ a marqué un grand tournant dans notre vie. Nous ne vous oublierons jamais. Vous demeurez à jamais gravé dans notre mémoire.

☞ A mes sœurs et frères, **Bertille, Pascaline, Célestine, Denis, Simon, Christian et Valère.**

Nous avons vécu parfois des moments difficiles. Gardons pour le reste de nos vies, les meilleurs et plus bons moments. Soyons unis !

☞ A toi, **Cécile LEBAUDY**, ton soutien m'a toujours été un réconfort. Notre rencontre s'est faite sur un coup du destin et je pense que toi et moi, sommes appelés à faire de belles choses ensemble.

☞ A mon oncle maternel, **Bruno VITCHOEDO.**

Votre soutien moral, matériel et financier, de même que votre disponibilité, nous ont toujours marqué. Nous vous en saurons gré.

☞ A monsieur **Hyppolite GANGBA** et sa famille

Vous êtes toujours présent à nos côtés chaque fois que le besoin se fait sentir. Votre sympathie nous a marqué à jamais.

REMERCIEMENTS

- ☞ A Monsieur le Directeur de l'EISMV, Le Professeur **Louis Joseph PANGUI**. Pour son implication dans la conduite des enquêtes sur le terrain.
- ☞ Au Professeur **Germain Jérôme SAWADOGO**. Vous nous avez pressenti pour ce travail. Profonde gratitude.
- ☞ Au **Dr Jérôme THONNAT**, Conseiller du Directeur de l'EISMV. Vous n'avez ménagé aucun effort pour ce travail. Sincères remerciements.
- ☞ A tous les **enseignants de l'EISMV**, pour les connaissances et les compétences qu'ils nous ont transmises. Merci beaucoup.
- ☞ Au **Dr Denis AKPLOGAN**. Vous avez mouillé le maillot pour me faciliter les enquêtes sur le terrain. Je ne finirai jamais de vous dire merci.
- ☞ Au **Dr Alexandre AHISSOU** du CeRPA Borgou/Alibori. Vous n'avez pas failli à votre réputation d'homme de terrain. Grand merci.
- ☞ Au **Dr Alia M. GBAGUIDI** du CeRPA Donga/Atacora. Sincère merci.
- ☞ Au **Dr Victor AVLESSI** du CeRPA Zou/Collines. Merci pour tout.
- ☞ A monsieur **AWARAKA** du CeRPA Mono/Couffo. Merci.
- ☞ Au **Dr Kégnidé YAÏ** du CeRPA Ouémé/Plateau. Votre promptitude a contribué pour beaucoup dans ce travail. Sincère merci.
- ☞ Au **Dr Aristide KOUNOUHO** du CeRPA Littoral/Atlantique.
- ☞ A **Karamatou WABI**, pour la fraternité qui a toujours régné entre nous. Reçois ceci en témoignage d'estime.
- ☞ A **Benoît Amoussou et sa famille**, pour la solidarité que nous partageons ensemble.
- ☞ A tous mes amis de la 34^{ème} promotion, « Promotion Samba **SIDIBE** ». Nous formons une famille.
- ☞ A la troupe de théâtre de l'EISMV « **Diagnostic Théâtre** » pour les moments passés ensemble.

- ☞ Au **groupe des lecteurs de la paroisse Saint Dominique**. Que la bénédiction de Dieu demeure sur nous.
- ☞ Aux **frères Bertrand et Paul** de la paroisse Saint Dominique de Dakar. Que vos prières nous accompagnent.
- ☞ A tous mes compatriotes de la paroisse Saint Dominique en occurrence, **Armelle Dagba** et **Nelly Quenum**.
- ☞ A tous mes compatriotes de l'**Amicale des Etudiants Vétérinaires Béninois** de Dakar.
- ☞ A tous mes compatriotes de l'**Amicale des Etudiants et Stagiaires Béninois** de Dakar.
- ☞ A **EDENAKPO Aimé, ALAO Latif, BODJERENOU Crespin, Mme DOSSOUGBETE Collette, ZANNOU Lucien, LANKPOKINTO Yves** ; pour votre soutien.
- ☞ A ma chère patrie **le Bénin**. Tout le bonheur sera pour nous de te servir.
- ☞ A la Terranga hôte, pour l'accueil et le cadre d'étude.
- ☞ A tous ceux qui me portent dans leur cœur. Grand merci.

A NOS MAITRES ET JUGES

☞ **A notre Maître et Présidente du jury, Madame Sylvie SECK GASSAMA,** Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie de Dakar.

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de présider notre jury de thèse. Votre abord facile et la spontanéité avec laquelle vous avez répondu à notre sollicitation malgré vos multiples occupations, nous ont beaucoup marqué. Trouvez ici l'expression de nos sincères remerciements et de notre profonde gratitude. Hommage respectueux.

☞ **A notre Maître, Directeur et Rapporteur de thèse, Monsieur Germain Jérôme SAWADOGO,** Professeur à l'EISMV de Dakar.

Vous avez initié cette série d'études dans le cadre du projet d'établissement de l'EISMV. Vous avez accepté notre candidature pour conduire celle portant sur le Bénin. Vos qualités humaines et votre ardeur au travail ont toujours forcé notre admiration. Soyez rassuré de notre sincère reconnaissance.

☞ **A notre Maître et juge, Monsieur Yalacé Yamba KABORET** Professeur à l'EISMV de Dakar.

Vous nous faites un honneur véritable en acceptant de juger ce modeste travail. Vos qualités d'homme de science suscitent respect et admiration. Sincère gratitude.

☞ **A notre Maître et Juge, Madame Rianatou BADA ALAMBEDJI,** Professeur à l'EISMV de Dakar.

C'est avec plaisir et spontanéité que vous avez accepté de siéger dans notre jury de thèse. Nous en sommes très sensible. Vos qualités scientifiques et votre simplicité nous resteront à jamais. Profonde gratitude.

« Par délibération, la Faculté et l'École ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation, ni improbation . »

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABeC	: Association Béninoise des Cuniculteurs
CA	: Conseil d'Administration
CECURI	: Centre Cunicole de Recherche et d'Information
CeRPA	: Centre Régional pour la Promotion Agricole
CETA	: Collège d'Enseignement Technique Agricole
CPR	: Centre de Promotion Rurale
CTPEP	: Conseiller Technique pour la Promotion de l'Elevage et de la Pêche
DE	: Direction de l'Elevage
DG CeRPA	: Directeur Général du Centre Régional pour la Promotion Agricole
DRC	: Direction de la Réglementation et du Contrôle
DRH	: Directeur des Ressources Humaines
EISMV	: Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar
EPAC	: Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi
FSA	: Faculté des Sciences Agronomiques
FSP	: Fond de Solidarité Prioritaire
HIDAOA	: Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale
INRAB	: Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
LAMS	: Lycée Agricole Médji de Sékou
LMD	: Licence Master Doctorat
MAEP	: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MDEF	: Ministère du Développement de l'Economie et des Finances
MDRAC	: Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative
MESFP	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
PADEB	: Programme d'Appui au Développement de l'Elevage dans le Borgou
PADME	: Programme d'Appui au Développement des Micro Entreprises
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PE	: Projet d'Etablissement
PHARNAVET	: Pharmacie Nationale Vétérinaire
PIP	: Programme d'Investissement Public
PISEA	: Programme d'Insertion des Sans Emplois dans l'Agriculture

PPA	: Peste Porcine Africaine
PPCB	: Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PRAIVAP	: Programme de Réforme de l'Approvisionnement en Intrants Vétérinaires et l'Appui à la Privatisation
RCA	: République Centre Africaine
RCPA	: Responsable Communal de la Production Animale
SADPFA	: Service d'Appui au Développement des Productions et Filières Animales
SCDAAB	: Service de Contrôle des Denrées Animales et Aliments de Bétail
SCPAH	: Service du Contrôle des Produits d'origine Animale et Halieutique
SEAG	: Station d'Elevage d'Aulacode de Godomey
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SSE	: Service de Suivi et Evaluation
SSA	: Service de Santé Animale
UAC	: Université d'Abomey Calavi
UCAD	: Université Cheikh Anta Diop De Dakar
UDOPER	: Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
UP	: Université de Parakou

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte administrative du Bénin ----- 17

Figure 2 : Répartition en fonction du lieu de formation des docteurs vétérinaires inscrits à l'ordre en 2004.----- 43

Figure 3 : Répartition des vétérinaires inscrits à l'Ordre en fonction du secteur d'activité----- 44

Figure 4: Pyramide des âges des docteurs vétérinaires du public----- 44

Figure 5: Les docteurs vétérinaires rencontrés selon les domaines d'activité----- 46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Le Bénin en quelques chiffres-----	18
Tableau II : Répartition des professionnels privés autorisés à s'installer en clientèle privée-----	32
Tableau III : Les éléments enquêtés sur le terrain autre que les personnalités ---	39
Tableau IV : Répartition des docteurs vétérinaires en fonction du lieu de formation-----	42
Tableau V : Répartition par domaines d'activités -----	45
Tableau VI : Données recueillies auprès des vétérinaires publics -----	48
Tableau VII : Données recueillies auprès des DG CeRPA-----	49
Tableau VIII : Données recueillies auprès des vétérinaires privés -----	51
Tableau IX : Données recueillies auprès des vétérinaires privés (suite) -----	52
Tableau X : Capacité d'intervention des diplômés de l'EISMV en fonction des secteurs d'activité-----	55
Tableau XI : Données recueillies auprès des paravétérinaires -----	56
Tableau XII : Données recueillies auprès des paravétérinaires (Suite)-----	57
Tableau XIII : Données recueillies auprès des éleveurs de ruminants-----	63
Tableau XIV : Données recueillies auprès des aviculteurs-----	66
Tableau XV : Données recueillies auprès des éleveurs de porcs-----	68
Tableau XVI: Données recueillies auprès des éleveurs de lapin/aulacode-----	70

1.4.2-Traitement et analyse des données -----	38
Chapitre II: Résultats -----	39
2.1-la situation actuelle de la profession vétérinaire au Bénin et la place des diplômés de l'EISMV dans cette profession-----	40
2.1.1-Les médecins vétérinaires -----	41
2.1.1.1-Aspect quantitatif -----	41
2.1.1.2-Aspect qualitatif -----	45
2.1.1.2.1-L'insertion professionnelle par domaine d'activité-----	45
2.1.1.2.2-Fonction publique -----	46
2.1.1.2.3-Clientèle privée -----	50
2.1.1.2.4-Autres domaines d'activités-----	50
2.1.1.3-Les itinéraires d'insertion des docteurs vétérinaires sortis de l'EISMV-----	53
2.1.2-Les paraprofessionnels vétérinaires-----	55
2.2-Les orientations actuelles de la politique sectorielle de l'élevage, les priorités et le rôle joué par la profession vétérinaire-----	58
2.2.1-Les filières prioritaires pour le gouvernement d'ici 2012 et les stratégies mises en place -----	58
2.2.1.1-La filière lait-----	58
2.2.1.2-La filière viande bovine : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012-----	60
2.2.1.3-La filière viande ovine et caprine : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012-----	61
2.2.1.4-La filière volaille : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012 au Bénin -----	64
2.2.1.5-La filière viande porcine : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012-----	67
2.2.1.6-La filière viande de lapin et d'aulacode : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012-----	69
2.3-Les perspectives d'évolutions de la profession vétérinaire au Bénin d'un point de vue quantitatif et qualitatif et les leçons à en tirer dans le cadre du projet d'établissement de l'EISMV-----	71
Chapitre III: Discussion et recommandations-----	75
3.1-Discussion-----	75
3.1.1-La situation actuelle de la profession vétérinaire dans le pays et quelle est la place des diplômés de l'EISMV dans cette profession -----	75
3.1.1.1-Les médecins vétérinaires -----	75
3.1.1.2-Les paravétérinaires privés en comparaison avec les vétérinaires privés-----	77
3.1.2-Les orientations actuelles de la politique sectorielle de l'élevage, les priorités et le rôle joué par la profession vétérinaire-----	78

3.1.3-Les perspectives d'évolutions de la profession vétérinaire au Bénin d'un point de vue quantitatif et qualitatif et les leçons à en tirer dans le cadre du projet d'établissement de l'EISMV-----	79
3.2-Recommandations-----	81
Conclusion-----	83
Références Bibliographiques-----	86
Annexes	

INTRODUCTION

Après les indépendances, l'un des grands défis à relever par nos Etats africains était le développement de l'agriculture. Des compétences spécifiques et adaptées devraient donc être créées. Pour ce faire, il fallait des formations qui prennent en compte les réalités du terrain à savoir les conditions géographiques, climatiques et socioculturelles. C'est ainsi que, dans le domaine de l'élevage, il a été créé en 1968 l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (EISMV), qui a pour vocation la formation des médecins vétérinaires pour ses Etats membres. Tous les diplômés sortis avaient alors la possibilité d'être systématiquement recrutés dans la fonction publique de leur pays.

Vers la fin des années 1980, en tenant compte de la conjoncture qui prévalait, les instances financières internationales de Bretton Woods (Fond Monétaire International ; Banque Mondiale) ont décidé de la mise en application des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) visant à réduire les dépenses publiques des pays en voie de développement. On assiste alors à une réduction des investissements publics en termes réels et, par conséquent, à une baisse qualitative et quantitative des services proposés aux éleveurs [29].

Bon nombre de pays en Afrique subsaharienne ont eu à subir la rigueur de ces programmes. Dès lors, il n'y a plus eu de recrutement systématique par la fonction publique. Pendant ce temps et jusqu'à présent, l'EISMV continue de former des docteurs vétérinaires. C'est ainsi qu'il se pose le problème de la survie de l'école car, au terme d'une formation il faudra trouver du travail.

Néanmoins, il se fait que le secteur privé offre d'énormes possibilités qu'il faudra bien cerner et intégrer dans les programmes de formation. Consciente de cette réalité, l'EISMV est actuellement en phase de rédaction de son projet d'établissement, lequel contribuera aux réformes au niveau de l'école. Dans ce projet d'établissement, un accent particulier est mis sur l'insertion professionnelle des diplômés formés par l'EISMV. C'est dans ce cadre que des études sont

entreprises pour évaluer le rôle des vétérinaires venant en appui à l'élevage dans un certain nombre de pays. Ces études s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement de l'EISMV. Dans le courant de l'année 2006, différentes enquêtes ont été conduites (insertion professionnelle, projets professionnels des étudiants, dires d'acteurs, enquêtes pays). Elles ont révélé un certain nombre de tendances qu'il était nécessaire de valider ou de préciser à travers des études conduites à l'échelle de certains pays. Pour cette première phase, les pays suivants ont été retenus pour faire l'objet de ces études : le Bénin, le Cameroun et le Rwanda.

L'objectif général de ces études est d'identifier, dans le cadre d'une réflexion prospective, les besoins et les priorités du pays dans les secteurs vétérinaires et de l'élevage, les secteurs d'emploi porteurs ainsi que les compétences ou qualifications nécessaires aux professionnels vétérinaires pour s'y insérer. Plus spécifiquement chaque étude s'est attaché dans le pays à :

- ✓ caractériser la profession vétérinaire : aspects qualitatif et quantitatif ;
- ✓ caractériser la profession paravétérinaire : aspects qualitatif et quantitatif ;
- ✓ analyser les besoins et les priorités des secteurs vétérinaires et de l'élevage : les tendances du secteur élevage et les conséquences pour le secteur vétérinaire ;
- ✓ identifier les itinéraires d'insertion et les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle.

Concernant le Bénin, notre travail sera présenté en deux parties :

- une première partie de synthèse bibliographique faisant ressortir sur l'étude : le contexte et la justification, les éléments fondamentaux et le cas spécifique du Bénin ;
- une deuxième partie relative à l'étude de terrain, présentant le matériel et les méthodes, les résultats, la discussion et les recommandations.

Première Partie :
Synthèse Bibliographique

Chapitre I : L' EISMV et son projet d'établissement

1.1-Contexte

Un projet d'établissement (PE) dans une structure, définit le cadre de référence de l'action des professionnels et du projet de vie. Il définit les missions, les orientations, les valeurs sur lesquelles les professionnels vont s'appuyer dans leur action quotidienne. Il est élaboré en concertation avec :

- ☞ le conseil d'administration de l'établissement qui détermine les politiques, les objectifs et les missions de l'établissement ;
- ☞ les résidents qui expriment ce qu'ils perçoivent, et ce qu'ils souhaitent ;
- ☞ les membres du personnel, acteurs déterminants dans la réalisation du projet parce qu'ils le feront vivre ;
- ☞ les intervenants extérieurs ;
- ☞ les organismes de contrôle qui vérifient la mission et le conventionnement de l'établissement [10].

Elaborer et disposer d'un projet d'établissement, c'est se doter d'un guide pour l'action. Un projet d'établissement est un document que se donne une entreprise ou une institution en vue d'être plus performante à l'avenir. Il exprime les attentes, les espoirs, la volonté d'adaptation de l'établissement. Son élaboration passe par les quatre étapes suivantes :

- ☞ le diagnostic qui fait ressortir :
 - l'analyse historique : elle retrace la vie de la structure depuis sa création et fait ressortir les différentes périodes (rayonnement et crise) avec un accent sur les points forts et les points faibles des dites périodes ;
 - l'analyse diagnostique : elle passe en revue le mode de fonctionnement des différentes unités de la structure tout en mettant en exergue leurs points forts et leurs points faibles ;

➤ l'analyse prospective : elle prend en compte les observations issues des analyses historique et diagnostique et définit de nouvelles stratégies pour son rayonnement dans le futur.

☞ la définition des axes du projet ;

☞ l'élaboration et la présentation d'un programme d'actions ;

☞ l'évaluation.

Le PE de l'EISMV est un mandat de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration (CA) tenue à Kigali (Rwanda) en septembre 2001, à la suite du rapport du Directeur de l'EISMV sur la profession vétérinaire au regard du contexte international (programmes d'ajustement structurel, désengagement des Etats des activités économiques, privatisation de la profession, accords OMC, nouvelles règles sanitaires et phytosanitaires). Les différentes étapes déjà franchies dans l'élaboration de ce PE ont été présentées successivement au CA de Bangui (RCA) en septembre 2004, à la préparation du colloque sur les formations vétérinaires à Saly (Sénégal) en juin 2005, aux journées de réflexion des étudiants de l'EISMV sur le PE à Saint-Louis (Sénégal) en août 2006, aux journées de réflexion des enseignants de l'EISMV sur le PE à Saint-Louis (Sénégal) en août 2006, et enfin à l'atelier de réflexion sur le PE et sur la réforme LMD à l'EISMV en septembre 2006 à Saly au Sénégal. L'élaboration du PE est donc comme on le voit un processus complexe et lent impliquant tous les acteurs. Elle se trouve présentement au stade de l'analyse prospective où il est question entre autre de savoir de quel type de médecin vétérinaire avec quelles compétences, le marché de l'emploi a-t-il désormais besoin à court terme et à long terme, compte tenu du fait que le recrutement dans la fonction publique n'est plus systématique.

1.2-Justification

L'EISMV dès sa création, avait une double vocation d'enseignement et de recherche. Elle avait pour mission de dispenser un enseignement supérieur vétérinaire adapté aux réalités africaines. Il s'agissait surtout de former des cadres vétérinaires zootechniciens pour les fonctions publiques. L'accent dans cette formation était mis sur la santé animale, la protection sanitaire et dans une moindre mesure sur les productions animales. L'Ecole a donc fonctionné jusqu'en 1985 sans grandes difficultés administrative et financière. Mais la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) en 1986 dans les Etats membres a provoqué une crise financière tant dans les pays qu'à l'EISMV. Les corollaires sont :

- ❖ non recrutement des vétérinaires formés par l'Ecole dans les fonctions publiques ;
- ❖ ralentissement voire tarissement du recrutement des nouveaux élèves à l'Ecole (suppression de bourses dans de nombreux pays...) ;
- ❖ non paiement de la contribution des Etats à l'EISMV ;
- ❖ problèmes administratifs accrus (non paiement des salaires, grève des enseignants...). Cette crise a menacé l'existence même de l'EISMV, mais elle a survécu grâce à un premier PE.

Dans plusieurs pays, les services vétérinaires officiels ne peuvent plus entreprendre de nouvelles activités, du fait des restrictions budgétaires croissantes qui leur sont imposées. La tendance naturelle est alors de chercher dans les services vétérinaires privés l'appui nécessaire pour renforcer le contrôle et la surveillance sanitaire des maladies prioritaires, pour un développement harmonieux du secteur de l'élevage et assurer la sécurité du commerce entre les différents pays [19]. Ainsi, dans chacun de nos pays, se mettent en place des politiques de développement de l'élevage au niveau des ministères chargés de l'élevage et de la recherche agricole ; d'où la nécessité pour l'EISMV de s'approprier ces politiques de développement afin d'adapter les actions de

formation, de recherche et d'expertise sur le terrain. Il est bon à faire comprendre que l'EISMV sera pour longtemps encore sollicitée pour la formation des vétérinaires, à cause :

- ❖ du vieillissement de la population des vétérinaires ;
- ❖ de l'utilisation des vétérinaires dans les ONG ;
- ❖ de l'utilisation des vétérinaires dans les projets de développement ;
- ❖ de l'utilisation des vétérinaires par les institutions privées ;
- ❖ de la nécessité de mettre à la disposition de nos populations des protéines animales en quantité et en qualité ;
- ❖ de la nécessité de renforcer le maillage du réseau de surveillance sanitaire par le développement du secteur privé vétérinaire.

Il ressort donc pour l'Ecole, la nécessité d'adapter sa formation aux nouvelles attentes du marché de l'emploi dans le secteur vétérinaire. En effet, les nouveaux enjeux nés des politiques d'ajustement structurel au début des années 1990, de la dévaluation du franc CFA en 1994, de l'accumulation des arriérés de contribution, de la réduction du nombre d'étudiants inscrits et du contexte de privatisation de la médecine vétérinaire, ont conduit l'EISMV à définir de nouvelles orientations. En d'autres termes, il faut revoir le profil du docteur vétérinaire formé à l'EISMV (professionnalisation accrue de l'enseignement, diversification de la formation, suivi de l'insertion des diplômés) de manière à être en phase avec la nouvelle donne de l'emploi et du contexte socio-économique difficile [17]. Le profil du nouveau vétérinaire doit prendre en compte les réalités de la mondialisation mais aussi des changements dans l'enseignement supérieur tel que le basculement dans le système Licence Master Doctorat (LMD). Au total, le vétérinaire de demain doit être plus qualifié que celui d'aujourd'hui, avoir un profil de base polyvalent ou pluridisciplinaire, avoir un savoir consolidé en même temps qu'un savoir faire et un savoir être [14]. Il doit :

- ❖ être armé dans l'identification et la prévention des risques pathologiques, mais aussi faire face aux risques sanitaires majeurs ;

- ❖ être qualifié pour assurer l'augmentation des productions animales en quantité et en qualité ;
- ❖ savoir gérer les projets ou entreprises d'élevage, de fourniture d'intrants d'élevage, y compris le cabinet vétérinaire ;
- ❖ s'impliquer dans la gestion de la biodiversité terrestre comme aquatique et apporter sa contribution dans la gestion des aires protégées.

Pour cela, les présentes études sont menées en vue de connaître les besoins du point de vue qualitatif et quantitatif de nos Etats dans le secteur vétérinaire public comme privé d'ici 2015.

Chapitre II : Les éléments clés, fondements de cette étude

2.1-La profession vétérinaire et les opportunités d'emploi des vétérinaires

La profession vétérinaire est par définition un art qui traite des questions liées aux animaux et de leurs relations avec leur environnement. La priorité est souvent donnée à certains groupes d'animaux, en fonction de la demande, tels que les animaux de compagnie et les animaux utilisés pour leur travail ou pour la production alimentaire (chevaux, bovins, zébus, poissons, etc.). Par ces questions liées aux animaux, on n'entend pas uniquement les maladies et leurs causes, mais aussi la prise en charge des questions pouvant entraîner des conséquences négatives pour l'homme, des syndromes toxiques, des carences, etc [23].

Bien qu'il soit très difficile d'aborder tous les secteurs dans lesquels la profession vétérinaire peut jouer un rôle, il faut citer au moins les domaines d'activité dans lesquels les professionnels vétérinaires sont impliqués y compris ceux qui portent sur les animaux, avec comme première préoccupation d'assurer leur santé et leur bien-être. Les activités professionnelles des vétérinaires touchent aussi les secteurs de la production et les technologies spécialisées, notamment dans le secteur alimentaire. L'objectif est ici de garantir la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que le traitement correct des animaux et leur inspection avant l'abattage. Les vétérinaires qui interviennent dans le domaine des technologies spécialisées ont aussi la responsabilité de garantir l'état de santé des animaux destinés à l'abattage, en vérifiant leurs antécédents et en inspectant les établissements d'origine. Il apparaît ainsi que la responsabilité du vétérinaire dépasse largement le contact direct avec l'animal. Le champ de responsabilité du vétérinaire, tout comme ses domaines d'intervention, soulignent clairement le rôle important et décisif de la profession dans la prévention des zoonoses, puisque la plupart des maladies humaines émergentes apparues récemment nous proviennent des animaux. L'une des responsabilités fondamentales des vétérinaires est de maintenir en bonne santé des animaux domestiques et sauvages, et de prévenir la transmission des maladies zoonotiques à l'homme. Il

est prouvé que plus de 60% des maladies humaines proviennent des animaux, accentuant ainsi le rôle majeur joué par le vétérinaire. Alors que dans certains pays comme ceux de l'Europe et aux États-unis d'Amérique, la demande pour les soins aux animaux de compagnie reste traditionnellement très élevée, représentant l'une des principales sources d'activité des vétérinaires, cette demande est de plus en plus souvent associée à d'autres interventions sur le terrain. L'activité historiquement exercée sur le soin des chevaux, en raison de leur intérêt comme animaux de trait et de transport des personnes et des marchandises s'est élargie de plus en plus aux bovins, aux ovins, aux volailles, aux porcs et aux poissons, en raison de la valeur commerciale et de l'utilisation de ces espèces pour la production alimentaire. Il existe actuellement dans le monde une forte tendance à traiter plus humainement les animaux de compagnie, et tous les animaux en général, même les espèces sauvages. Les pressions économiques et sociales intervenues dans de nombreux pays ont donné lieu à une véritable hémorragie professionnelle, les vétérinaires ayant quitté les secteurs de production pour rejoindre les zones urbaines. Un autre facteur a beaucoup contribué à cette tendance, à savoir la sensibilisation croissante aux soins demandés par les animaux de compagnie et la place grandissante de ces espèces sur des marchés où le pouvoir d'achat n'a cessé d'augmenter [23].

Un aspect important qui détourne les futurs professionnels de la pratique rurale est qu'ils ne sont pas formés pour apporter une réponse globale aux éleveurs. Les producteurs considèrent ainsi le vétérinaire comme un coût et non comme un investissement [21]. Cette remarque s'applique essentiellement aux pays qui utilisent les systèmes agricoles extensifs et non aux zones de production intensive. Même si plusieurs écoles vétérinaires dans le monde ont donné de nouvelles orientations à la profession, il n'est pas faux de dire que historiquement, la première tâche du vétérinaire était de veiller à la santé des animaux, notamment de ceux qui ont une valeur commerciale. Les chevaux ont été la première espèce ainsi favorisée, en raison de leur utilité historique [28]. Par la

suite, lorsque les propriétés nutritionnelles de la viande bovine ont été comprises, et que les bovins pouvaient être obtenus en abondance, ces animaux ont été intégrés dans les activités vétérinaires. Dans de nombreux pays du monde, cette espèce est devenue un outil de production majeur, l'élevage bovin occupant une place privilégiée dans l'économie [13]. Un autre domaine important qui requiert la participation des vétérinaires est l'élevage industriel des poissons. C'est le cas au Chili par exemple, où les vétérinaires jouent un rôle particulier dans ce secteur. Des espèces terrestres comme les porcs et les volailles représentent également des secteurs très importants qui impliquent le concours du vétérinaire. Traditionnellement, le vétérinaire est un docteur en médecine vétérinaire qui surveille et assure l'état de santé d'un animal ou d'un groupe d'animaux, dans une exploitation, une zone ou tout un pays et, si les circonstances l'exigent, il joue un rôle capital dans la lutte contre la propagation d'une maladie zoonotique [26]. Au cours des dernières décennies, le rôle des vétérinaires s'est élargi aux secteurs de production. Ils sont intervenus avec succès dans des activités antérieurement considérées comme réservées à la profession d'ingénieur agronome mais qui, du fait de leur nature spécialisée, relèvent des deux professions. L'alimentation des différentes espèces animales, y compris des espèces marines, joue un rôle décisif dans la productivité, et le vétérinaire connaît bien les besoins physiologiques des animaux et l'utilisation possible des différents types d'aliments proposés. Dans bien des cas, les aliments pour animaux peuvent aussi constituer une source de contamination par des agents pathogènes ou d'autres substances nocives pour la santé de l'animal et de l'homme. Il apparaît donc que le vétérinaire joue un rôle irremplaçable dans ces différents domaines [27].

2.2-L'insertion professionnelle

Le problème de chômage et de sous-emploi des jeunes depuis les années 1980, est un problème social très important qui ne cesse de croître. Selon une étude du Bureau International du Travail en 2004 [11], le chômage des jeunes a

explosé à travers le monde au cours des dix dernières années, atteignant le chiffre record de 88 millions. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent aujourd'hui près de la moitié des chômeurs de la planète. Les jeunes représentaient 47% des 186 millions de personnes au chômage en 2003, alors qu'ils ne constituent que 25% de la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans). Cependant, le problème dépasse largement ces chiffres. En effet, le rapport indique que, sur les 550 millions de travailleurs pauvres qui n'arrivent pas à se maintenir avec leur famille au-dessus du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, 130 millions sont des jeunes qui doivent lutter pour survivre en travaillant souvent dans des conditions insatisfaisantes de l'économie informelle. Les taux élevés et croissants du chômage et du sous-emploi, tant dans les secteurs urbains que ruraux, peuvent être considérés comme étant la manifestation de la pauvreté croissante en Afrique. Ils sont intimement liés. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les moins de 30 ans représentent plus de 50% de la population urbaine. Les difficultés ne touchent pas seulement les moins formés. La possession d'un diplôme n'est plus un gage d'embauche. Le chômage touche indifféremment non diplômé et diplômé [24].

Contrairement aux idées reçues, la profession manque de vétérinaires. L'Europe compte un vétérinaire pour 3.000 à 5.000 unités animales. L'Afrique subsaharienne compte un vétérinaire pour 80.000 à 120.000 unités animales [25]. Le rôle du vétérinaire s'est diversifié : ce n'est plus seulement un agent de santé animale, c'est aussi un pharmacien, un cadre de laboratoire d'analyse de qualité, un collaborateur des médecins dans la prévention des zoonoses, un conseiller pour les activités d'élevage etc. Son rôle est déterminant et ne doit pas être perçu comme venant en opposition au développement des sciences zootechniques. A ce niveau une complémentarité est recherchée dans le cadre libéral d'exercice des services d'appui aux éleveurs [18].

2.3-L'adéquation formation emploi

L'enseignement vétérinaire dans le monde a reçu de la société un mandat qui dépasse ses propres priorités et qui a aussi pour effet d'en générer de nouvelles. L'enseignement doit satisfaire aux attentes de la société et, à ce titre, il doit cerner les attentes qui dépassent le champ strict de la profession pour englober l'utilisateur final, à savoir l'homme dans une société globalisée [12]. Ces attentes évoluent pour satisfaire non seulement les plaisirs des personnes (ce qui serait facile), mais surtout leur demande de protection dans des conditions de vie changeantes qui génèrent de plus en plus d'exigences. La profession vétérinaire doit rester informée et les institutions d'enseignement doivent être capables de réagir rapidement aux mutations et aux nouvelles exigences [23].

L'évolution constante du monde métamorphose des concepts bien enracinés. Ainsi, on sait aujourd'hui que les animaux sauvages jouent un rôle particulier dans les zoonoses (les oiseaux sauvages par leurs migrations par exemple). Nos pays doivent par conséquent associer à l'enseignement vétérinaire, les centres de santé publique et les secteurs qui étudient la faune sauvage et ses migrations, sachant que l'homme est la cible des maladies zoonotiques. Un certain nombre de points peuvent en conclusion être mis en avant : il est essentiel avant tout d'élargir l'enseignement vétérinaire, ce qui implique également des formations post-universitaires répondant aux attentes de la société ; les institutions d'enseignement doivent reconnaître que la formation joue un rôle majeur dans l'espérance de vie humaine ; les agents pathogènes se développent continuellement, et cette tendance est de plus en plus liée à l'action sélective des traitements médicamenteux ; les animaux sauvages doivent être contrôlés ; de même que le comportement de l'homme qui a tendance à générer des nuisances pour l'environnement. Dans certaines circonstances, les institutions d'enseignement vétérinaire qui ont en principe la responsabilité de leurs propres programmes évoluent en dehors des attentes de la société et retardent l'intégration de questions importantes pour la pratique vétérinaire. Il est également apparu que

plus de six ans sont nécessaires pour modifier un programme, ce qui est un délai excessif dans un monde qui évolue rapidement. Pour être au niveau dans la compétition implacable des temps actuels, les universités, les grandes écoles de formation et les centres de recherches sont obligés de s'ouvrir sur le monde professionnel, d'être à l'écoute de l'environnement immédiat pour, au fur et à mesure, revoir les orientations opportunes. La question essentielle selon ABIOLA [1] est : que faut il pour la promotion d'une formation au service du développement ? Sans avoir l'exclusivité de la réponse on peut évoquer :

➤ les orientations : elles sont capitales pour asseoir dans les universités, une formation au service du développement. Il faut trouver une jonction entre les universités et la production. L'élément essentiel peut se trouver par exemple dans le choix des sujets de recherche car très souvent des sujets traités n'ont aucun rapport avec les préoccupations du développement ;

➤ les moyens : les moyens financiers et les moyens humains

❖ les moyens financiers : Ils sont souvent très faibles. Si on prend par exemple l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), le pourcentage du budget consacré à l'enseignement et à la recherche est faible (10,5% en 1993 ; 10,16% en 1994 ; 9,4% en 1995 et 10,68% en 1996) par rapport à son budget global. Dans ces conditions, la plupart des universités ont décidé d'assurer maintenant des prestations de services pour mettre leurs cadres à la disposition du développement et générer des ressources propres. Là aussi, des problèmes se posent, certaines structures préférant confier les études et autres consultations aux partenaires du nord qui, il faut l'avouer en ont plus la maîtrise. Si les décideurs en Afrique d'aujourd'hui, n'encouragent pas le recours à des experts locaux, on reste dans le cycle infernal de l'assistance permanente. Il faut leur donner l'occasion de se faire la main sur des actes concrets ;

❖ les moyens humains : ils sont aussi liés aux moyens de l'Etat ; les recrutements d'une façon générale sont gelés, pénalisant gravement l'avenir des universités et des écoles. La première richesse d'un pays c'est l'homme. En

misant sur la formation adéquate des hommes, on assure l'indépendance des pays dans la conception et l'exécution des programmes de développement.

➤ les motivations : la formation est fondamentale pour tout développement ; c'est pourquoi il est urgent de concevoir des bases plus concrètes pour l'évaluation des programmes dans les universités et écoles car les programmes sont souvent inadaptés et donc obsolètes. Par ailleurs, les Ecoles de formations professionnelles comme l'EISMV doivent occuper une place de choix dans le système éducatif.

On est souvent surpris d'entendre dire que certains pays n'ont plus besoin de former par exemple des docteurs vétérinaires ou autres praticiens. Autre idée : tel pays n'a pas besoin de vétérinaires car il n'est pas de tradition pastorale. Au même moment, ledit pays engloutit de l'argent pour importer à presque 100% des produits carnés pour sa population. Il y a donc beaucoup à faire dans l'enseignement agricole. Il faut, comme le pensent de plus en plus de nombreux responsables, que les programmes permettent de former désormais des exploitants agricoles ayant la maîtrise de production, de conservation et de commercialisation ; ceci permettra aux diplômés de s'insérer facilement et participer au développement du monde rural. C'est l'option résolument prise par l'EISMV en demandant au Conseil d'Administration, l'élargissement de son mandat initial. Ainsi, en plus de son mandat premier, c'est-à-dire la formation initiale, d'autres axes de développement ont été retenus. Ce sont entre autres : la formation continue, la formation post-universitaire, l'expertise/ingénierie, la recherche/développement, la coopération inter-universitaire, la réflexion sur le projet d'établissement avec le basculement dans le système LMD.

Avec les ressources humaines dont elle dispose, l'EISMV peut avec l'appui de tous, devenir un centre d'excellence dans le domaine de la santé et de la production animale en Afrique subsaharienne.

Chapitre III : Cas du Bénin

3.1-Le Bénin en quelques chiffres

Située en Afrique de l'Ouest dans le golfe de Guinée, la République du Bénin, découpée en 12 départements administratifs (figure 1), couvre une superficie de 114763 Km² avec 61,4% de terres cultivables, pour une population totale de 6769914 habitants recensés en février 2002 [3]. La population rurale est estimée à environ 3,8 millions d'habitants, soit 64% de la population totale et occupe 12% de la superficie totale du pays. De par sa situation géographique, le Bénin bénéficie des conditions naturelles favorables aux activités de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

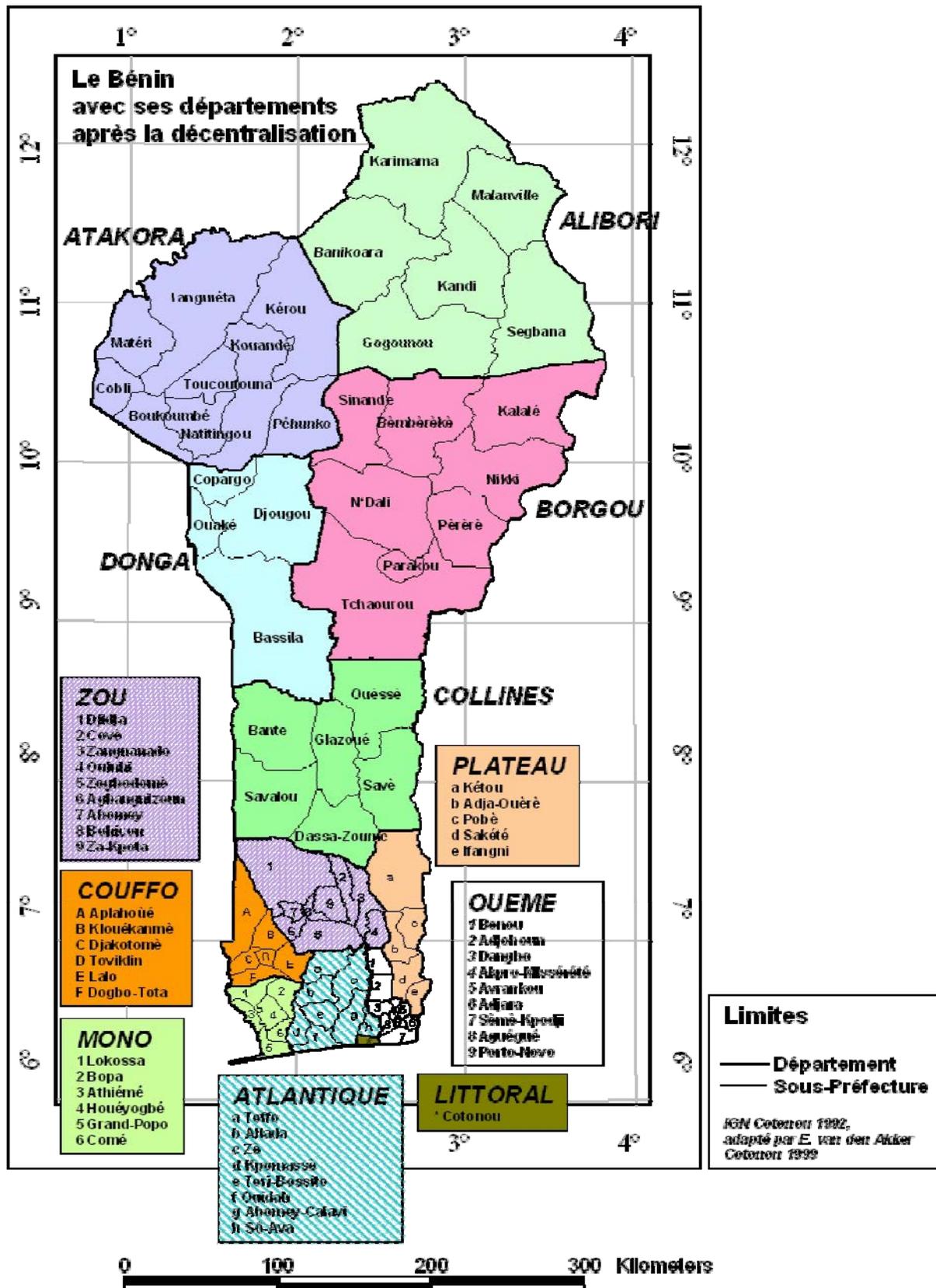


Figure 1: Carte administrative du Bénin (Source : [8])

Tableau I : Le Bénin en quelques chiffres

Pays	République du Bénin
Date d'indépendance	1er Août 1960
Langue officielle	Français
Population	6.769.914 habitants en 2002
Superficie	114763 Km ²
Capitale	
- administrative	Porto-Novo
- économique	Cotonou
Revenu National Brut/Habitant (en dollars US)	380
Revenu National Brut (en milliard de dollars US)	2,5
Croissance démographique annuelle moyenne (en % de la population totale)	2,6
Densité (habitant/ Km ²)	59
Proportion de population urbaine (%)	38,9
Proportion de population rurale (%)	61,1
Taux d'analphabétisme de 15 à 24 ans (en %)	42,9
Taux d'analphabétisme des adultes : 15 ans et plus (en %)	32,6
Quotient de mortalité infantile (en ‰)	90,0
Population active	2.830.876
Proportion de la population active occupée (en %)	99,3
Proportion d'actifs occupés dans le secteur informel (en %)	94,9
Proportion d'actifs occupés dans le secteur formel de l'Etat	2,6
Proportion d'actifs occupés dans le secteur formel privé	2,4
Proportion des chômeurs (en %)	0,7
Proportion des ménages pauvres et plus pauvres (en %)	40,0
Pourcentage de populations pauvres (en %)	43,1
Indice de pauvreté humaine (IPH) (en %)	47,6

Source : [7, 9].

3.2-Données sur l'élevage

Le Bénin est constitué de huit zones agro écologiques dans lesquelles se développent entre autres les activités de productions animales. Le sous-secteur de l'élevage est marqué par les pratiques traditionnelles d'élevage des espèces bovines, ovines, caprines, porcines et des volailles. L'effectif des animaux d'élevage est estimé en 2005 à 1 762 500 têtes de bovins dont 66,5 % sont localisés dans les départements du Borgou et de l'Alibori, 23,6 % dans l'Atacora et la Donga, 11,8 dans le Zou et les Collines ; 2 110 000 têtes de petits ruminants dont 32,8 % sont rencontrés dans le Borgou et l'Alibori, 20,2 % dans l'Atacora et la Donga, 11, 8 % dans le Zou et les Collines ; 302 500 porcs dont 25,6 % sont localisés dans l'Ouémé et le Plateau, 10,4 % dans l'Atlantique et le Littoral, 11,8 % dans le Mono et Couffo, 23 % dans le Zou et les Collines, 23,2 % dans l'Atacora et la Donga ; et 13 600 000 de têtes de volailles sur la base d'une estimation de 3 têtes par habitant rural. A ceci, il faut ajouter les 225 000 têtes de lapins et 75 000 têtes d'aulacodes [2]. Ces effectifs ne garantissent pas une couverture complète des besoins en protéines animales, notamment la viande, le lait et les œufs. Le niveau actuel d'importation des viandes de volaille congelées (8 800 tonnes en 2005), traduit la forte dépendance du Bénin en produits carnés. La persistance de certaines épizooties et les risques d'émergence de nouvelles maladies, nécessitent une surveillance épidémiologique permanente. Les élevages d'espèces non conventionnelles (escargot, aulacode, lapin, etc.) se développent de plus en plus, mais à un rythme qui ne compense pas encore les déficits. Par ailleurs, les élevages modernes qui se sont développés en zone périurbaine pour la production d'œufs et de poulet de chair, subissent de plein fouet la concurrence des importations de volaille congelée et d'œufs vendus à vil prix sur le marché local [6]. Les races d'animaux élevées au Bénin, sont le résultat de plusieurs siècles de croisement (avec les animaux de différentes régions entre elles ou avec des animaux exotiques) et de sélections conduites sans une base scientifique à l'intérieur du troupeau. Les systèmes de production animale sont

assez nombreux au Bénin. Cette diversité tient principalement à la variété des zones agro écologiques, des comportements ethniques et sociaux, à la nature des spéculations et des produits de même que le niveau technique de l'élevage [5]. Ces différents systèmes de production peuvent être juxtaposés sur un même terroir ou imbriqués dans des systèmes d'exploitation plus complexes. On peut dire que la quasi totalité des animaux domestiques au Bénin se trouve dans deux systèmes d'élevage traditionnel à savoir, le système pastoral transhumant et le système agropastoral sédentaire. L'élevage pastoral transhumant concerne essentiellement les bovins avec accessoirement des ovins et des caprins [2]. Dans ce système d'élevage localisé dans le Nord et le Centre-Nord du Bénin, la taille moyenne du troupeau est d'environ 50 à 80 têtes. La plupart des troupeaux sont la propriété des ethnies Peulh et Gando dont la principale source de revenus est l'élevage. L'élevage sédentaire est pratiqué par les agriculteurs et les non ruraux qui confient leurs animaux à des tiers (notamment des Peulh lorsqu'il s'agit de bovins) et par des éleveurs en cours de sédentarisation. Il est pratiqué essentiellement dans le centre, le Sud Bénin et à l'Ouest dans l'Atacora. Ce système concerne plus ou moins 20% de l'effectif bovin national. C'est très souvent un élevage mixte groupant des effectifs de petite taille de bovins (3 à 10 bovins). L'élevage sous cocoteraie ou sous palmeraie est une variante du système dans lequel le propriétaire de la cocoteraie ou de la palmeraie négocie un contrat de fumure avec le berger ou les propriétaires des animaux. A côté de ces deux sous systèmes de production, sont également rencontrés les autres élevages traditionnels de petits ruminants, de porcins et de volailles [16].

Toutefois, il existe aussi d'une part un élevage dit commercial basé sur l'utilisation de facteurs de production dont la plupart sont importés. Ce type d'élevage dont les effectifs sont très petits, concerne surtout les espèces comme les lapins, les aulacodes, la volaille (poulet de chair et poule pondeuse surtout) et les porcins de souches importées et même les bovins (embouche paysanne et le ranching). D'autre part, on note l'existence d'élevage de gibier en captivité étroite

et le mini élevage non conventionnel. Il concerne surtout l'aulacode, l'achatine, le francolin, le crabe terrestre, etc...

Au regard des niveaux actuels de production, la plus forte contribution en viande est apportée par les bovins. Mais il apparaît que les espèces à cycle court notamment la volaille, connaissent une marge de progression plus importante qu'il conviendrait de développer. Il faut noter que les effectifs les plus importants concernent les animaux à cycle court notamment la volaille.

Plusieurs acteurs interviennent dans le sous-secteur élevage à savoir l'Etat, les organisations professionnelles agricoles et le secteur privé.

3.3-Les prestations de service en santé animale

Le Bénin dispose de plusieurs centres de formation pour le développement des productions animales : la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), l'Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC), le lycée Agricole Médji de Sékou (LAMS), les Collèges d'Enseignement Technique Agricole (CETA) d'Adja Ouèré et d'Ina. Tous ces centres mettent chaque année sur le marché un certain nombre de diplômés qui sont pratiquement obligés actuellement d'aller dans le secteur privé. Il se pose alors réellement un problème d'adéquation entre la formation et l'emploi afin qu'on sache exactement ce que doit faire un diplômé de niveau initial comme le CETA et le niveau supérieur, FSA ou EPAC [6].

En outre, on peut citer les centres de formation du projet Songhaï. Il existe également les Centres de Promotions Rurales (CPR), pour la formation des jeunes ruraux. Ces centres sont actuellement non fonctionnels. De temps en temps des séances de formation y sont organisées pour les organisations paysannes. L'Etat doit faire entreprendre une véritable étude critique et objective de tous les programmes enseignés dans ces divers établissements afin que la différence apparaisse nettement sur le terrain entre les techniciens et les autres composantes de la production animale.

3.3.1-Secteur public

Actuellement trois ministères concourent au développement des productions animales. Il s'agit du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), du Ministère du Développement de l'Économie et des Finances (MDEF), du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle (MESFP).

3.3.1.1-Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Le MAEP est le chef d'orchestre dans le secteur de l'élevage. Il a pour mission de créer les conditions favorables à l'amélioration des revenus agricoles et du niveau de vie des populations à travers l'élaboration et la mise en œuvre de politiques adéquates. Il intervient à travers ses directions techniques et les offices sous tutelle. Dans ce cadre, il est chargé entre autre de définir les politiques en matière d'élevage et de créer les conditions favorables à la concrétisation des politiques définies. Il intervient à plusieurs niveaux (central, déconcentré et décentralisé). En matière de production animale, la Direction de l'Élevage est le chef de file.

3.3.1.1.1-Direction de l'Élevage

La Direction de l'Élevage représente le niveau central. Elle a pour mission de définir la politique de l'État en matière de santé, de production et de protection animale, de santé publique et de veiller à son application. A ce titre, elle est chargée de :

- déterminer les conditions technico-économiques de développement des productions animales et le suivi de leur mise en œuvre ;
- contribuer à l'élaboration de la politique agricole dans le domaine des productions et de la protection animale ;
- assurer la surveillance, la protection sanitaire des animaux domestiques et de la faune sauvage ;

- contrôler les denrées alimentaires d'origine animale et les facteurs de production animale (aliments de bétail, produits vétérinaires et autres intrants) ;
- assurer le suivi de la mise en place des moyens de production et l'application des mesures de politique agricole prévues pour la réalisation des objectifs de production animale ;
- assurer le suivi de l'évolution du cheptel et des productions, la détermination des facteurs et des mécanismes qui influencent cette évolution ;
- contribuer à l'amélioration et la gestion des parcours du bétail ;
- appuyer l'intensification des systèmes de production animale ;
- appuyer le développement des filières animales ;
- veiller à la qualité des produits animaux et dérivés, de même que les facteurs de productions ;
- collecter et analyser les statistiques du secteur élevage.

Pour accomplir sa mission, elle dispose au niveau central de quatre services techniques. Il s'agit : du Service de Santé Animale (SSA), du Service d'Appui au Développement des Productions et Filières Animales (SADPFA), du Service de Contrôle des Denrées Animales et Aliments de Bétail (SCDAAB) et le Service de Suivi et Evaluation (SSE) [5].

3.3.1.1.2-Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA), (niveau déconcentré)

Le CeRPA est un office à caractère agricole, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour mission l'appui au développement agricole. Il est chargé de :

- façon exclusive, des activités de service public qui sont essentiellement d'orientation, d'appui, de suivi et de coordination des actions de développement agricole et rurale, de préservation des ressources naturelles,

de contrôle réglementaire et technique, d'organisation des campagnes d'intérêt général ;

- façon non exclusive, des activités telles que celles concernant la formation, la vulgarisation et le conseil aux exploitants, aux entreprises agricoles, aux organisations professionnelles agricoles, la promotion des initiatives privées dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des eaux et forêts ainsi que la mise en place d'infrastructures et des équipements agricoles.

La direction générale du CeRPA est l'organe responsable dans la région de la mise en œuvre de la mission ci-dessus définie. Divers arrêtés portant attribution, organisation et fonctionnement des différents CeRPA sont pris pour chaque région. Le CeRPA est la structure déconcentrée du MAEP au niveau des régions agricoles qui regroupent deux départements. Au sein du CeRPA, la Direction de la Réglementation et du Contrôle (DRC) a pour mission sous l'autorité du Directeur Général, de concert avec les autres directions techniques, de mettre en œuvre la politique de l'Etat à travers ses fonctions régaliennes en matière de contrôle, d'inspection et de réglementation dans les domaines de productions végétales, animales et halieutiques. A ce titre, en matière de productions animales, il est chargé de :

- faire assurer l'information et la formation sur la réglementation dans le domaine des productions animales, des éleveurs, des acteurs publics, privés et des collectivités locales ;
- assurer la planification et l'opérationnalisation des actions de la direction ;
- organiser la lutte contre les épizooties ;
- assurer et coordonner les actions de protection sanitaire, de contrôle et d'inspection des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique ;
- assurer le contrôle et la surveillance de la qualité hygiénique et microbiologique des produits alimentaires locaux et importés.

Dans les Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA), la Direction de la Réglementation et du Contrôle (DRC) assure les fonctions régaliennes de la Direction de l'Elevage en matière de réglementation, de contrôle et d'inspection des denrées alimentaires d'origine animale à travers le Service du Contrôle des Produits d'origine Animale et Halieutique (SCPAH).

3.3.1.1.3-Centre Communal pour la Promotion Agricole (3^{ème} niveau : décentralisé)

Il constitue le 3^{ème} niveau de décentralisation au niveau de la commune. Les agents de la Direction de l'Elevage sous la responsabilité des responsables communaux pour la promotion agricole, sont chargés de la mise en œuvre des fonctions régaliennes de l'Etat en matière de la réglementation, du contrôle et de l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale. Le Responsable Communal de la Production Animale (RCPA) est placé sous l'autorité directe du Directeur Général du CeRPA. Les RCPA n'ont pas de relation de travail avec les DRC.

3.3.1.1.4-Autres structures

3.3.1.1.4.1-Laboratoires de diagnostic

La mission essentielle des laboratoires vétérinaires était au départ axée sur le diagnostic des maladies parasitaires et bactériennes. Quatre laboratoires répartis sur le territoire national (deux dans les régions du nord, un dans le centre et un dans les régions Ouémé/Plateau) assurent cette mission. Il s'agit du :

- laboratoire de diagnostic de Parakou qui couvre la région Borgou -Alibori où sont élevés 66% du cheptel bovin, 46% des ovins, 26% des caprins et 5% des porcins ;
- laboratoire de diagnostic de Natitingou qui couvre la région Atacora/Donga, où sont élevés 24% du cheptel bovin, 26% des ovins, 17% des caprins et 22% des porcins ;

- laboratoire de diagnostic de Bohicon dans le Zou/Colline qui regroupe 5% des bovins, 7% des ovins, 12% des caprins et 22% des porcins.
- laboratoire de diagnostic de Porto-Novo dans l'Ouémé/Plateau où sont élevés 1% des bovins, 6% des ovins, 15% des caprins et 24% des porcins.

3.3.1.1.4.2-Programme de Réforme et d'Approvisionnement en Intrants Vétérinaires et d'Appui à la Privatisation

Pour pallier la pénurie de médicaments vétérinaires et l'usage de produits d'origine douteuse, le Gouvernement du Bénin a sollicité et obtenu de la République Fédérale d'Allemagne, l'appui financier pour la mise en place d'un circuit organisé de distribution des médicaments vétérinaires. Ce fut la création de la pharmacie nationale vétérinaire (PHARNAVET). Cette structure publique, créée au sein du MDRAC et placée sous la tutelle de la Direction de l'Elevage, avait pour objet d'assurer de façon régulière en qualité de grossiste, l'approvisionnement et la distribution des produits et matériels techniques vétérinaires. Elle avait pour principaux clients : les projets d'élevage, les associations d'éleveurs, les cliniques et pharmacies vétérinaires, et autres structures grossistes autorisées. Outre l'importation et la distribution des médicaments vétérinaires, assistée d'un comité technique, elle assurait à la demande de ce comité et sur contrat avec les fabricants, des essais de nouvelles molécules à usage vétérinaire, en collaboration avec toutes les institutions compétentes [4].

En 1990, face aux pressions des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fond Monétaire International) qui exigeaient le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation, la privatisation de la PHARNAVET était devenue une conditionnalité pour la mise en œuvre du PAS. Compte tenu de la sensibilité des produits biologiques, la PHARNAVET, s'est désengagée de la vente des médicaments autres que les vaccins en 1997. Elle a continué à importer et distribuer les vaccins pour les ruminants, les animaux de compagnie et la volaille. Elle participe au suivi des vétérinaires privés.

En 2003, la PHARNAVET, prend une nouvelle orientation avec la mise en oeuvre du Programme de Réforme de l'Approvisionnement en Intrants Vétérinaires et l'Appui à la Privatisation (PRAIVAP) avec comme nouveaux objectifs de :

- mettre en place un système d'enregistrement et de contrôle de la qualité des produits vétérinaires ;
- proposer une structure pérenne d'approvisionnement en intrants vétérinaires ;
- apporter un appui technique aux professionnels privés ;
- poursuivre l'approvisionnement et la distribution des vaccins à usage vétérinaire.

Dans le cadre de ses activités, 66 professionnels privés (médecins vétérinaires et techniciens d'élevage) ont reçu une autorisation pour s'installer en clientèle privée en 2005.

3.3.1.2-Ministère de Développement de l'Economie et des Finances (MDEF)

C'est un ministère partenaire du MAEP qui intervient au niveau central. Le MDEF a pour mission de :

- assurer l'inscription des projets qui contribueront à l'atteinte des objectifs fixés par le MAEP au Programme d'Investissement Public (PIP) ;
- suivre l'exécution desdits projets ;
- assurer la coordination des organismes et structures chargés du financement et de l'organisation des actions de développement ;
- garantir le paiement des contre parties béninoises ;
- autoriser les exonérations lors d'exportation des équipements ;
- payer le salaire du personnel.

3.3.1.3-Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle

Ce ministère assure en amont la formation des différentes catégories d'agents du secteur de l'élevage. Il intervient à travers la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey Calavi (UAC), la Faculté d'Agronomie de l'université de Parakou (UP), l'Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi, le Lycée Agricole Médji de Sékou, et les Collèges d'Enseignement Techniques d'Adjawèrè et de Ina. La formation des docteurs vétérinaires est assurée dans les institutions universitaires étrangères.

➤ Facultés des Sciences Agronomiques des Universités d'Abomey Calavi et de Parakou

Ces facultés forment des ingénieurs agronomes zootechniciens qui sont aussi appelés Ingénieur de Développement Rural agronome option production animale. L'admission dans ces facultés dont la durée de formation est de 5 ans, se fait sur concours ou sur titre après le Baccalauréat série C ou D. La formation comprend : deux (2) années de sciences fondamentales, deux (2) années d'agronomie générale et une (1) année d'agronomie spéciale.

➤ Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC)

Elle délivre les diplômes suivants :

- Diplôme d'Etudes de Technicien Supérieur (option productions animales) ou Ingénieur des Techniques d'Elevage correspondant à l'Inspecteur de Développement Rural dans l'administration (2ans) ;
- Licence professionnelle en trois (3) ans ;
- Maîtrise professionnelle en quatre (4) ans).

L'admission se fait sur concours ou sur titre après l'obtention du Baccalauréat série C ou D. La durée de formation est de 7 semestres. Depuis 2004, avec

l'avènement du Système Licence Master Doctorat (LMD), la formation se fait en 5 ans.

➤ *Lycée Agricole Médji de Sékou*

Le diplôme obtenu à la fin de la formation dans cette Institution est le Diplôme d'Études Agricoles Tropicales. Son appellation administrative est le Contrôleur du Développement Rural (option productions animales). Le recrutement se fait sur concours ou test après le BEPC. La durée de formation est de deux (2) années de formation générale + 2 années de spécialisation.

➤ *Les Collèges d'Enseignement Technique Agricole (CETA) d'Adja Ouèré et de Ina*

Le diplôme qui sanctionne cette formation est le Brevet d'Étude Agricole Tropicale option élevage dont l'appellation administrative est l'Assistant Technique du Développement Rural. La base d'admission est au moins le Certificat d'Étude Primaire Élémentaire. La durée de la formation est de deux (2) années de formation générale complétée de deux (2) années de formation spécialisée portant sur la physiologie, la pathologie générale notamment les maladies infectieuses et parasitaires, l'hygiène alimentaire, la prophylaxie, la petite chirurgie, les opérations courantes (castration) et des stages pratiques.

Il n'existe pas réellement un cadre de concertation entre les services du MAEP, utilisateur des ressources, et ceux du Ministère de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

3.3.2-Secteur privé

3.3.2.1-Professionnels privés

L'exercice de la profession de médecin vétérinaire est subordonné à l'inscription sur le tableau de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires du Bénin. Installé le 21 décembre 2002, l'Ordre National des Médecins Vétérinaires du Bénin

comptait 111 médecins vétérinaires en 2004. Il est devenu un partenaire incontournable de l'Administration vétérinaire.

Il participe au côté de l'Administration à :

- ✓ l'étude des dossiers d'installation des professionnels en clientèle privée ;
- ✓ aux tournées de suivi des professionnels privés ;
- ✓ aux formations réalisées dans le cadre du renforcement des capacités des professionnels du secteur.

L'insuffisance des ressources financières et le manque de moyens de communication, ne permettent pas à cette structure autonome, d'être au contact des vétérinaires et de remplir pleinement ses missions de promotion et de garant moral de la profession [6].

Deux catégories de professionnels privés sont autorisées à s'installer en clientèle privée. Il s'agit des docteurs vétérinaires et des techniciens supérieurs.

- Docteurs vétérinaires

Le diplôme de docteur vétérinaire leur confère l'aptitude d'exercer la médecine et la pharmacie vétérinaire. Au Bénin, ils assurent :

- ❖ les soins préventifs et curatifs aux animaux domestiques ;
- ❖ l'approvisionnement et la distribution des intrants vétérinaires et zootechniques ;
- ❖ appui-conseil aux éleveurs.

Ils devraient contribuer à la protection sanitaire des animaux domestiques ainsi qu'à l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale grâce au mandat sanitaire. Actuellement, cette dernière activité n'est pas exercée à cause de l'insuffisance du cadre réglementaire. En effet, après la question de recouvrement des coûts, celle des mandats sanitaires est très importante car le professionnel privé doit non seulement donner des soins aux animaux, prescrire, fournir ou administrer des médicaments, mais il doit également être sur le terrain, la sentinelle sanitaire qui informera l'administration dès qu'il constatera ou suspectera la présence d'une maladie réglementaire ou d'une zoonose. Par

ailleurs, les soins aux animaux et la vente des médicaments ne permettent pas à ces opérateurs privés de dégager un bénéfice satisfaisant.

- Techniciens d'élevage

Les professionnels munis du Diplôme d'Etudes de Techniciens Supérieurs en production animale, autorisés à s'installer en clientèle privée, doivent contribuer à l'encadrement des éleveurs. Sous l'autorité d'un vétérinaire privé (parrain à qui il doit verser 10% de ses marges bénéficiaires), ils peuvent assurer des soins curatifs et préventifs aux animaux, l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale. Les problèmes cruciaux évoqués par cette catégorie de professionnels privés sont :

- ❖ l'insuffisance des moyens financiers et matériels pour créer un véritable cabinet vétérinaire ;
- ❖ les difficultés d'accès aux crédits ;
- ❖ le manque d'appui de la Direction de l'Elevage ;
- ❖ obligation de donner 10% des prestations au parrain ;
- ❖ les tracasseries de l'Ordre des Médecins Vétérinaires du Bénin ;
- ❖ l'absence de règlement définissant clairement les rapports avec le parrain ;
- ❖ la concurrence déloyale des agents du secteur public et des non professionnels de l'élevage.

La répartition des professionnels autorisés en 2005 à s'installer en clientèle privée par région agricole est présentée dans le tableau II qui suit [4]:

Tableau II: Répartition des professionnels privés autorisés à s'installer en clientèle privée

Régions	Effectifs de gros bétail surveillés	Effectifs des professionnels autorisés à s'installer en clientèle privée	
		Docteurs vétérinaires	Techniciens
Atacora /Donga	215.000	05	01
Atlantique /Littoral	30.900	20	02
Borgou /Alibori	768.399	08	15
Mono /Couffo	12.400	02	01
Ouémé /Plateau	43.000	05	02
Zou /Colline	53.404	05	00
Total	1.123.103	45	21

Comparée aux effectifs du gros bétail suivi par région, la couverture du pays n'est pas judicieuse. La répartition géographique des Professionnels privés autorisés à s'installer en clientèle privée est très déséquilibrée. On voit que les médecins vétérinaires sont plus concentrés dans les villes telles que Cotonou, Calavi (Atlantique /Littoral) alors que l'effectif gros bétail est faible. Par contre, les paravétérinaires sont plus concentrés dans le Borgou/Alibori où l'effectif gros bétail est le plus élevé.

3.3.2.2-Organisations paysannes

Contrairement à la production végétale où l'organisation des structures paysannes se caractérise par l'existence d'une organisation multi filière (maïs, coton, arachide etc), les organisations paysannes du secteur élevage interviennent dans les filières précises. Nous pouvons citer :

- l'Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants (UDOPER) ;
- l'Association Nationale des Eleveurs de Porcs (ANEP) ;
- l'Association Nationale des Revendeurs de Porcs (ANARP) ;

- l'Association Nationale des Aviculteurs du Bénin (ANAB) ;
- le Groupement des Aviculteurs pour une Production durable (GAPD) ;
- l'Association Béninoise des Cuniculteurs (ABeC) ;
- l'Association Béninoise des Eleveurs d'Aulacode (ABEA) ;
- l'Association des Bouchers de Cotonou-Porto-Novo (ABOUCOP) ;
- l'Association Nationale des Traiteurs de Porcs (ANAT-Porcs).

La Direction de l'Elevage établit des cadres de concertation avec ces organisations paysannes sur des sujets d'intérêts communs notamment : la surveillance des maladies animales, la lutte contre la grippe aviaire, la surveillance de la peste porcine, la commercialisation du bétail etc.



**Deuxième Partie :
Etude de Terrain**

Chapitre I : Matériel et Méthodes

1.1-Cadre de l'étude

L'étude a eu lieu au Bénin. Elle a pris en compte tous les douze départements que compte le pays. Une phase préparatoire s'est déroulée au Sénégal.

1.2-Période de l'étude

Cette étude a connu trois périodes :

- ✓ pré enquête : allant du 15 septembre 2006 au 9 décembre 2006 au Sénégal;
- ✓ enquête : allant du 11 décembre 2006 au 16 avril 2007 au Bénin;
- ✓ dépouillement et traitement : 17 avril 2007 au 30 mai 2007 au Sénégal.

1.3-Matériel

1.3.1-Matériel technique

La réalisation de cette étude a nécessité du matériel tel que :

- ✓ les fiches d'enquêtes (Annexes) : elles nous ont permis la collecte de données ;
- ✓ les papiers A₄ : il arrive souvent des moments où l'espace prévu pour les réponses sur la fiche d'enquête ne suffit pas et nous avons eu recours aux papiers A₄;
- ✓ une agrafeuse : toutes les fois où nous avons utilisé les papiers A₄, nous les agrafons avec la fiche d'enquête utilisée ;
- ✓ matériel de prise de note ;
- ✓ le téléphone portable pour souvent prendre les rendez-vous ;
- ✓ le bus et le taxi pour les déplacements sur de longues distances et les taxis motos (Zémidjans) pour les courtes distances et les pistes rurales.

1.3.2-Cibles de l'étude

Un entretien était prévu avec certaines personnalités sur la base de fiches d'enquête préalablement conçues :

- ☞ le Ministre en charge de l'élevage ;
- ☞ le Directeur de l'élevage ;
- ☞ la Directrice de la pêche ;
- ☞ la Directrice de l'environnement ;
- ☞ le Président de l'ordre des docteurs vétérinaires ;
- ☞ le Directeur des ressources humaines au ministère en charge de l'élevage ;
- ☞ le délégué départemental (Le Directeur Général du CeRPA).

Des fiches d'enquête ont été également établies pour recueillir des informations au niveau des départements auprès des professionnels suivants :

- ✓ les docteurs vétérinaires (publics et privés) ;
- ✓ les paravétérinaires ;
- ✓ les ONG ;
- ✓ les industries agroalimentaires ;
- ✓ quelques éleveurs choisis en fonction de la taille de leur cheptel et du type d'élevage dominant dans le département.

1.4-Méthodes

1.4.1-Déroulement de l'étude : pré enquête, enquête

► Pré enquête : durant cette période, les trois étudiants ressortissants des trois pays retenus (Bénin ; Cameroun et Rwanda) pour cette étude ont tenu plusieurs séances de travail avec le responsable du PE de l'EISMV, le coordonnateur du FSP à l'EISMV, et certains enseignants de l'EISMV en qualité de personnes ressources. Cette phase nous a permis de cerner les attentes du PE de l'EISMV, de comprendre les objectifs que visent ces études et de finaliser les fiches

d'enquête. Quelques semaines avant notre départ du Sénégal pour nos pays respectifs, Le Directeur de l'EISMV a adressé des correspondances aux différentes personnalités objets de ces études afin qu'elles s'apprêtent à nous recevoir.

► Enquête : nous sommes arrivé à Cotonou le samedi 9 décembre 2006. Le lundi 11 décembre 2006, nous avons commencé à visiter les différentes structures étatiques ou non auxquelles des correspondances avaient été adressées auparavant par le Directeur de l'EISMV annonçant notre arrivée. Le constat était que toutes les structures n'avaient pas reçu ces correspondances. Nous avons dû pallier cela en introduisant de nouvelles correspondances. Suite à la réception de la correspondance du Directeur de l'EISMV, Le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche a donné des instructions afin que des dispositions utiles soient prises pour nous faciliter les enquêtes sur le terrain. C'est ainsi que, des correspondances venant du ministère ont été adressées aux structures concernées par notre enquête. Du 18 décembre 2006 au 5 janvier 2007, nous avons eu des entretiens avec les personnalités précédemment citées.

Après cette phase, nous avons entrepris la descente sur le terrain (les départements). Nous avons commencé par les départements du nord pour descendre progressivement vers le sud selon le planning ci-dessous :

- ✓ Borgou-Alibori : du lundi 8 janvier au vendredi 19 janvier 2007 ;
- ✓ Atacora-Donga : du lundi 22 janvier au vendredi 2 février 2007 ;
- ✓ Zou-Collines : du lundi 5 février au vendredi 16 février 2007 ;
- ✓ Mono-Couffo : du lundi 19 février au vendredi 2 mars 2007 ;
- ✓ Ouémé-Plateau : du lundi 5 mars au vendredi 16 mars 2007 ;
- ✓ Atlantique-Littoral : du lundi 19 mars au vendredi 30 mars 2007.

Il faut souligner également que dans ce cadre, Le Ministre a adressé une correspondance à toutes les structures déconcentrées présentes au niveau de ces départements. Rappelons que le Bénin compte douze départements mais dispose de six CeRPA. Chacun de ces centres supervise deux départements. Le Directeur

Général (DG) du CeRPA est le premier représentant du Ministre. Ainsi, dès que nous arrivons dans un CeRPA, nous nous adressons au secrétariat avec une copie de la correspondance du Ministre. Le secrétariat nous envoie au service chargé de nous accueillir. Ce service à son tour nous présente au Directeur Général. Nous lui présentons alors le contenu de l'étude. A son tour, il donne des instructions à ses collaborateurs. Après cette phase protocolaire, nous établissons avec les collaborateurs du DG CeRPA un planning d'activité dans les deux départements et ceci en fonction des relations dont ils disposent. Ainsi nous retenons le nombre de personnes à rencontrer pour les catégories suivantes : vétérinaires publics ; vétérinaires privés ; paravétérinaires ; ONG ; industries agroalimentaires et enfin les éleveurs. Au début de chaque entretien, nous exposons clairement à notre interlocuteur le contenu de l'enquête de même que les résultats attendus.

1.4.2-Traitement et analyse des données

Les données recueillies ont été ramenées sur leur forme brute au Sénégal. Les fiches ont été dépouillées manuellement par catégorie dans un premier temps. Par exemple, les fiches sur la catégorie docteurs vétérinaires privés, sont regroupées et les réponses sont recensées en fonction des différentes questions. Dans un deuxième temps, les réponses similaires sont fusionnées ; ce qui permet de procéder à l'analyse des données. Certaines données jugées capitales ont fait l'objet d'une analyse statistique grâce au tableur Excel du logiciel Microsoft Office 2003.

Chapitre II: Résultats

Malgré les difficultés de timing, nous avons pu avoir des entretiens avec :

- ☞ le Directeur des ressources humaines au niveau du MAEP ;
- ☞ le Directeur de l'Élevage ;
- ☞ la Directrice des Pêches ;
- ☞ le Président de l'Ordre des Médecins Vétérinaires ;
- ☞ le chargé des relations au niveau du ministère de l'environnement.

Le Ministre en charge de l'élevage étant empêché, l'entretien prévu a eu lieu plutôt avec son conseiller technique à la promotion de l'élevage et de la pêche. Néanmoins, nous avons pu rencontrer le Ministre lors d'une séance de travail avec les jeunes diplômés de l'EISMV. Sur les six DG CeRPA, nous avons eu un entretien avec cinq d'entre eux. Le tableau III ci-dessous présente le reste des entretiens réalisés.

Tableau III : Les éléments enquêtés sur le terrain autre que les personnalités

	Dr vétérinaires				Para vétérinaires		ONG	Industries Agro	Éleveurs
	Publiques		Privés		Publiques	Privés			
	EISMV	Autres	EISMV	Autres					
Borgou Alibori	0	2	2	2	2	3	3	1	16
Donga Atacora	1	1	0	4	0	1	2	0	6
Zou Collines	1	1	3	1	0	2	0	0	5
Mono Couffo	1	0	0	1	1	0	0	0	6
Ouémé Plateau	0	2	0	1	1	6	2	0	2
Atlantique Littoral	2	2	2	3	0	6	0	1	18
Total I	5	8	7	12	4	18	7	2	53
Total II	32				22		62		

2.1-La situation actuelle de la profession vétérinaire au Bénin et la place des diplômés de l'EISMV dans cette profession

Avant 1990 (surtout à partir de 1986 avec le gèle des recrutements dans la fonction publique), il n'existait pas sur le terrain de structures pour appuyer l'insertion des jeunes. Les vétérinaires privés étaient diplômés sans emploi. Ils n'ont aucune autorisation d'exercer malgré le diplôme ; d'où l'évolution dans l'informel et les médecins vétérinaires privés étaient traqués par leurs collègues du public. A l'avènement de la conférence nationale en 1990, il y a eu l'autorisation pour l'exercice de la profession en clientèle privée. Ce fut alors la paix avec les médecins vétérinaires du public. Actuellement, ce sont les médecins vétérinaires privés qui combler le vide jusqu'à 70% des besoins d'appui sur le terrain car l'administration est dépourvue d'agents opérationnels en nombre suffisant. Cette pénurie d'agents a créé un manque de confiance car il n'existe pas de relais dans les contrées reculées d'où l'initiative par les médecins vétérinaires privés de former les fils d'éleveurs. Auparavant, il y avait sur le terrain beaucoup de faux produits et des praticiens non qualifiés. Les éleveurs se fiaient à ces personnes tout venant d'où une crise de confiance. La formation des éleveurs et fils d'éleveurs, devait permettre à ces derniers de reconnaître les vrais produits ; les pathologies fréquentes et les premiers soins élémentaires à apporter. Le revers de la médaille est que suite à cette formation, les éleveurs pensent qu'ils sont devenus eux aussi vétérinaires et distributeurs de médicaments. Aujourd'hui, quand un éleveur entre dans une pharmacie vétérinaire c'est pour doigter le produit qu'il recherche et il s'en va faire l'administration lui-même.

Devant un tel constat, la distribution des produits vétérinaires, est la seule activité rentable actuellement surtout dans le nord car la clinique ne rapporte plus grande chose. 80 à 90% du chiffre d'affaire des médecins vétérinaires installés en clientèle privée, provient de la pharmacie. Des efforts sont encore à fournir car la médecine vétérinaire, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, manque d'assises solides. C'est une profession qui cherche encore à se faire une place. Les

vétérinaires sont considérés comme des piqueurs de bœuf nous a confié un docteur ; c'est la première image que les gens ont d'un vétérinaire. "N'importe qui peut être vétérinaire ; il suffit de commencer à piquer les animaux". Au niveau de l'Etat, il y a une marginalisation du vétérinaire de la part des autres agents du monde rural (ingénieurs agronomes). Les vétérinaires eux-mêmes font la guerre entre eux. La profession devrait attirer plus de praticiens dans son secteur privé et les vétérinaires doivent avoir des compétences fortes en soins vétérinaires, en conseils et maîtrise de l'alimentation, de la reproduction et en génétique. Les éleveurs conscients, voient la profession vétérinaire comme un métier noble et qui peut les aider à rendre leur exploitation plus rentable. Mais beaucoup d'éleveurs n'ont pas encore la culture de travailler avec les médecins vétérinaires. Seule l'inspection est mieux comprise même si parfois il y a des contestations surtout dans les villages. Les médecins vétérinaires sont peu connus mais les agents intermédiaires (paravétérinaires) sont plus connus car, ils sont plus en contact direct avec les éleveurs, et sont aussi bon marché.

Vu la politique actuelle du gouvernement qui vise à faire du Bénin un pays émergent avec une agriculture solide, les autorités comptent beaucoup sur les vétérinaires dans leur objectif de développer les ressources d'origine animale.

2.1.1-Les médecins vétérinaires

2.1.1.1-Aspect quantitatif

Installé le 21 décembre 2002, l'Ordre National des Médecins Vétérinaires du Bénin comptait 111 médecins vétérinaires en 2004. De sources non officielles, ce chiffre serait de 124 en 2006. En fonction du lieu de formation, le tableau IV qui suit présente la répartition des docteurs vétérinaires.

Tableau IV : Répartition des docteurs vétérinaires en fonction du lieu de formation

Lieu de Formation	Durée d'études	Nombre	Pourcentage (%)
France	6ans	3	2.70
Sénégal	6ans	44	39.63
Russie	6ans	13	11.71
Belgique	6ans	2	1.80
Ukraine	5ans	18	16.21
Roumanie	6ans	3	2.70
Moldavie	6ans	3	2.70
Rép. Tchèque	6ans	2	1.80
Hongrie	6ans	1	0.90
Cuba	6ans	11	9.90
Bulgarie	6ans	5	4.50
Pologne	6ans	1	0.90
Tunisie	6ans	1	0.90
Maroc	6ans	4	3.60
TOTAL		111	100

Source : [22]

A partir de ce tableau, nous pouvons faire le regroupement en ce qui concerne les lieux de formation :

-Sénégal : 44 ;

-Europe de l'Est (Pologne, Bulgarie, Hongrie, République Tchèque, Moldavie, Roumanie, Ukraine, Russie) : 46 ;

-Maghreb (Maroc, Tunisie) : 5 ;

-Europe de l'Ouest (France, Belgique) : 5 ;

-Cuba : 11.

Nous avons alors la figure 2 suivante :

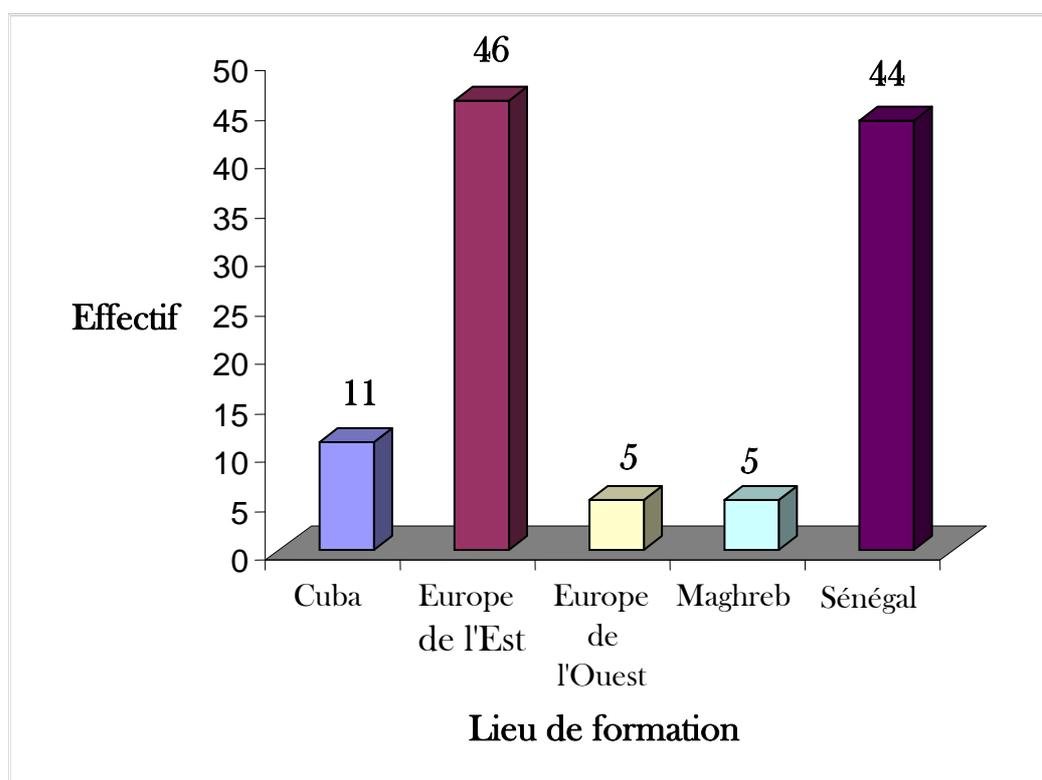


Figure 2 : Répartition en fonction du lieu de formation des docteurs vétérinaires inscrits à l'ordre en 2004.

L'Europe de l'Est et le Sénégal (EISMV) arrivent largement en tête, suivis de Cuba. Sur cet effectif de 111 médecins vétérinaires inscrits à l'Ordre en 2004, on compte :

- ✓ cinq (5) retraités soit 4.50% ;
- ✓ cinquante quatre (54) dans la fonction publique soit 48.65% ;
- ✓ cinquante deux (52) en exercice privé soit 46.85%.

Ainsi, nous avons la figure 3 suivante :

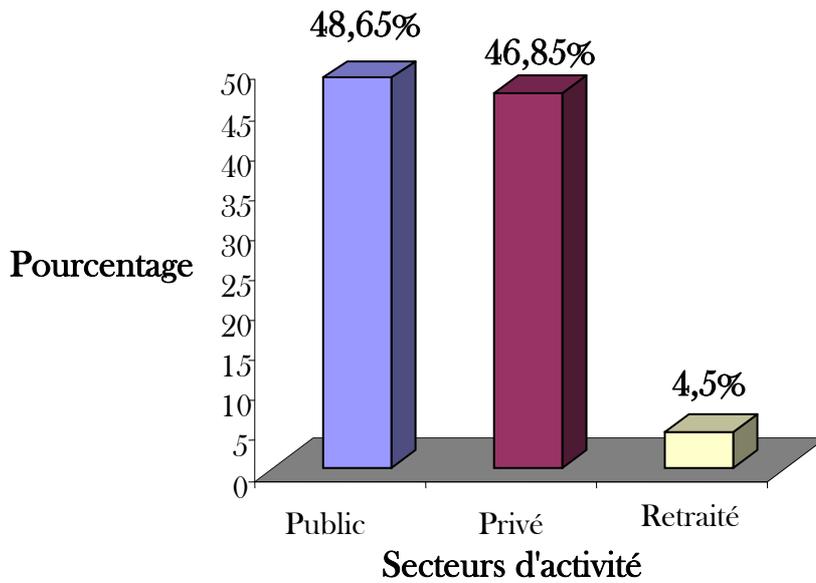


Figure 3 : Répartition des vétérinaires inscrits à l'Ordre en fonction du secteur d'activité

Notons que sur les 44 sortis de l'EISMV, seulement 9 sont dans le privé.

Dans le secteur public, à partir des documents que Le Directeur des Ressources Humaines du MAEP nous a remis, la pyramide des âges est présentée par la figure 4 ci-dessous :

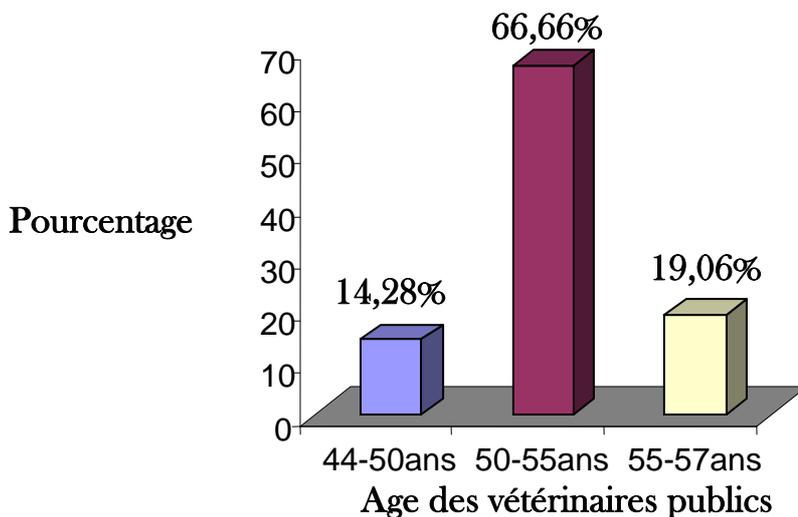


Figure 4: Pyramide des âges des docteurs vétérinaires du public

Au cours de nos enquêtes sur le terrain auprès des médecins vétérinaires, nous avons pu rencontrer :

- ✓ treize (13) de la fonction publique dont cinq (5) sortis de l'EISMV ;
- ✓ dix-neuf (19) installés en clientèle privée dont 3 retraités et sept (7) sortis de l'EISMV.

2.1.1.2-Aspect qualitatif

2.1.1.2.1- L'insertion professionnelle par domaine d'activité

Nous présenterons les domaines d'activités dans lesquels les compétences des vétérinaires sont mobilisées en tenant compte des médecins vétérinaires que nous avons pu rencontrer.

Tableau V : Répartition par domaines d'activités

Domaines d'activité	Nombre	Pourcentage (%)
Fonction publique : ministère	2	5.12
Fonction publique : Direction de l'Elevage	4	10.25
Fonction publique : Centre Régionale de Promotion Agricole	7	17.94
Fonction publique: enseignement et recherche	4	10.25
Fonction publique : projet	2	5.12
Pharmacie Clinique	18	46.15
Représentant firme pharmaceutique	2	5.12
Total	39	100

La figure 5 qui suit, montre la répartition des docteurs vétérinaires rencontrés en fonction de leurs domaines d'activité.

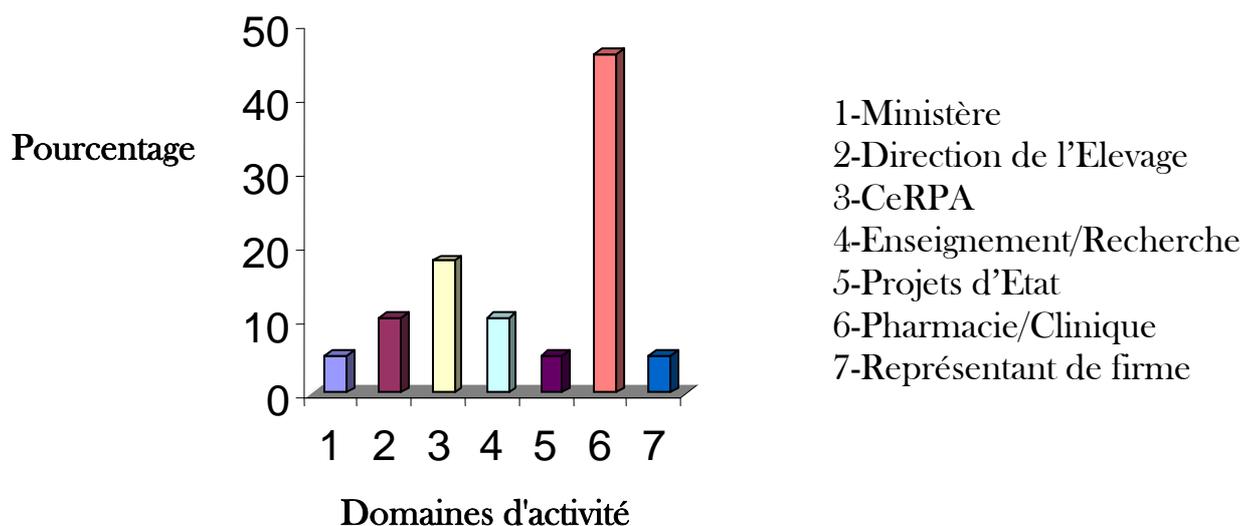


Figure 5: Les docteurs vétérinaires rencontrés selon les domaines d'activité

2.1.1.2.2-Fonction publique

Au Bénin, les médecins vétérinaires de la fonction publique se retrouvent dans plusieurs domaines à savoir :

- au Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche : on les retrouve au sein du cabinet du ministre en tant que conseiller technique ou comme Directeur Adjoint de Cabinet ;

- à la Direction de l'Élevage : ils sont à la tête de la plupart des grands services tels que le Service d'Appui au Développement des Productions et des Filières Animales ; le Service de la Santé Animale ; le Service du Contrôle des Denrées Animales et Aliments de Bétail ; le Service Programmation et du Suivi Evaluation ;

- au niveau des centres régionaux de promotion agricole (CeRPA), ils sont souvent Directeur de la Réglementation et du Contrôle. Ils sont aussi parfois Directeur Général de ces centres ;

➤ au niveau de l'enseignement, on les retrouve à l'École Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC) qui forme les ingénieurs en production animale ; au Lycée Agricole Médji de Sékou (LAMS) qui forme les infirmiers vétérinaires et, au Collège d'Enseignement Technique agricole (CETA) qui forme les techniciens d'élevage ;

➤ au niveau des projets ou fermes d'Etat ils sont souvent coordonnateurs desdits projets.

Le dépouillement des fiches révèle les données suivantes :

☞ le tableau VI suivant, présente les données recueillies auprès des médecins vétérinaires du public (13 enquêtés) :

Tableau VI : Données recueillies auprès des vétérinaires du public

Questions	Réponses
Autre formation ?	-Oui (10fois) : DEA ; DESS ; PHD ; Formation pratique -Non (3fois)
Combien de temps avant emploi stable ?	-Recrutement automatique (7fois) ; Quelques mois (3fois) ; 1an (2fois) ; 2ans (1fois)
Difficultés ?	-Aucune (8fois) -Initiatives personnelles (3fois) -Administrative et politique (2fois)
Etes vous satisfait de la rémunération ? Donner une note de satisfaction	-Non (tous) -Note : 12/20 (1fois) ; 10/20 (6fois) ; 12/20 (2fois) ; 6/20 (1fois) ; le reste a refusé de se prononcer
Points forts de ce type d'emploi ?	-Inspection des denrées alimentaires et contrôle des produits animaux et phytosanitaires -Vaccination et contrôle des maladies -Vulgarisation des techniques de production, gestion de la transhumance et acteur de développement -Adaptation à plusieurs disciplines et satisfaction de découvrir autre chose
Points faibles de ce type d'emploi ?	-Manque de matériels roulant et de personnel -Faible encadrement et échec dans la sensibilisation des éleveurs qui ont pris eux-mêmes la seringue -Absence de données statistiques actualisées et d'arrêté d'application -Retard dans les décaissements et dans l'atteinte des résultats
Existence de structure d'appui à l'insertion professionnelle ?	-Oui (6fois) -Non (7fois)
Stratégie de redynamisation ?	-Que les jeunes se mettent en groupe avant de solliciter les aides -Pour chaque année l'Etat doit définir une politique d'insertion des jeunes -Mise en application du mandat sanitaire
Conseils aux jeunes diplômés vétérinaires ?	-Ne pas croiser les bras et attendre l'Etat -Avoir l'assiduité et être bon travailleur. Etre courageux, sérieux et ne pas paniquer -Avoir l'esprit d'entreprise et exploiter toutes les potentialités. On ne grandit pas en une journée -Se mettre en groupe et avoir espérance et humilité
Créneaux porteurs pour les jeunes vétérinaires ?	-Ferme de production (Porc ; volaille ; lapin ; aulacode ; petits ruminants) -Cabinet médical -Etre entreprenant et bon gestionnaire

Il ressort que dans le secteur public, la grande majorité des docteurs vétérinaires a fait une formation complémentaire. Leur insertion professionnelle s'est déroulée sans grande difficulté. Plus de la moitié pense qu'il n'existe pas de structures d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes et que, celles qui existent ne le sont que de nom.

☞ le tableau VII qui suit, présente les données recueillies auprès des cinq DG CeRPA:

Tableau VII : Données recueillies auprès des DG CeRPA

Questions	Réponses
Formation ?	-Agronome : 3 ; Docteur vétérinaire : 2
Données sur l'élevage ?	chiffres anciens non actualisés (tous)
Filière présente ?	-Lait (bovins) et Petits ruminants ; Crevette ; Lapin /Aulacode ; Volaille (pintade ; poule ; dindon ; canard) ; Apiculture ; Porc -On ne peut encore parler de filière : 2 fois (Ouémé-Plateau ; Atlantique-Littoral)
Les filières prioritaires ?	-Bovins ; Petits ruminants ; volaille (Borgou-Alibori ; Donga-Atacora) -Aviculture ; Lapin/Aulacode ; Crevette ; Poisson (Atlantique-Littoral) -Volaille ; Porcs ; Lapin/Aulacode ; Dindon (Ouémé-Plateau) -Toutes sont prioritaires (Zou-Collines)
Comment sont organisées les activités ?	<p style="text-align: center;">CeRPA ↓ Direction de la Réglementation et du Contrôle (niveau départemental) ↓ Secteur (niveau communal) ↓ Poste (niveau arrondissement) ↓ Centre d'animation (niveau des villages)</p>
Les activités menées ?	-Vaccination : Newcastle par les Vaccinateurs Villageois de Volailles (VVV) ; Péri Pneumonie Contagieuse Bovine ; Pasteurellose ; Peste des Petits Ruminants -Inspection -Contrôle en santé animale -Actes médicaux -Comme on ne peut pas tout faire, il y a les vétérinaires privés : certains sont officiels d'autres, sont dans l'informel.
Comment les éleveurs sont ils organisés ?	-Les vétérinaires savent où les trouver en fonction d'un calendrier établi, mais beaucoup refusent de faire vacciner leurs animaux -Avant, il n'y avait pas d'organisation. C'est seulement lors des vaccinations qu'on les rassemble. Actuellement ils sont organisés jusqu'au niveau des communes -Manque d'importance autour du secteur élevage car la filière coton a pris le pas -Chacun a son vétérinaire permanent ou occasionnel
Nombre de paravétérinaires ?	il y en a pleins qui se sont installés sans autorisation. D'autres ne se sont pas installés mais disposent de matériel et exercent dans l'informel (tous)
Activités des docteurs vétérinaires privés ?	-Clinique-Pharmacie -Campagne de vaccination -Production d'aliment de bétail -Exploitant de ferme ou d'unité de production -Pas de mandat sanitaire
Principaux problèmes des éleveurs ?	-Pas de provenderie digne du nom -Conflit lors de transhumance (Pâturage et eau) -Les pathologies sont peu maîtrisées : Peste porcine ; Charbon ; Fièvre aphteuse ; Trypanosomose ; -Manque d'organisation -Insuffisance de personnel sur le terrain -Manque de moyens financiers pour payer les honoraires
Nombre de docteurs vétérinaires officiellement installés ?	Connu
Type de relation avec les paravétérinaires ?	-Avec les vétérinaires publics c'est la complémentarité mais les Docteurs vétérinaires privés se plaignent des paras vétérinaires et vice versa. -Conflictuelle entre certains parfois, bonne entente -Complémentarité et indifférence pour certains corps ; mais la concurrence je n'en vois pas
Nombre de Docteurs vétérinaires d'ici 2015 ?	difficile à dire (tous)
Conseils aux jeunes vétérinaires ?	-Connaître le milieu, composer avec les doyens de la localité. Apprendre la langue du milieu et développer des relations de conseillers auprès des éleveurs. Monter des plans d'affaire avec une stratégie de promotion de filières animales. Etre agressif sur le plan du marketing -Observer la législation en vigueur. Apprendre à aimer les filières animales -Etre importateur d'intrants

Nous constatons que chaque région du pays a ses filières prioritaires, et en fonction de l'organigramme, les activités sont bien couvertes jusqu'au niveau des villages. Dans le secteur privé, les docteurs vétérinaires exercent légalement leurs activités contrairement aux paravétérinaires qui sont nombreux dans l'informel. Tous les DG CeRPA affirment qu'une estimation des besoins quantitatifs en docteur vétérinaire est difficile à faire.

2.1.1.2.3-Clientèle privée

La presque quasi-totalité des médecins vétérinaires qui opèrent en clientèle privée dispose d'un cabinet vétérinaire constitué d'une pharmacie et d'une clinique. Ceux qui sont à Cotonou ne font que la clinique urbaine tandis que ceux qui sont dans les autres villes du pays, pratiquent à la fois la clinique urbaine et rurale. Certains disposent de bureau d'études pour les projets et d'autres ont des cabinets conseils chargés de la formation et du suivi des éleveurs. On en trouve qui sont importateurs de matériels agricoles ou d'intrants zootechniques. Une infime partie exerce comme représentant de firme pharmaceutique.

2.1.1.2.4-Autres domaines d'activités

Dans le domaine des ONG, les médecins vétérinaires (privés ou publics) sont souvent des associés à divers volets des activités de l'ONG. Ils sont rarement salariés à temps plein dans une ONG.

Les médecins vétérinaires sont quasi absents dans le secteur des industries agroalimentaires et de la pêche. En ce qui concerne l'environnement et la faune sauvage, la demande existe mais il n'y a pas de médecin vétérinaire qui soit spécialisé dans ces domaines.

Le dépouillement des fiches auprès des médecins vétérinaires privés (19 enquêtés), révèle les données suivantes (voir les tableaux VIII et IX) :

Tableau VIII : Données recueillies auprès des vétérinaires privés

Questions	Réponses
Date d'installation ?	1990-1995 : 3 1996-2001 : 8 2002-2006 : 8
Crédit d'installation ?	aucun d'entre eux n'en a bénéficié au départ. Plutard ils en ont eu auprès des structures tels que PADME ; PISEA et PADEB. Certains sur la base d'une sélection par l'Ordre, ont bénéficié de motos et réfrigérateurs et n'ont eu à payer que 30% du prix réel.
Raison de l'installation en privé ?	Chômage : cité 14 fois Option depuis l'université : 1 fois Passion : 2 fois Occupation pour la retraite : 1 fois
Si c'était à refaire feriez vous toujours ce même choix ?	- Oui : 10 fois A cause de la libre entreprise Car je vis bien Il y a encore de la richesse dans la profession mais elle est mal exploitée - Non : 4 fois Car le privé est difficile (3fois) Cela ne m'a jamais intéressé (1fois) - Mitigé : 4 fois Car chacun des deux (le privé et le public) a ses avantages (1fois) ; Le terrain est saturé, les éleveurs ne demandent plus de prestations. Il y a beaucoup de clandestins, tout le monde veut piquer et vendre les médicaments vétérinaires (3fois)
Activités principales ?	-Clinique Pharmacie : 13 fois -Importation et vente en gros de médicament : 3 fois -Représentant firme : 1 fois A cela s'ajoute : Provenderie ; ferme de production et consultant.
Activités complémentaires ?	-Non (7 fois) -Consultant (2 fois) ; Ferme avicole (4 fois) -Petit commerce (2fois) -Prestation de service pour la filière coton (1 fois) -Enseignement (3 fois)
Principaux problèmes ?	-Non application de la réglementation, ce qui crée une anarchie dans le secteur avec beaucoup de clandestins et absence d'harmonisation du prix des médicaments. Les grossistes aussi imposent leur loi. (10fois) -Manque de moyens matériels et de soutien financier (9 fois) -Présence de faux médicaments sur le marché (4 fois) -Nos cabinets sont très éloignés des éleveurs (3 fois) -Carence dans la formation telle que la notion de gestion de stocks. (2fois) -Mentalité des Peuhls : ils n'aiment pas sortir l'argent pour soigner les animaux

Tableau IX : Données recueillies auprès des vétérinaires privés (suite)

Questions	Réponses
Avez-vous des employés ?	-Temps plein-Temps partiel (18fois) ; Avant oui (1fois)
Rémunération des employés ?	au SMIG et en fonction des marges
Caractéristiques de la clientèle ?	-Eleveurs ; agroéleveurs et propriétaires de ferme (13fois) ; Paravétérinaires et détaillants (2fois) ; Particuliers et propriétaires d'animaux de compagnie (15fois) ; Projets ; ONG
Clients réguliers	-Oui (15fois) ; Non (2fois) ; Difficile à dire (2fois)
Combien d'animaux ?	-Difficile à dire (13fois) ; Nombre (6fois)
Contrat ?	-Non (15fois) ; Oui (4fois)
Rayon d'action ?	-Ville (3fois) ; Partout où besoin (2fois) ; Difficile à dire (6fois) ; 25 à 30 km (4fois) -15km (1fois) ; 50km (2fois) ; 80km (1fois)
Quotidien	-Sur rendez vous (13fois) ; en fonction du besoin (4fois) ; routine (6fois)
Comment sont organisés les éleveurs ?	-Regroupement en cas de vaccination ou en cas de problèmes -Individuellement chacun fait appel à son vétérinaire pour le suivi et traitement -Il n'existe pas d'association digne du nom ; lorsqu'il en existe c'est constitué d'opportunistes qui cherchent à jouir des avantages liés au poste -Ils ne sont pas réceptifs au conseil en vue du regroupement
Problèmes des éleveurs ?	-Conflit foncier avec les agriculteurs à cause du pâturage et soumission à des taxes lors de transhumance. Les animaux produisent moins et meurent plus qu'au temps de nos grands parents à cause d'un manque d'encadrement et du faible accès aux services vétérinaires. Animaux antibiorésistants ; Pasteurellose ; PPCB ; Brucellose ; Trypanosome ; Fièvre aphteuse ; Diarrhée néonatale chez les veaux -Analphabétisme et l'informel (n'importe qui peut se faire passer pour vétérinaire) -Manque de moyens financiers alors que les coûts des matières premières sont élevés -Ecoulement des produits (l'éleveur est le perdant dans la chaîne) et l'importation des produits congelés. Vols d'animaux
Nombre de paravétérinaires ?	-Difficile à dire (15fois) ; Nombre (4fois)
Type de relation avec les paravétérinaires ?	-Complémentarité (11fois) ; Indifférence (1fois) ; Concurrence (6fois)
Sont ils une menace pour les jeunes vétérinaires ?	-Oui (9fois) ; Non (9fois)
Conseils aux jeunes vétérinaires ?	-Etre moralement fort et courageux car il y a du travail. Ne pas croiser les bras et se mettre dans la tête que ça va marcher ; être patient. Avoir une idée précise de ce qu'on veut faire, être persévérant et ne pas trop attendre de l'Etat -Accepter aller sur le terrain, aimer les zones rurales. Faire des stages pendant quelques mois (en ville ou en campagne). C'est un secteur d'avenir à condition que l'Etat et l'Ordre des médecins vétérinaires prennent leurs responsabilités. -Avoir le sens commercial, entreprendre des initiatives privées et diversifier ses activités. Ne jamais démarrer avec un prêt mais il peut venir plus tard en renfort. Ne pas avoir peur des crédits mais il faut les payer. -S'il a des ambitions politiques qu'il aille dans la fonction publique -S'il y a les moyens il peut devenir importateur de médicaments

On retient que l'installation en clientèle privée a donc débuté en 1990 à cause du gèle des recrutements dans la fonction publique, et aucun des docteurs installés n'a bénéficié de crédit au démarrage de ses activités. La plupart dispose d'un cabinet vétérinaire (clinique et pharmacie) avec souvent un ou deux employés qui sont payés au SMIG. Les principaux problèmes sont d'ordre organisationnel et structurel.

2.1.1.3-Les itinéraires d'insertion des Docteurs vétérinaires sortis de l'EISMV

L'analyse a porté sur 12 diplômés sortis de l'EISMV exerçant au Bénin dont 5 du public et 7 du privé. Rappelons que la dernière édition (2004), de l'annuaire des médecins vétérinaires, dénombre 44 sortis de l'EISMV dont seulement 9 dans le privé. Autrement dit, 80% sont dans le public et 20% dans le privé.

Jusqu'en 1986, année à partir de laquelle le recrutement dans la fonction publique a commencé par être gelé, ceux qui sont sortis étaient directement recrutés dans la fonction publique. Ils n'ont connu aucune difficulté pour leur insertion. Ceux qui sont sortis après 1986 sont obligés de se débrouiller pendant quelque temps parce que n'étant pas préparés à vivre la situation de chômage. Certains ont intégré la fonction publique suite à leur admissibilité au concours de recrutement. Tous ceux qui n'ont pas pu intégrer la fonction publique, affirment qu'ils n'ont pas tardé à commencer à mener de petites activités ; ce qui a été pour eux un tremplin en vue de leur installation en clientèle privée car, aucun n'a bénéficié de crédit ou de subvention avant de s'installer. Entre temps, le Bénin avait cessé d'envoyer des étudiants à l'EISMV ; mais depuis 2004, un minimum de 4 médecins vétérinaires béninois sort chaque année de l'EISMV. En 2006, ils étaient au nombre de 16, parmi cette dernière vague :

- ✓ 3 ont pu ouvrir un cabinet vétérinaire (pharmacie et clinique) la première année après leur sortie ;

- ✓ 1 est admis en 2006 à la fonction publique en tant que contractuel deux ans après sa sortie ;
- ✓ 7 se sont lancés dans des formations post-universitaires la première année après leur sortie ;
- ✓ les 5 restants sont en situation de chômage mais ils mènent diverses activités.

En ce qui concerne la formation reçue à l'EISMV, les réponses données par les 12 diplômés sortis de l'EISMV et rencontrés sur le terrain, se présentent comme suit :

▶ qualité de la formation :

- ❖ 9 diplômés sur 12 enquêtés soit 75% estiment que la formation reçue à l'EISMV est satisfaisante ;
- ❖ 2 soit 16.66% voient que cette formation est très satisfaisante ;
- ❖ 1 soit 8.33% voient que cette formation est insuffisante.

▶ par rapport aux autres écoles :

- ❖ 8 vétérinaires anciens de l'EISMV soit 66.66% constatent que leurs collègues sortis des autres écoles n'ont aucun plus par rapport à eux ;
- ❖ 3 soit 25% constatent des différences qui se résument dans les points suivants :
 - les collègues formés ailleurs sont meilleurs dans le domaine des opérations chirurgicales ;
 - ils maîtrisent (ceux de Cuba par exemple) les diagnostic de gestation et l'insémination artificielle ;
 - ils (ceux de la Russie et pays de l'Est) sont plus impliqués dans des activités politiques.

C'est donc surtout le côté pratique qui fait la différence.

- ❖ 1 soit 8.33% trouve que la comparaison est difficile à faire.

Les capacités d'interventions des diplômés de l'EISMV varient selon les secteurs d'activités. C'est ce que nous révèle le tableau X ci-dessous.

Tableau X : Capacité d'intervention des diplômés de l'EISMV en fonction des secteurs d'activité

Secteurs d'activité	Capacité d'intervention
Santé animale	Bonne sinon Excellente
Zootecnie	Bonne
Acteur du développement	Satisfaisante sinon Bonne
Epidémiosurveillance	Bonne sinon Excellente
HIDAOA	Bonne sinon Excellente
Environnement et biodiversité	Insuffisante

Notons que les diplômés sortis de l'EISMV se répartissent dans différents secteurs d'activité. Il n'y a pas un secteur qu'on peut qualifier de privilégié pour les docteurs formés à l'EISMV. Cependant, on les retrouve plus concentrés dans deux structures étatiques que sont : la Direction de l'Elevage et l'Institut National de Recherche Agricole du Bénin où ils ont différents services en charge.

2.1.2-Les paraprofessionnels vétérinaires

Les professionnels munis du Diplôme d'Etudes de Techniciens Supérieurs en production animale, ou du Diplôme d'Ingénieur des Travaux en production animale sont autorisés à s'installer en clientèle privée. Ils doivent contribuer à l'encadrement des éleveurs. Sous l'autorité d'un vétérinaire privé (parrain), ils peuvent assurer des soins curatifs et préventifs aux animaux, l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale.

Durant notre enquête, nous avons rencontré 18 paravétérinaires du privé. Les réponses recueillies se présentent dans les tableaux XI et XII suivants :

Tableau XI : Données recueillies auprès des paravétérinaires

Questions	Réponses
Structure de formation ?	-EPAC : 9 fois ; LAMS : 8 fois ; -CETA : 1fois
Premier emploi stable après la formation ?	-Quelques mois : 1 fois ; 2 mois : 1 fois ; 6 mois : 1 fois ; 1 an : 1 fois ; Pas encore d'emploi stable : 4 fois ; Pas de chômage : 1fois
Raison de l'exercice privé ?	-Chômage : 12 fois ; Passion : 6 fois
Si c'était à refaire feriez vous toujours ce choix ?	-Non : 3 fois (l'administration n'aime pas la chose ; trop de discrimination ; l'élevage est laissé pour compte ; guerre entre professionnels) -Oui : 12fois (on vit pas mal ; j'y tiens ; secteur d'avenir ; je me plais bien ; je gagne plus ; je suis plus libre ; c'est mieux ; il faut relever le cheptel ; c'est mieux de travailler en privé pour mieux participer au développement socio économique) -Mitigé : 3 fois
Activités principales ?	-Clinique pharmacie : 12 fois ; Suivi de ferme : 6 fois
Activités complémentaires ?	-Oui : 15 fois (Enseignement ; démarrage périodique de poussins ; agriculture ; cabine téléphonique ; petit commerce ; vente de produits tropicaux et forestiers ; consultant d'un bureau d'étude) -Non : 3 fois
Principaux problèmes ?	-Les autorités à tous les niveaux n'ont pas encore une politique de développement pour le sous secteur élevage où on observe une absence d'application de la réglementation. Les décideurs ne tiennent pas compte de l'avis des acteurs sur le terrain et il y a manque de concertation entre l'Etat et nous -Manque de moyens financier et matériel -Absence d'harmonisation du prix des médicaments et présence de faux produits sur le marché. -Tare dans la formation
Avez-vous des employés ?	-Oui : 9 fois ; Non : 9 fois
Avez-vous des clients réguliers ?	Tous ont répondu oui
Combien d'animaux ?	-Difficile à dire : 9 fois ; Nombre : 9 fois
Avez-vous des contrats ?	-Non : 11 fois -Oui : 4 fois -Temporaire : 3 fois
Rayon d'action ?	-Partout où besoin : 2 fois -Difficile à dire : 3 fois -13 ont donné un chiffre
Activités à titre public ?	-Non : 14 fois -Formation et échange avec l'administration : 2 fois -Main d'œuvre : 2 fois
Activité au quotidien ?	-En fonction du besoin : 14 fois -Routine : 4 fois
Comment les éleveurs sont ils organisés ?	individuel, cité 11 fois (ils ont trop de préoccupations ; peu intéressé ; manque du respect de la parole donnée ; difficile de les regrouper ; pas d'association digne du nom ; tout le monde veut être chef ; la plupart sont des gardiens de troupeaux)

Tableau XII : Données recueillies auprès des paravétérinaires (Suite)

Questions	Réponses
Principaux problèmes que rencontrent les éleveurs ?	<ul style="list-style-type: none"> -Financement (Pas de subvention et le taux d'intérêt des crédits est élevé) et approvisionnement (Intrants zootechniques trop chers) - Importation des produits tels que les œufs ; les poulets congelés - Manque d'organisation et variation du coût des matières premières avec des ruptures de stocks - Manque de suivi régulier des élevages qui ne sont que prestiges souvent car peu d'éleveurs sont des producteurs. Ils ne recrutent pas souvent des techniciens appropriés pour leur élevage. Le métier n'a plus sa valeur car tout le monde veut piquer et observe un mauvais usage des médicaments. C'est lorsque l'éleveur a le dos au mur qu'il vous appelle. - Pathologies diverses, psychose de la grippe aviaire et beaucoup de docteurs vétérinaires sont plus théoriques que pratiques. Les vétérinaires sont devenus commerçants ; Il faut qu'ils soient en contact avec le terrain. -Problèmes de couloirs de passage -Conflits entre éleveurs et agriculteurs à cause du pâturage et l'eau
Nombre de paravétérinaires ?	<ul style="list-style-type: none"> -Difficile à dire : 14 fois -Nombre : 4 fois
Type de relation avec les médecins vétérinaires ?	<ul style="list-style-type: none"> -Complémentarité : 10 fois -Indifférence : 5 fois -Concurrence : 3 fois
Rémunération satisfaisante ?	<ul style="list-style-type: none"> -Non : 11 fois -Difficile à dire : 4 fois -Oui : 3 fois
Travaillez vous avec les docteurs vétérinaires ?	<ul style="list-style-type: none"> -Oui : 15 fois (occasionnel (2 fois) ; professionnel ; amical ; collaborateur) -Non : 3 fois
Quelles contraintes dans votre travail ?	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'échange d'expérience et renforcement des capacités -Inorganisation du personnel de l'élevage et faible encadrement des éleveurs -Résurgence de nouvelles maladies
Evolution prévisible ?	<ul style="list-style-type: none"> -Actuellement j'observe d'abord -Agrandir mon cabinet avec une grande subvention à taux faible -Le secteur n'est plus intéressant -Valoriser ma ferme -Avoir une ferme avec des manœuvres -Si rien n'est fait d'ici là pour régler le secteur, je passerai dans la filière coton

Les paravétérinaires sont principalement formés par des structures telles que : EPAC, LAMS et CETA. On ne retrouve pas sur le terrain des ingénieurs agronomes qui, dans le secteur de l'élevage, sont des cadres de conception. Dans le secteur privé, tout comme les docteurs vétérinaires, ces paraprofessionnels ont pour principales activités la clinique (rurale surtout) et la pharmacie. Ils disposent également d'employés. La grande majorité affirme qu'elle ne travaille pas sous la supervision d'un docteur vétérinaire ; ce qui est contraire aux dispositions légales. Les principaux problèmes sont également d'ordre organisationnel et structurel.

2.2-Les orientations actuelles de la politique sectorielle de l'élevage, les priorités et le rôle joué par la profession vétérinaire

2.2.1-Les filières prioritaires pour le gouvernement d'ici 2012 et les stratégies mises en place

2.2.1.1-La filière lait

Au Bénin, la production laitière est assurée par les Bovins, principalement, la race Borgou, les zébus et les croisés Zébus-Borgou ainsi que les races exotiques et accessoirement par les taurins (Lagunaire et Somba). Il est prévu une amélioration à partir des races locales et une autre à partir des races bovines croisées avec des races exotiques. Autour des grandes agglomérations urbaines comme Lokossa, Comé, Ouidah, Cotonou, Sèmè-Podji, Porto-Novo, Azové, Allada, Abomey, Bohicon, Abomey-Calavi, Parakou, Natitingou, Djougou etc, l'élevage intensif de races exotiques à haute potentialité laitière, sera développé avec des éleveurs modernes disposant des capacités financières et de gestion suffisante. Ces éleveurs seront soit des fonctionnaires à la retraite soit des opérateurs économiques ou des associations d'éleveurs de bovins chez qui, un noyau laitier de petite taille (10 à 20 vaches) sera mis en place à partir des vaches acquises à la ferme de Kpinou et de l'Okpara ou à partir du marché mondial du bétail. Pour faciliter la collecte, la transformation et la commercialisation du lait et des produits laitiers, des systèmes de collecte et de transformation seront mis en place autour des fermes. Le nombre et le lieu d'implantation des laiteries dépendront de la quantité de production et la demande en produits laitiers. Ces centres ou mini laiteries organiseront la collecte, la transformation du lait et la commercialisation des produits laitiers selon les normes en vigueur.

☞ Rôle des acteurs

- *Direction de l'Élevage* : elle assurera la mise en quarantaine des animaux importés sous la responsabilité de l'importateur afin de protéger le cheptel national. Elle assurera aussi le contrôle des semences importées, la diffusion et le suivi des métis F1. Les agents des services vétérinaires

recevront une formation complémentaire pour assurer le contrôle de la qualité du lait et des produits dérivés commercialisés par les mini laiteries. A ce sujet, un laboratoire de guidance et de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale sera créé. Les agents de ce laboratoire pourront recevoir une formation adéquate à l'EISMV de Dakar.

- *Fermes d'élevage* : les fermes d'élevage d'Etat deviendront les centres névralgiques pour la production et la distribution des animaux aux éleveurs.
- *Inséminateurs* : les inséminateurs seront choisis parmi les professionnels privés. Ces derniers recevront une formation adéquate concernant toutes les questions relatives à l'insémination et à la reproduction.
- *Éleveurs* : la participation des éleveurs se fera par :
 - l'acquisition des vaches laitières (race pure ou améliorée) ;
 - la construction des étables ;
 - la constitution de réserves fourragères suffisantes pour une stabulation permanente des animaux ;
 - la disponibilité de la main d'œuvre nécessaire ;
 - la contribution financière à l'insémination artificielle ;
 - le respect du protocole d'élevage mis en œuvre ;
 - l'engagement à signer des contrats avec les différents intervenants comme les vétérinaires privés, les fournisseurs d'intrants et les gestionnaires des laiteries pour la livraison du lait.
- *Organisations professionnelles* : Les capacités des organisations professionnelles pour leur responsabilisation seront renforcées. Pour cela, elles seront amenées à :
 - se structurer en entités représentatives, fonctionnelles et opérationnelles ;
 - améliorer leur compétence pour une bonne gestion de leurs affaires et de leurs organisations ;

- se préparer à assurer la gestion durable des infrastructures et des activités ;
- rendre fluides et transparentes les transactions commerciales dans la filière lait (production, transformation et commercialisation) [6].

2.2.1.2-La filière viande bovine : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012

L'objectif de production est d'accroître de 20% la part de viande bovine dans la production nationale de viande en la faisant passer de 29 964 tonnes en 2006 à 35 957 tonnes en 2012.

Le programme mettra l'accent sur l'amélioration de la production en s'appuyant sur l'amélioration génétique et les conditions d'élevage à travers deux systèmes d'élevage à savoir : le système d'élevage associé aux cultures sèches et les systèmes d'élevage sédentaire dont, les exploitations agro-pastorales sont à dominante agricole et/ou élevage.

La stimulation de la production laitière aurait comme effet induit d'augmenter la production de viande bovine comme sous produit du lait. Ces deux systèmes sont considérés comme les plus favorables à l'augmentation de la production de viande à partir d'animaux de trait ou à partir d'animaux maigres embouchés. L'amélioration génétique vise à accroître la productivité en viande à travers les croisements de vaches locales avec des Zébus ou avec des races bovines exotiques à viande, le tout, sous contrôle pour éviter l'absorption des races locales. Ce programme devra impliquer un grand nombre d'éleveurs emboucheurs. Seront donc privilégiés les villages ayant la tradition de la pratique de l'embouche.

Le programme fera appel aux CeRPA ou à des OP d'éleveurs de ruminants (UDOPER par exemple) ou à des ONG spécialisées qui fourniront le personnel d'encadrement nécessaire pour le suivi rapproché des éleveurs. Les auxiliaires d'élevage donneront des conseils techniques aux éleveurs et diffuseront

des thèmes de vulgarisation qui porteront sur la conduite des troupeaux ; les techniques d'embouche bovine ; la complémentation alimentaire et les besoins des différentes catégories d'animaux ; l'utilisation des ressources naturelles, contrôle des feux de végétation[6].

2.2.1.3-La filière viande ovine et caprine : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012

Deux races de mouton se rencontrent sur le territoire du Bénin : la race Djallonké dans tout le pays à l'exception de l'extrême Nord ; la race Peulh dans le Nord (et actuellement dans certaines localités du sud Bénin). Les caprins appartiennent à la race guinéenne et à la race Sahélienne (dans l'extrême Nord Bénin).

L'objectif de production est d'accroître de 40 % la part de viande de petits ruminants dans la production nationale de viande en la faisant passer de 6752 tonnes en 2006 à 9453 tonnes en 2012.

Dans le cadre de la présente composante, le programme mettra l'accent sur l'amélioration de la production en s'appuyant sur l'amélioration génétique et les conditions d'élevage à travers deux (2) systèmes de production traditionnels dont un consacré aux ovins et le second consacré aux caprins. L'élevage ovin s'appuie sur les modèles de dix (10) brebis et un bélier, et l'exploitation des caprins est composée de six (6) chèvres et un bouc. L'amélioration génétique vise à accroître rapidement les productivités et les productions des races ovines et caprines locales à travers les actions suivantes :

- i) la sélection massale en noyau ouvert ;
- ii) la multiplication des meilleurs géniteurs retenus ;
- iii) la diffusion, dans les élevages encadrés, de géniteurs performants pour la reproduction.

En année 6 (année de croisière), la production générée par le programme sera respectivement de 803,4 et 774,77 tonnes pour les élevages ovins et les élevages caprins soit 1577,77 tonnes. L'élevage ovin et caprin se pratique dans

toutes les zones agro-écologiques du Bénin, surtout en milieu villageois. Le nombre de bénéficiaires (éleveurs villageois) est respectivement de 1450 et 1550 pour l'élevage traditionnel amélioré ovin et l'élevage traditionnel amélioré caprin. La mise en œuvre des actions d'amélioration des conditions d'élevage et de productivité des ovins et caprins locaux nécessite la mise en place d'un dispositif d'encadrement rapproché comprenant des auxiliaires d'élevage au niveau des communes. A cet effet, le programme fera appel aux CeRPA ou aux ONG spécialisées qui fourniront ces catégories d'agents. Les auxiliaires d'élevage donneront des conseils techniques aux éleveurs et diffuseront des thèmes de vulgarisation qui porteront sur :

- i) la construction des bergeries et chèvreries ;
- ii) la complémentation alimentaire ;
- iii) la conduite des troupeaux ;
- iv) l'embouche ovine et caprine ;
- v) l'hygiène de l'habitat.

Ils seront aussi chargés du suivi zootechnique et économique des élevages encadrés (collecte et analyse des fiches d'enregistrement des événements du troupeau tenues par les éleveurs). Les activités d'encadrement des éleveurs de petits ruminants seront renforcées par une unité de recherche-développement. Les actions de recherche porteront sur :

- (i) la sélection massale ovine et caprine ;
- (ii) l'alimentation ;
- (iii) la socio-économie des élevages ;
- (iv) la commercialisation des produits etc [6].

Durant nos enquêtes sur le terrain, les réponses recueillies auprès des éleveurs de ruminants (bovin ; ovin/caprin soit 27 éleveurs) sont présentées dans le tableau XIII suivant :

Tableau XIII : Données recueillies auprès des éleveurs de ruminants

Questions	Réponses
Avez-vous un suivi ?	-Oui : 26 fois (par les vétérinaires du privé et du public) -Non : 1 fois
Avez-vous un contact régulier avec des vétérinaires ?	-Vétérinaire public et privé : 13 fois -Vétérinaire privé : 4 fois -Vétérinaire public : 9 fois
Avantages de ces collaborations ?	-Conseil et aide en cas de conflit avec les agriculteurs. Participation à des séances de sensibilisation: 7 fois -Soins, accès aux médicaments et vaccination: 11 fois -Nous sommes connus par l'administration -Bonne santé et prolificité de mon troupeau
Inconvénients de ces collaborations ?	-Aucun : cité 11 fois -Rupture de médicaments et manque d'efficacité au niveau de certains médicaments et des vétérinaires: cité 5 fois -Manque de vétérinaire sur le terrain. Parfois ils mettent trop de temps avant de venir: cité 5 fois -Les honoraires sont très élevés : cité 6 fois -En cas de transhumance on change de vétérinaire
Maladie ou mortalité importante ?	-Non : 19 fois -Oui : 8 fois
Comment êtes vous organisés ?	-Individuel : cité 21 fois -Chacun fait appel à son vétérinaire en cas de problème ou pour un traitement -Des associations existent mais non fonctionnelles. Nous sommes éloignés les uns des autres ce qui fait que quand il faut se regrouper, on voit peu de monde. Mais en cas de vaccination on se regroupe. Dès qu'un vétérinaire arrive chez l'un d'entre nous, les autres en profitent pour poser leurs problèmes - Manque de formation et on attend tout de l'Etat
Principaux problèmes que vivent les éleveurs ?	-Transhumance sur des distances de plus en plus longues (Pâturage ; Eau ; Conflit foncier ; Paiement de lourdes taxes) -Manque de moyens financiers et d'encadrement d'où faible production de lait -Problème de déparasitage ; Mortalité chez les veaux ; Fièvre aphteuse ; Pica ; Trypanosomose ; Dermatose - Manque de médicaments et souvent ils coûtent chers - Manque de débouché pour l'écoulement des produits - Absence d'association digne du nom et mauvaise foi des autorités locales : pendant la transhumance quand vous venez dans leur zone, ils vous prennent de l'argent et vous donnent l'autorisation. Dès qu'il y a un autre éleveur plus offrant, on vous chasse des lieux.
Prévision	Tous veulent accroître leur cheptel

Les éleveurs de bovins rencontrés ont des effectifs qui sont autour de 70 à 90 têtes. La presque quasi-totalité de ces éleveurs affirme travailler avec les vétérinaires. Mais ils ne font pas de différence entre docteurs vétérinaires et paravétérinaires ; encore moins, entre celui du public ou du privé. Tous reconnaissent qu'il y a beaucoup d'avantages à travailler avec les vétérinaires et veulent accroître leur cheptel. Dans le même temps, ils trouvent que les

honoraires sont parfois trop élevés. Ils estiment également que les vétérinaires ne sont pas en nombre suffisant sur le terrain.

2.2.1.4-La filière volaille : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012 au Bénin

Le premier défi est celui de couvrir progressivement mais rapidement tous les besoins alimentaires et prioritaires de la population béninoise en œufs de table et en viande de volaille, et de doubler à moyen terme (2012), la consommation moyenne annuelle individuelle d'œuf de table. On pourra viser à long terme les marchés extérieurs (celui du Nigeria en l'occurrence). Cette ambition porte la consommation moyenne en œufs de table de 1,6 kg par individu en 2005 à 3,4 kg en 2012, soit une augmentation annuelle de 0,3 kg de consommation d'œufs de table par Béninois. Cela constitue un intérêt pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de même que la création d'emploi pour les jeunes. Pour arriver à couvrir ces besoins, il est indispensable de doubler la production actuelle d'œufs de table (8800 t) en 2008 (soit 17600 t) et de la quadrupler en 2012 (soit 35200 t). Cette prévision appelle à doubler le nombre d'aviculteurs modernes en 2008 (1 015) et de le quadrupler en 2012 (2030).

L'aviculture traditionnelle contribuera pour 1/10^{ème} à cette production d'œufs de table. Dans cette sous-filière, sans exclure la poule traditionnelle, la pintade qui est une pondeuse naturelle sera privilégiée. En considérant un effectif moyen de 50 matrices pintades par éleveur, on estime à 6 000 (en 2008) et 10 000 (en 2012), le nombre d'aviculteurs traditionnels à appuyer sur toute l'étendue du territoire national.

Le deuxième défi serait d'offrir un environnement économique favorable au développement de la production locale d'œufs et de viandes de volailles. Il s'agit de sécuriser les productions locales par la mise en place des instruments de régulation tarifaire et de marché, pour un meilleur contrôle des importations et rendre compétitive la filière avicole.

Le troisième défi est de renforcer les capacités de contrôle et d'analyse des intrants et produits avicoles par les institutions compétentes de l'Etat.

Le quatrième défi est d'une part celui d'une meilleure organisation des acteurs professionnels de la filière et d'autre part la mise en place de l'interprofession. Dans ce cadre le programme apportera :

► l'appui à la mise en place d'un modèle d'organisation de la production caractérisée par l'intégration fonctionnelle verticale des structures suivantes :

➤ deux usines d'aliments pour volailles de capacité annuelle de 80 000 tonnes pourvues de magasins de stockage pour la production d'une gamme complète d'aliments et concentrés pour bétail par usage de matières premières locales disponibles ;

➤ une unité de production de poussins d'un jour de capacité annuelle de 2 millions de poussins chair et pondeuses. Le rôle de la société de production de poussins d'un jour pourra être déterminant dans la relance et le planning des productions avicoles au Bénin ;

➤ un abattoir moderne équipé, pourvu de chambres froides pour l'abattage et le conditionnement de 2.000.000 de poulets chair et poules réformées par an.

► l'appui à la création d'un service d'assistance technique permanente au secteur privé en matière d'aviculture en vue de contribuer à :

➤ la création d'une centrale d'achat de médicaments vétérinaires et à l'approvisionnement régulier de dépôts pharmaceutiques pour assurer la fourniture sans rupture des médicaments et vaccins utilisés par les aviculteurs ;

➤ la réduction des coûts de production à travers :

- l'amélioration du niveau de technicité des producteurs par la formation professionnelle, l'acquisition de connaissances appropriées de gestion ;
- la diminution du coût des intrants par une meilleure organisation des approvisionnements ;

- le respect rigoureux des relations fonctionnelles entre les différentes étapes allant de la production à la commercialisation ;
- l'exonération des intrants avicoles.

➤ l'amélioration de l'alimentation : il sera proposé une formule standard de provende par catégorie et par espèce. Pour ce faire, un contrôle de qualité des échantillons d'aliments prélevés auprès des fabricants par des laboratoires agréés sera périodiquement réalisé [6].

Au cours de notre enquête nous avons pu rencontrer 12 éleveurs de volailles. Nous présentons dans le tableau XIV ci-dessous, le résultat du dépouillement des données collectées.

Tableau XIV : Données recueillies auprès des aviculteurs

Questions	Réponses
Avez-vous un suivi de votre élevage ?	-Moi-même : 7 fois -Animalier : 5 fois
Avez-vous un contact régulier avec des vétérinaires ?	-Vétérinaires privés et vétérinaires publics : 5 fois -Vétérinaires privés : 5 fois -Vétérinaires publics : 2 fois
Avantages de ces collaborations ?	-Conseil pour des prises de décision, échange d'idée et complémentarité - Appuis techniques et conseils pour bénéficier des formations et des aides de l'Etat -Appuis pour l'achat d'intrants. Diagnostic précis avec fourniture de médicaments et traitement adéquat - Plus de problèmes majeurs dans mon élevage en matière de santé et de gestion avec augmentation de mes marges
Inconvénients de ces collaborations ?	-Aucun : 9 fois -Parfois rupture de médicaments -Détournement des projets venant des éleveurs -Les vétérinaires sont chers et ne viennent pas vers nous
Maladie ou mortalité importante ?	-Non : 7 fois -Oui : 5 fois
Comment êtes vous organisés ?	-Individuel (chacun pense que c'est mieux) : 5 fois -On fait appel au vétérinaire en cas de problème -Des associations existent mais beaucoup y sont réticents
Principaux problèmes que vivent les éleveurs ?	-Variation des prix en fonction des saisons avec mévente (Importation des œufs) et écoulement difficile des poules reformées à cause des produits congelés importés - Approvisionnement difficile en intrants qui sont chers et non contrôlé par l'Etat ce qui fait que le coût de production est élevé - Manque de moyens financiers car il n'y a pas de crédit à taux d'intérêt faible -Problème de gestion, de formation, de vol et de pathologie
Prévision ?	Tous veulent accroître leur cheptel

Les aviculteurs rencontrés ont des effectifs qui tournent autour de 1000 et 2000 têtes. Ils ont souvent recours aux vétérinaires pour bénéficier des conseils et appui techniques. Ils jugent les honoraires hors de portée mais veulent accroître leur cheptel.

2.2.1.5-La filière viande porcine : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012

L'élevage de porc est plus concentré dans les départements du Sud et du Centre où il constitue la deuxième activité du sous secteur après la volaille. Le programme prévoit de doubler la production actuelle en la faisant passer de 3630 tonnes en 2006 à 7260 tonnes en 2012. Le frein majeur à tout développement de la production porcine reste la présence de la PPA qui sévit au Bénin à l'état endémique. La crainte d'une résurgence de la maladie, explique l'attitude des éleveurs qui hésitent véritablement à se lancer dans la reprise de l'élevage et qui, en conséquence détiennent de faibles effectifs d'animaux dans leur élevage. Il est donc envisagé la poursuite des enquêtes sérologiques pour connaître l'état sérologique des élevages avant et après la reprise des activités dans les élevages ; mesurer le degré de risque dans l'espace et réaliser la carte sanitaire. Pour accroître les productions, le programme mettra également l'accent sur l'intensification en s'appuyant sur l'amélioration génétique et l'amélioration des conditions d'élevage à travers les systèmes de productions existants. L'élevage intensif en race pure ou de sujets de croisement de race exotique sera développé en zones périurbaines du Sud (Porto-Novo Cotonou, Lokossa), du Centre (Bohicon) et du Nord Bénin (Parakou et Natitingou). Les fermes d'élevage de Kpinnou et de l'Okpara du domaine de l'Etat, auxquelles s'ajoutera un multiplicateur privé, abriteront des troupeaux de base de races exotiques (Landrace et large white) et se spécialiseront dans la multiplication et la fourniture des reproducteurs aux éleveurs.

L'exécution des activités de développement de la production de viande porcine nécessite un encadrement spécialisé rapproché des producteurs. Pour

augmenter la productivité de l'élevage, il est nécessaire que les acteurs de la filière (porciculteurs, provendiers, traiteurs et revendeurs de porcs, agents d'encadrement....) puissent améliorer leurs compétences à travers des formations et des recyclages. A cet effet, il sera assuré l'encadrement individuel et/ou de groupe des acteurs, par la mise en place des techniques d'élevage et des méthodes de gestion bien éprouvées. Les thèmes techniques à dispenser porteront sur le choix du matériel animal, l'amélioration de la préparation des provendes, la maîtrise sanitaire des élevages, la gestion technico-économique des élevages, l'amélioration génétique et les normes de qualité. On estime à 9000 le nombre d'éleveurs et autres acteurs qui seront formés et/ou recyclés sur 5 ans [6].

Au cours de notre enquête nous avons pu rencontrer 2 éleveurs de porcs. La peste porcine africaine a tellement fait de ravage au point où très peu d'éleveurs sont maintenant officiellement connus par les autorités. Or c'est avec ces dernières que nous avons travaillées. Nous présentons le résultat de l'analyse des données collectées dans le tableau XV ci-dessous.

Tableau XV : Données recueillies auprès des éleveurs de porcs

Questions	Réponses
Avez-vous un suivi de votre élevage ?	-Moi-même : 2 fois
Avez-vous un contact régulier avec des vétérinaires ?	-Vétérinaires privés et vétérinaires publics : 1 fois -Vétérinaires privés : 1 fois -Vétérinaires publics : 0 fois
Avantages de ces collaborations ?	-Sauvetage en cas de mise bas compliqué -Traitement des ectoparasites -Après intervention le troupeau se porte mieux
Inconvénients de ces collaborations ?	-Parfois non paiement des honoraires -Non satisfaction pour des cas désespérés
Maladie ou mortalité importante ?	-Non : 2 fois -Oui : 0 fois
Comment êtes vous organisés ?	-Chacun fait appel à son vétérinaire -On sollicite parfois l'aide d'un cabinet
Principaux problèmes que vivent les éleveurs ?	-Non disponibilité parfois des vétérinaires -Manque de suivi régulier des élevages -Parasitisme et mortalité des porcelets -Manque de matériels de travail
Prévision ?	Tous veulent accroître leur cheptel

A cause de la PPA, il y a peu d'éleveurs de porc bien que la demande en viande porcine soit élevée. Beaucoup ont maintenant compris la nécessité du suivi de leur cheptel par des vétérinaires.

2.2.1.6-La filière viande de lapin et d'aulacode : situation actuelle et perspective à l'horizon 2012

L'objectif du Programme serait de contribuer à accroître, la part de viande de lapin de 100% dans la production nationale de viande soit, de 1350 à 2700 tonnes sur 5ans (2007-2012). Pour cela, il s'agira d'arriver à encadrer 1800 nouvelles lapines mères en faisant passer les effectifs à 36000 lapines-mères sur les 5 ans. Le ratio d'encadrement actuel mis en place par l'ABeC est d'un moniteur cunicole pour 100 éleveurs. Par rapport aux objectifs de production annoncés, l'ABeC devra recruter en plus de ces moniteurs 15 nouveaux, chacun coûtant environ 2 millions de F CFA par an (salaires et frais de tournées). En dehors de l'ABeC qui forme les éleveurs sur différents thèmes techniques, il y a également le CECURI qui forme sur les techniques cunicoles et qui peut, sur demande, organiser des sessions de formation décentralisées. Les activités d'encadrement des éleveurs seront renforcées par les activités de recherche du CECURI.

Quant à l'aulacode, dans le cas du présent programme, la projection retenue est l'hypothèse faible ; c'est-à-dire une consommation moyenne de 5g de viande d'aulacode par habitant/an. Elle indique pour l'année 2012, des demandes en viande d'aulacode qui pourraient se situer autour de 407,75 tonnes. Le nombre d'aulacodes d'élevage à produire a été estimé sur la base d'un poids moyen de 2,8kg par carcasse pour des animaux de 4 kg poids vif à l'abattage. A l'horizon 2011-2012, l'offre porterait sur les équivalents aulacodes d'élevage à produire de l'ordre de 160 714 têtes. La formation de nouveaux aulacodiculteurs à titre payant sera dévolue aux anciens aulacodiculteurs, au SEAG, aux agents des CeRPA à l'INRAB et à la DE. Les thèmes à enseigner porteront essentiellement sur les techniques d'élevage. Les anciens aulacodiculteurs seront périodiquement recyclés et formés sur des nouveaux thèmes découlant des résultats de la

recherche. Les perspectives de la recherche seront axées prioritairement sur la levée des principales contraintes suivantes :

- i- conduite de l'élevage (santé, habitat, alimentation, reproduction et production) ;
- ii- transformation, conservation et stockage des produits aulacodicoles ;
- iii- besoins en financement ;
- iv- marché des produits aulacodicoles : normes de traçabilité des produits aulacodicoles [6].

Au cours de notre enquête nous avons pu rencontrer 12 éleveurs de lapin/aulacode. Nous présentons le résultat du dépouillement des données collectées dans le tableau XVI ci-dessous.

Tableau XVI : Données recueillies auprès des éleveurs de lapin/aulacode

Questions	Réponses
Avez-vous un suivi de votre élevage ?	-Moi-même : 9 fois -Ma femme ; mon enfant et moi-même : 2 fois -Techniciens : 1 fois
Avez-vous un contact régulier avec des vétérinaires ?	-Vétérinaires privés et vétérinaires publics : 12 fois -Vétérinaires privés : 0 fois -Vétérinaires publics : 0 fois
Avantages de ces collaborations ?	-Appuis technique, conseils et fourniture en intrants -Coopération et complémentarité -Certification de mes produits pour la commercialisation à l'étranger -Soins et maîtrise des pathologies
Inconvénients de ces collaborations ?	-Manque d'intrant chez les vétérinaires publics et absence de laboratoires spécialisés ; parfois on fait à l'Europe pour les analyses -Manque de formation et de recyclage -Faible effectif des vétérinaires du public -Les vétérinaires sont chers car il faut payer le déplacement et les honoraires
Maladie ou mortalité importante ?	-Non : 3 fois -Oui : 9 fois
Comment êtes vous organisés ?	-Pas d'association digne du nom car on manque de confiance mutuelle et trop de cupidité -Chacun a son vétérinaire mais parfois ils ne sont pas disponibles assez tôt
Principaux problèmes que vivent les éleveurs ?	-Pénurie d'intrants qui coûtent chers, peu de spécialistes et manque de produits vétérinaires spécifiques aux lapins et aulacodes - Méconnaissance des maladies car main d'œuvre peu qualifiée et manque de recyclage -Pathologies diverses et absence de laboratoire et d'abattoir dignes du nom - Concurrence avec la viande de brousse et manque de débouchées pour l'écoulement des produits - Manque de moyens financier et matériel. Pas de subvention de l'Etat qui s'intéresse peu à cette filière - L'alimentation pose problème -Beaucoup d'aviculteurs sont devenus cuniculteurs à cause de la psychose liée à la grippe aviaire
Prévision	Tous veulent accroître leur cheptel

Il s'agit de filières très jeunes dans lesquelles se lancent beaucoup d'éleveurs car la demande existe. Les éleveurs font appel aux vétérinaires en cas de besoins.

2.3-Les perspectives d'évolutions de la profession vétérinaire au Bénin d'un point de vue quantitatif et qualitatif et les leçons à en tirer dans le cadre du projet d'établissement de l'EISMV

S'il y a un point sur lequel tout le monde (les personnalités enquêtées) s'accorde, c'est celui de la nécessité pour l'Etat béninois de procéder au recrutement de jeunes vétérinaires afin de préparer la relève. Selon le Directeur des Ressources humaines (DRH) du MAEP, en 2008 presque tous les médecins vétérinaires de la fonction publique devaient aller à la retraite. Entre temps en 2005 l'Assemblée Nationale a voté une loi qui prolonge l'âge de la retraite à 65ans modifiant ainsi l'ancienne loi qui prévoit le départ à la retraite après 30ans de service. Malgré cela, le DRH estime que cette loi ne résout rien car en 2013, la grande majorité des médecins vétérinaires de la fonction publique sera à la retraite et qu'il serait plus judicieux, que l'Etat, commence dès maintenant à recruter 3 ou 4 médecins vétérinaires par an. Le personnel est vieillissant (tous les médecins vétérinaires sont déjà autour de 50ans plus ou moins) et une personne fait le travail normalement prévu pour deux. Seuls les personnels de soutien sont recrutés. Dans les services publics, la majorité des médecins vétérinaires que nous avons pu rencontrer sont à moins de cinq ans de leur retraite. En ce qui concerne le nombre de docteurs vétérinaires dont le Bénin pourrait en avoir besoin d'ici l'horizon 2015, personne n'a été en mesure de nous fournir un chiffre ; tous ont affirmé que le besoin est tout simplement énorme.

Dans le secteur privé, la situation est plus délicate car il n'y a pas de conditions qui vous obligent à cesser vos activités et d'aller à la retraite. C'est ainsi qu'on retrouve d'anciens fonctionnaires à la retraite qui sont installés en clientèle privée. Ce comportement est décrié par les jeunes vétérinaires rencontrés. De l'avis de certains, le secteur de la pharmacie et clinique a encore besoin de

médecins vétérinaires. En effet le Bénin compte 77 communes et si on suppose qu'il faut un médecin vétérinaire par commune on constate alors aisément qu'il y a au moins 40 à 50 communes qui sont sans médecin vétérinaire. Le secteur des fermes d'exploitation est encore vierge car il n'existe au Bénin aucune grande ferme privée digne du nom qui appartienne à un docteur vétérinaire. Toutes les grandes fermes privées de la place sont détenues par des particuliers. Cette situation est largement décriée par beaucoup d'acteurs que nous avons rencontrés. Le secteur de l'environnement et de la faune est aussi vierge car il n'y a pas de spécialistes dans ces domaines. Rappelons qu'il y a beaucoup de domaines d'activités où les docteurs vétérinaires peuvent mieux exercer mais qui sont occupés par des ingénieurs agronomes.

Suite à la rencontre du Ministre du MAEP avec les jeunes récemment sortis de l'EISMV, rencontre à laquelle nous avons pris part, le Ministre recommande un nouvel état d'esprit de la part des docteurs vétérinaires à qui, il demande d'être des entrepreneurs créateurs d'emploi et non des demandeurs d'emploi. En effet, l'actuel gouvernement a décrété la révolution verte qui passe par le développement de l'agriculture. Des efforts soutenus sont faits par le gouvernement chaque jour pour prouver sa bonne foi qui est celle de faire du Bénin d'ici 2012 un pays émergent avec son agriculture comme étant sa base économique. Si le secteur primaire se développe donc, il faut un secteur secondaire dynamique avec la mise en place des industries de transformation. C'est à ce niveau que les docteurs vétérinaires sont désormais attendus pour faire valoir leur appellation de cadres supérieurs.

Selon le Conseiller Technique du Ministre pour la Promotion de l'Elevage et de la Pêche (CTPEP), le docteur vétérinaire doit cesser d'être seulement l'homme à la seringue et donc chercher à faire valoir ses compétences dans d'autres domaines tels que : la planification ; gestion des projets ; consultant auprès des banques pour l'évaluation des projets etc. Il poursuivra en disant que la demande en docteur vétérinaire est urgente mais l'Etat ne dispose pas encore

de moyens financiers pour en recruter. Cet avis est également partagé par le Directeur de l'Elevage (DE). La Direction des pêches et celle de l'environnement affirment que l'arrivée des docteurs vétérinaires dans leur rang est inopportune. Le Président de l'Ordre des vétérinaires estime quant à lui qu'une spécialisation des docteurs vétérinaires est plus salubre. Le CTPEP et le DE recommandent aussi que les docteurs vétérinaires soient des créateurs d'emploi et non des demandeurs d'emploi.

De l'avis des personnalités enquêtées, les profils de compétences attendues et les créneaux porteurs pour la profession vétérinaire au Bénin à l'horizon 2012 sont :

- ☞ importation d'intrants zootechniques ;
- ☞ pharmacie clinique ;
- ☞ ferme de production (Porc ; volaille ; lapin ; aulacode ; petits ruminants) ;
- ☞ gestion des entreprises ;
- ☞ grossiste importateur de médicaments ;
- ☞ spécialisation telle que: véto-économiste qui est différent d'agro-économiste ; zootechnicien ;
- ☞ gestion de la qualité car les transformations vont prendre une place importante selon le CTPEP du MAEP ;
- ☞ insémination artificielle ;
- ☞ bureau d'étude ;
- ☞ planification.

Notons que l'estimation faite des besoins minima en personnel technique en vue de la mise en œuvre du programme gouvernemental d'ici l'horizon 2012, se présente comme suit :

- ☞ niveau central et déconcentré [6]:

- sous direction des services vétérinaires : 28 docteurs vétérinaires.
- sous direction promotion des filières : 11 agronomes ou vétérinaires zootechniciens.

☞ niveau décentralisé : 77 inspecteurs de développement rural et les vétérinaires privés autorisés à s'installer en clientèle privé tout en ayant un mandat sanitaire [6].

Aux bas mots donc, le gouvernement a besoin de 100 docteurs vétérinaires d'ici 2012 pour mener à bien sa politique d'élevage. A cela il faut ajouter 25 départs à la retraite d'ici 2012 qu'il va falloir combler. Il apparaît donc clairement que pour 2012, le Bénin a besoin au minimum de 125 docteurs vétérinaires dont plus de la moitié dans le secteur public.

Chapitre III: Discussion et recommandations

3.1-Discussion

3.1.1-La situation actuelle de la profession vétérinaire dans le pays et quelle est la place des diplômés de l'EISMV dans cette profession

3.1.1.1-Les médecins vétérinaires

► Dans le secteur public, 10 sur 13 soit 77% ont eu à faire une autre formation diplômante après le Doctorat vétérinaire. En ce qui concerne le recrutement dans la fonction publique, on constate qu'au fur et à mesure que les années passent le nombre de nouveaux recrues diminue. Ce constat est en corrélation avec la mise en application du PAS. A propos de la rémunération, personne n'est satisfait, même pas le CTPEP. Ainsi donc le constat selon lequel le fonctionnaire béninois est mal payé est une réalité partagée par plusieurs corps professionnels. Les diplômés de l'EISMV sont majoritaires dans le public et affirment remplir leur tâche avec beaucoup d'aisance. Cependant bon nombre reconnaît un manque de connaissance sur le plan administratif (rédaction de rapport, de compte rendu etc.).

► Dans le secteur privé, sur le total enquêté, le nombre de docteurs qui s'installe en clientèle privée est en augmentation car ils étaient 3 entre 1990-1995 ; 8 entre 1996-2001 (intervalle de 5ans) ; 8 entre 2002-2006 (intervalle de 4ans). Cette tendance à la hausse est tout à fait normale car l'Etat béninois continue de former des docteurs vétérinaires pendant qu'il garde la porte de la fonction publique fermée. Cette situation explique les raisons qui ont poussé la plupart des docteurs privés à faire ce choix (14 sur 19 soit 73% ont dit que c'est à cause du chômage qu'ils se sont retrouvés dans le privé). Paradoxalement, quand on leur pose la question de savoir « si c'était à refaire, feriez vous encore ce choix ? » 10 sur 19 répondent oui soit 52.63% et 4 répondent non soit 21%. On constate donc que bien qu'ils aient été contraints par les circonstances d'aller dans le privé, aujourd'hui plus de la moitié ne le regrette pas. Mais ce qui reste déplorable, c'est

que tous sont dans le secteur des médicaments vétérinaires (pharmacie-clinique ; grossiste ; représentant de firme) reconnus par tous comme étant le plus rentable actuellement au Bénin. Ainsi donc, les autres domaines où le docteur vétérinaire est appelé à faire valoir ses compétences sont occupés par les paraprofessionnels vétérinaires en occurrence les ingénieurs agronomes. La Directrice des pêches nous a confié qu'ils n'ont pas besoin de docteurs vétérinaires dans leur rang alors que les exportateurs de crevettes béninois sur le marché de l'Union Européenne par exemple doivent faire estampiller leur produit; ce qu'ils font d'ailleurs en passant par le Togo voisin. Les problèmes que rencontrent les vétérinaires du privé sont multiples (voir tableaux VIII et IX) et la plupart trouvera solution dans la mise en application du mandat sanitaire.

Avec les paravétérinaires installés en privé, 11 sur 19 soit 57% jugent leur relation comme une complémentarité mais quand on leur demande si ces paravétérinaires constituent une menace pour l'insertion des jeunes vétérinaires, alors, on a 50% de oui et 50% de non. On voit donc que l'influence des paravétérinaires dans le secteur privé est telle qu'on ne saurait les oublier car ils peuvent rivaliser au même titre que les docteurs vétérinaires. Plutôt que de chercher à les combattre on ferait donc mieux de collaborer avec eux.

► Comparaison avec les résultats des enquêtes antérieures

En 2006, une étude conduite par l'EISMV a porté sur 24 de ses diplômés ressortissants de huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal et Togo). Parmi ces 24 vétérinaires, 14 sont sortis avant la libéralisation de la profession vétérinaire dans leur pays. Il ressort que :

- 60% sont dans le public ;
- 96% ont fait une formation complémentaire ;
- 77% ont rencontré diverses difficultés pour leur insertion professionnelle ;
- 79% jugent la formation satisfaisante ;

- les secteurs d'avenir sont : développement (ONG, bureau d'étude, projet), environnement et faune sauvage, productions animales.

Une autre étude a été réalisée en 2007 (Janvier-Mai) par NDUNGUTSE [20] au Rwanda. Elle a porté sur 62 vétérinaires exerçant au Rwanda dont 17 sortis de l'EISMV parmi lesquels :

- 50% sont dans le public ;
- 65% ont fait une formation complémentaire ;
- 63% ont rencontré diverses difficultés pour leur insertion professionnelle ;
- 65% jugent la formation satisfaisante ;
- les secteurs d'avenir sont : la clientèle privée avec la vulgarisation et l'encadrement des éleveurs, la gestion des grandes fermes, l'enseignement et la recherche, la consultance, les ONG, l'environnement et la faune sauvage, l'importation et la commercialisation des produits agricoles.

Ces deux résultats sont presque similaires à ce que nous avons obtenu sur l'analyse des 12 vétérinaires sortis de l'EISMV rencontrés sur le terrain. La différence se situe au niveau des secteurs d'avenir. Les acteurs rencontrés parlent beaucoup plus de la vente de médicaments vétérinaires et des productions animales.

3.1.1.2-Les paravétérinaires privés en comparaison avec les vétérinaires privés

Leur situation est semblable à celle des docteurs vétérinaires. Cependant au moment où 100% des vétérinaires affirment disposer d'employés, seulement 50% des paravétérinaires en ont. Ce qui montre qu'ils sont plus en contact direct avec le client en occurrence les éleveurs. En plus, ils sont bon marché car exercent beaucoup plus en solitaire contrairement à un docteur vétérinaire qui doit penser à sa personne et à ces employés avant de fixer les honoraires. A cause de ces principaux constats, les paravétérinaires, qu'on retrouve par ailleurs nombreux dans l'informel, sont plus sollicités. C'est en cela que certains docteurs vétérinaires les voient comme des concurrents. Tous d'ailleurs affirment avoir des clients

réguliers contrairement aux docteurs vétérinaires. Néanmoins 50% trouvent leur relation avec les docteurs vétérinaires comme une complémentarité.

3.1.2-Les orientations actuelles de la politique sectorielle de l'élevage, les priorités et le rôle joué par la profession vétérinaire

Après lecture de la vision du gouvernement pour l'horizon 2012, nous pouvons faire ressortir les aspects suivants :

- ☞ la filière lait : les vétérinaires publics sont attendus pour mener des actions telles que le croisement des races ; mise en place des mini laiteries ; contrôle de la qualité ; la production et distribution des animaux aux éleveurs. Les vétérinaires privés sont attendus comme inséminateurs et acteurs dans l'encadrement des éleveurs ;
- ☞ la filière viande bovine : les vétérinaires publics vont assurer le croisement de race, par contre ceux du privé interviendront dans des actions telles que la gestion d'exploitation agropastorale ; l'embouche ; l'encadrement des éleveurs qui seront en nombre important ; fabrication d'aliment de bétail ; consultants auprès des OP et des ONG ;
- ☞ la filière viande ovine et caprine : la conduite de la sélection sera sous la supervision des vétérinaires publics, mais, conjointement avec ceux du privé, ils vont assurer la formation des auxiliaires d'élevage chargés de l'encadrement des éleveurs ;
- ☞ la filière volaille : il s'agit d'une filière dont le développement nécessite une importante implication de l'Etat. Ainsi les vétérinaires publics interviendront dans la mise en place d'instruments de régulation tarifaire ; le contrôle et l'analyse d'intrants ; l'installation d'usines d'aliment ; la production de poussins d'un jour ; l'organisation des acteurs ; la formation des producteurs ; la centrale d'achat des médicaments ; l'installation et gestion d'abattoir moderne. Les vétérinaires privés trouveront pleinement

leur compte car ils seront en première ligne dans le suivi et la gestion technico-économique des fermes avicoles ;

- ☞ la filière viande porcine : la PPA étant maintenant enzootique au Bénin, les vétérinaires publics auront fort à faire avec les enquêtes sérologiques et la réalisation de la carte sanitaire. Ensemble avec ceux du privé, ils vont conduire l'amélioration génétique de même que la formation des auxiliaires d'élevage chargés de l'encadrement rapproché des porciculteurs ;
- ☞ la filière viande de lapin et d'aulacode : il s'agit d'une filière très jeune, donc une action concertée sera très utile dans la fourniture des géniteurs et surtout la formation et le suivi des éleveurs.

3.1.3-Les perspectives d'évolutions de la profession vétérinaire au Bénin d'un point de vue quantitatif et qualitatif et les leçons à en tirer dans le cadre du projet d'établissement de l'EISMV

Du point de vue quantitatif, nous dirons avec Godfrain [15] qu'un corps vétérinaire nombreux et de qualité est un facteur d'équilibre social dans tout pays où l'agriculture est une partie importante du revenu national.

Le besoin est présent sur le terrain mais il y a des contraintes économiques. D'après les dernières informations venant du Bénin, un recrutement des ingénieurs agronomes a été lancé début mai dans le but de réaliser la vision du gouvernement d'ici l'horizon 2012. On voit donc que le gouvernement vient de démarrer la mise en application de son programme, il faut donc que l'EISMV soit en phase avec cette réalité, ceci à travers son PE en adaptant le nouveau profil du vétérinaire par rapport aux compétences attendues, déjà citées dans les chapitres précédents.

Par ailleurs, les perspectives d'évolution dans le secteur vétérinaire sont en parfaite relation avec les réalités que vivent les éleveurs. Portons donc un regard croisé sur les informations recueillies sur ces derniers. Toutes les catégories

d'éleveurs que nous avons rencontrés affirment qu'ils ont un contact régulier avec les vétérinaires du public ou du privé. Nous avons cette réponse tout simplement parce que durant nos déplacements sur le terrain, ce sont les agents vétérinaires du CeRPA qui nous conduisaient vers les éleveurs dont ils ont connaissance et avec qui ils travaillent. Un autre constat est que, les éleveurs de ruminant à presque 100% affirment que le suivi de leur troupeau est assuré par les vétérinaires. Les éleveurs de volailles, d'aulacodes de porcs et de lapins, dans leur plus grande majorité affirment plutôt que le suivi de leur troupeau est assuré par eux même, parfois même c'est toute la famille (femme et enfants). On retient donc que le gros bétail demeure encore la spéculation pour laquelle, au Bénin, le vétérinaire sera encore plus sollicité en tant que praticien malgré que bon nombre d'éleveurs s'adonnent à l'art vétérinaire. Pour les autres spéculations, le vétérinaire pourra accompagner l'encadrement et l'appui conseil (vente de médicaments et autres). D'un autre côté, tous les éleveurs sans exception prévoient agrandir la taille de leur cheptel, mais dans le même temps ils jugent trop élevés les honoraires des vétérinaires. Ceci est dû au fait que nos éleveurs n'ont pas encore compris que l'élevage est une activité économique, et que le vétérinaire doit être considéré comme un investissement et non comme un manque à gagner. Il reste alors au vétérinaire de prouver son utilité auprès de l'éleveur à travers des résultats tangibles.

3.2-Recommandations

► Envers l'Etat béninois

- ☞ Mettre en place une stratégie pour faciliter l'insertion de jeunes médecins vétérinaires formés à grand frais à l'EISMV. En effet, les étudiants de l'EISMV sont les seuls à l'étranger, dont l'Etat béninois prend en charge à 100% les frais de formation. Pour un vétérinaire formé à l'EISMV, le Bénin dépense au minimum, tout frais confondu, 20 millions pour les cinq années de formation.
- ☞ Procéder au recrutement de médecins vétérinaires dans la fonction publique car l'effectif des médecins vétérinaires agents permanents de l'Etat baisse dangereusement au fil des ans.
- ☞ Mettre en application la réglementation sur l'exercice de la profession vétérinaire en clientèle privée.
- ☞ Mettre en exécution le mandat sanitaire en vue de diversifier davantage les secteurs d'activité des docteurs privés.
- ☞ Faciliter l'accès au crédit pour le financement des projets de cabinets vétérinaires.
- ☞ Associer les médecins vétérinaires privés aux processus de conception des projets d'élevage.

► Envers l'EISMV

Il faut mettre beaucoup plus l'accent sur certains aspects dont les autorités de l'Ecole sont déjà conscientes :

- ☞ l'Ecole doit placer ses services surtout l'expertise à la disposition des Etats membres pour être plus en phase avec les besoins réels;
- ☞ faire la liaison formation-qualification-emploi afin que l'Ecole s'adapte aux réalités concrètes des pays membres ;

- ☞ disposer à la fois d'un répertoire sur les vétérinaires africains spécialisés et d'un autre sur les données statistiques concernant l'évolution du taux d'insertion des diplômés vétérinaires dans les Etats membres, afin de créer des échanges de compétences ;
- ☞ pratiquer des activités concrètes d'ingénieries pour une meilleure qualité de l'enseignement et une harmonisation du contenu des programmes de formation avec les problèmes des utilisateurs de vétérinaires.

► Envers les jeunes vétérinaires béninois

Le nouveau vétérinaire doit être sérieux et très compétent. Dans ce sens, les conseils prodigués aux jeunes vétérinaires par les acteurs que nous avons rencontrés peuvent se résumer en ces termes :

- ☞ connaître le milieu ; composer avec les doyens de la localité ; apprendre la langue du milieu et développer des relations de conseillers auprès des éleveurs ;
- ☞ ne jamais démarrer avec un prêt mais il peut venir plus tard en renfort ; ne pas avoir peur des crédits mais il faut les rembourser ;
- ☞ monter des plans d'affaire avec une stratégie de promotion des filières animales ; être agressif sur le plan du marketing ;
- ☞ être producteur ou importateur d'intrants et de médicaments ;
- ☞ être moralement fort et courageux car il y a du travail ; ne pas croiser les bras ; se mettre dans la tête que ça va marcher ; être patient ;
- ☞ avoir une idée précise de ce qu'on veut faire, être persévérant et ne pas trop attendre de l'Etat ;
- ☞ accepter aller sur le terrain, aimer les zones rurales ;
- ☞ avoir le sens du commerce, entreprendre des initiatives privées et diversifier ses activités.

CONCLUSION

L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar se veut une institution pérenne. Il est donc question pour elle de former des vétérinaires qui ne chôment pas et mieux sont des créateurs d'emploi. Pour cela, les autorités de l'Ecole, dans le cadre de la rédaction d'un projet d'établissement, ont initié une série d'études dans certains Etats membres.

Au Bénin, cette étude nous a permis de caractériser d'une façon quantitative et qualitative la profession vétérinaire et les autres intervenants du secteur d'élevage, d'analyser des besoins et les priorités des secteurs d'élevage et vétérinaire, d'identifier les itinéraires d'insertion des anciens de l'EISMV et les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle, les secteurs d'emploi porteurs ainsi que les compétences ou qualifications nécessaires aux professionnels vétérinaires pour s'y insérer plus facilement. Nos résultats ont été obtenus grâce à des entretiens auprès des personnalités telles que : Le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP); Le Directeur des ressources humaines au niveau du MAEP ; Le Directeur de l'Elevage ; Le Président de l'Ordre des vétérinaires ; La Directrice des Pêches et La Directrice de l'Environnement. Nous avons également eu des entretiens sur toute l'étendue du territoire nationale avec des acteurs tels que : les docteurs vétérinaires publics et privés ; les paravétérinaires publics et privés ; les éleveurs ; les ONG et les industries agroalimentaires.

Il ressort que les médecins vétérinaires béninois sont formés en différents lieux (Europe, Afrique) avec une grande partie sortie de l'EISMV de Dakar. Les formations post universitaires réalisées par les diplômés vétérinaires pour mieux s'insérer ou consolider leurs emplois, ont un rapport avec la santé animale, les productions animales, gestion des entreprises, gestion des ressources naturelles, sciences, administration et développement communautaire. Les perspectives au Bénin en matière d'évolution des effectifs nous font savoir qu'il y a des besoins

immédiats qu'il faut très vite satisfaire. Les domaines d'activités dans lesquels les compétences des médecins vétérinaires sont actuellement mobilisées sont la fonction publique, la clientèle privée, la consultation, les ONG et les projets.

Dans la fonction publique, les médecins vétérinaires se retrouvent au niveau du ministère en charge de l'élevage et dans les structures déconcentrées dudit ministère. Ils sont également présents dans l'enseignement et les structures de recherche, de même que les projets d'Etat. Dans le secteur de la clientèle privée, c'est surtout la pharmacie ; la clinique et la vente des intrants. Certaines ONG (internationales et locales) et certains projets d'appui intervenant dans le secteur de l'élevage, emploient des médecins vétérinaires. Les domaines des industries agro alimentaires, de la faune et de l'environnement manquent de spécialistes.

Les difficultés rencontrées par les vétérinaires pour leur insertion, sont soit liées à la situation du secteur de l'élevage, soit liées à l'organisation de la profession vétérinaire ou au cadre juridique. Quelques solutions sont proposées:

- ❖ créer un bon cadre de fonctionnement avec la mise en place d'un système de crédits pour faciliter de nouvelles installations en clientèle privée ;
- ❖ élaboration et vulgarisation des textes réglementant la profession vétérinaire et la mise en place des mandats sanitaires ;
- ❖ au niveau de l'Etat, faciliter l'acquisition des fonds d'insertion et le soutien aux initiatives des vétérinaires ;
- ❖ les étudiants en formation doivent mettre plus d'accent sur la pratique, être innovateur et avoir l'esprit d'entrepreneuriat.

La formation reçue à l'EISMV est jugée satisfaisante par la plupart des anciens de l'EISMV. Ces derniers ont fait quelques propositions pour une meilleure insertion des jeunes.

Les autres intervenants dans le secteur vétérinaire sont des paravétérinaires formés exclusivement sur place par diverses structures (FSA ; EPAC ; LAMS ;

CETA et certains centres de formation à courte durée). Ils sont dans les mêmes domaines d'activités que les médecins vétérinaires et on les retrouve surtout au niveau de la fonction publique, la gestion des fermes, l'enseignement, la recherche et la clientèle privée en zone rurale. Dans le privé, ils sont très sollicités car très bons marchés. La majorité exerce dans l'informel ; ce qui constitue selon certains docteurs vétérinaires un danger pour l'avenir du secteur vétérinaire si cela perdure. Les relations entre les médecins vétérinaires et les paravétérinaires officiellement installés, sont surtout celles d'une complémentarité. En ce qui concerne ceux qui sont dans l'informel, c'est surtout l'indifférence et parfois la concurrence. Comme autres acteurs, nous avons les éleveurs qui considèrent le vétérinaire non pas comme un investissement mais plutôt comme un coût. Toutefois, ils sont prêts à solliciter les services du vétérinaire à condition que les honoraires soient à leur portée.

Dans le secteur de l'élevage, le gouvernement béninois a une vision claire pour l'horizon 2012 à savoir : une orientation vers un élevage intensifié ; l'amélioration génétique et la mise en place des projets d'appui pour les filières prioritaires que sont : la volaille ; les bovins ; les petits ruminants ; le porc ; le lapin et l'aulacode. Pour atteindre ses objectifs de production, aux bas mots, le gouvernement a besoin de 125 docteurs vétérinaires d'ici 2012. Les créneaux porteurs de la profession vétérinaire d'ici 2012 sont la pharmacie ; la clinique ; représentant de firmes pharmaceutiques ; la gestion des grandes fermes ; l'enseignement et la recherche ; ONG et projets d'appui à l'élevage ; l'importation et la commercialisation des produits agricoles.

En somme, cette étude fut une belle expérience car elle nous a permis de rencontrer beaucoup d'acteurs du monde vétérinaire. Il faut dire que partout où nous sommes passés, nous avons été bien reçu et bien traité. Etre vétérinaire sorti de l'EISMV de Dakar garde encore tout son sens. Nous recommandons la poursuite desdites enquêtes au niveau des autres Etats membres de l'EISMV.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1-ABIOLA F. A., 1998

Adéquation formation/emploi : une exigence pour l'amélioration des productions agricoles en Afrique subsaharienne (201-208). *In*: Les cahiers de l'EISMV ; Cahier N°3 : Acte du séminaire sur l'Etude des contraintes au développement des productions animales en Afrique subsaharienne.-Dakar. 386p

2- BENIN. MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE. DIRECTION DE L'ELEVAGE., 2003

Rapport annuel Direction de l'Elevage.-Cotonou

3- BENIN. MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE., 2004

Annuaire statistique 2003-2004.-Campagne agricole 2003-2004.-Cotonou : MAEP

4-BENIN. MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE. DIRECTION DE L'ELEVAGE., 2005

Rapport annuel PRAIVAP

5-BENIN. MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE. DIRECTION DE L'ELEVAGE., 2006

Rapport annuel de la Direction de l'Elevage.- Cotonou

6-BENIN. MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE. DIRECTION DE L'ELEVAGE., 2007

Programme de développement des productions animales pour les cinq prochaines années (2007-2012).

7- BENIN. MINISTERE DU PLAN. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE., 2003

Principaux indicateurs socio-démographiques.- Cotonou : INSAE.-12 p.

8- BENIN. MINISTERE DU PLAN. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE., 2003

Statistique du commerce extérieure. Produit pays.- Cotonou : INSAE.-90 p.

9- BENIN. MINISTERE DU PLAN. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE., 2005

Bénin : société et emploi. <En ligne> Accès Internet :

<http://www.gouv.bj/benin/societe/emploi.php>. (Page consultée le 26/02/2007)

10-BULLETTIN OFFICIEL DE L'EDUCATION NATIONALE., 1990

Circulaire N°90-108 du 17 mai 1990 NOR : MENL9050206. *Bull. Off. de l'Educ. Nat.* (21) : 24 Mai. <En ligne> Accès Internet :

http://www.ac-nancy-metz.fr/vie_scolaire/culture/cvs_culture.htm (Page consultée le 05/11/2006)

11-BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL., 2004

Tendances mondiales de l'emploi des jeunes. Genève : BIT.- 34 p.

12-CHENEAU Y. ; EL IDRISSE A.H. et WARD D., 2004

Évaluation des forces et des faiblesses des systèmes vétérinaires actuels dans les pays en développement. *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, 23 (1) : 351-359. <En ligne> Accès Internet :

<http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 02/03/2007)

13-COULIBALY H., 2004

Organisation des services vétérinaires dans les pays en développement d'Afrique de l'Ouest. *Rev. Sci. Tech/OIE*. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/fr/publicat> (Page consultée le 13/10/2006)

14-de HAAN C., 2003

Les institutions vétérinaires dans le monde en développement : situation actuelle et besoins futurs.- *Rev. Sci. Tech.*, **23** (1) : Avril. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 22/01/2007)

15-GODFRAIN J.C., 1973

Les incidences économiques des activités du vétérinaire. 8^{ème} journées médicales de Dakar. *Rev. IEMVT*: 9-14 avril

16-INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE DU BENIN., 2006

Contribution de la recherche à la promotion des filières agricoles porteuses du Bénin (2007-2011).- Tome 2 : Production animale et halieutique.

17-KABORET Y. Y., 2000

Eviter la fuite des cerveaux en Afrique subsaharienne : rôle des institutions sous-régionales de formation et de recherche (184-195). *In* : Exode des compétences et développement des capacités en Afrique.-CEA/CRDI/OIM. 234p

18-LAPORTE J. P., 1998

Agir sur les contraintes sociétales et économiques pour le développement des productions animales en Afrique subsaharienne (115-127).*In* : Les cahiers de l'EISMV ; Cahier N°3 : Acte du séminaire sur l'Etude des contraintes au développement des productions animales en Afrique subsaharienne.-Dakar. 386p

19-MOURA J.A. ; BEDOYA M. et AGUDELO M. P., 2004

Relation entre les services vétérinaires des secteurs public et privé dans les domaines de l'épidémiologie et du contrôle des maladies contagieuses. *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **23** (1) : 79-93. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 18/04/2007)

20- NDUNGUTSE F. X., 2007

Etude sur les besoins et les priorités du Rwanda dans le secteur de l'élevage et vétérinaire ainsi que les secteurs d'emploi porteur des diplômés vétérinaires
Thèse : Méd.Vét : Dakar ; 9

21-NIANG A. B., 2005

Systèmes vétérinaires actuels dans les pays en développement. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/fr/publicat> (Page consultée le 10/03/2007)

22-ORDRE NATIONAL DES MEDECINS VETERINAIRES DU BENIN., 2004

Annuaire des médecins vétérinaires et des auxiliaires d'élevage du Bénin.- Cotonou.124p

23-ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ANIMALE., 2006

Nécessité d'évolution du contenu de l'enseignement vétérinaire en vue de répondre aux nouvelles attentes de la société. 74^{ème} session générale, comité internationale.- Paris 21-26 Mai. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 16/10/2006)

24-THIERMANN A., 2004

Les différents niveaux de prestation de services : professionnels, paraprofessionnels et personnels auxiliaires. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/fr/publicat> (Page consultée le 03/04/2007)

25-UEMOA., 2003

Evaluation des capacités nationales de contrôle zoo-sanitaire et des besoins en formation dans les pays de la zone UEMOA /FAO

26-VALLAT B., 2004

Les institutions vétérinaires dans le monde en développement : situation actuelle et besoins futurs. *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **23** (1) : 9-13. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 21/04/2007)

27-VALLAT B., 2005

Challenges in responding to new international and societal demands on the veterinary profession. 28^e Congress veterinaries mondial, Minneapolis, USA, 2005. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 08/04/2007)

28-WILSON D., 2005

Recent advances on animal welfare and the role of the public and private veterinarian. 28^e Congress veterinaries mondial, Minneapolis, USA, 2005. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 13/01/2007)

29-WOODFORD J.D., 2004

Faciliter la privatisation des services de santé animale dans les pays en développement par l'établissement de relations organisationnelles et institutionnelles et la mise en place de synergies entre les vétérinaires et les paraprofessionnels dans les secteurs public et privé. *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **23** (1) : 115-135. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 26/02/2007)



ANNEXES

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE CHARGE DE L'ELEVAGE

Date :.....

Nom et Prénoms :.....

Depuis quand êtes vous à la tête du ministère ?.....

Quels sont les points forts et les faiblesses du secteur d'élevage ?.....

Quelles sont les opportunités pour ce secteur et les menaces qui pèsent sur lui.. ?.....

Quelles sont les principales orientations de la politique actuelle de développement dans le secteur de l'élevage ?.....

Dans le domaine de l'élevage quelles sont les filières prioritaires pour le gouvernement dans les prochaines années ?.....

Les besoins et les conséquences de cette tendance ?
.....

En terme d'organisation des filières de productions animales quelle est la situation ?.....

Quelles sont les actions conduites dans ce domaine par votre ministère ?.....

Quelles sont les filières de production qui ont aujourd'hui le plus besoin d'assistance et de quels types d'assistance ont-elle besoin ?.....

Dans les prochaines années quels seront les besoins en nombre de Docteurs vétérinaires dans le secteur public et dans le secteur privé ? Et quelles sont les compétences attendues de leur part dans ces différents secteurs ?.....

Quelles sont les dispositions prises pour satisfaire ces besoins ?
.....

Etes vous satisfait de la façon dont l'élevage est encadré, que ce soit par les Dr vétérinaires, les paras vétérinaires ou les auxiliaires d'élevage ? Quels sont les principaux problèmes rencontrés et quelles sont les dispositions prises pour les résoudre ?.....

Quelles sont selon vous les voies d'insertion les plus faciles pour un jeune Dr vétérinaire ?.....

Existe-t-il des dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes diplômés et notamment les vétérinaires ? Si oui quels sont-ils ?

Quels sont les défis qui attendent les vétérinaires dans les prochaines années ?.....

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE L'ELEVAGE

Date :
 Nom et Prénoms :
 Quels sont aujourd'hui les principaux problèmes du secteur de l'élevage ?
 Quelles sont les dispositions prises pour les résoudre ?
 Quelle est la filière ou le système de production le plus affecté

Quelles sont les filières considérées comme prioritaires ?

Poisson Bœuf Mouton Porc

Volailles Lapin Lait Autres

Quels types d'appui leur sont apportés ?

Quelles sont les ressources humaines relevant de votre Direction ?

A la capitale

En province

Nb de docteurs vétérinaires

Nb d'ingénieurs

Nb de techniciens ou d'agents techniques

Autres (préciser)		
-------------------	--	--

Quelles sont les ressources humaines du secteur privé en appui à l'élevage ?

	A la capitale	En province
Nb de docteurs vétérinaires		
Nb d'ingénieurs		
Nb de techniciens ou d'agents techniques		
Autres (préciser)		

Où et par qui ont été formées ces ressources humaines ?

	Ecoles	Niveau de recrutement	Durée de la formation
Docteurs vétérinaires			
Ingénieurs			
Techniciens			
Agents techniques			
Autres (préciser)			

Quelle est la répartition des ressources humaines en province et en fonction du cheptel ?

	Région 1 (préciser)	Région 2 (préciser)	Région 3 (préciser)	Région 4 (préciser)
Données cheptel (dromadaires, bovins petits ruminants, porcins, volailles)				
Secteur public Nb Vétos Nb ingénieurs Nb techniciens et agents Autre (préciser)				
Secteur privé Nb Vétos Nb ingénieurs Nb techniciens et agents Autre (préciser)				

Quelles sont, selon vous, les principales difficultés rencontrées par les vétérinaires privés ? Comment y remédier ?

.....

A combien estimez-vous le nombre de vétérinaires privés nécessaire au pays à l'horizon 2015 ? Attendez-vous des profils de compétences particuliers de leur part ?

.....
.....

Quels sont selon vous les principaux atouts et les principales faiblesses des ressources humaines vétérinaires relevant de votre Direction (en terme de nombre, d'âge et de compétences) ?

.....
.....

Quels types de poste sont-ils occupés par des vétérinaires au sein de votre Direction ?

.....
.....

Quel est le niveau moyen de rémunération mensuel des vétérinaires publics dans votre Direction (donner une fourchette) ?

.....
.....

A combien estimez-vous le nombre de vétérinaires publics à recruter d'ici 2015 ? Attendez-vous des profils de compétences particuliers de leur part ?

.....
.....

Comment est ce que les éleveurs sont organisés et comment accèdent-ils à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans ce domaine et comment y remédier ?.....

.....
.....

Quelle est aujourd'hui la situation du cheptel national en fonction des types d'élevage ? Quels problèmes rencontrés et quelles solutions envisageables ?.....

.....
.....

Quelles sont selon vous les filières ou les secteurs où l'insertion professionnelle d'un jeune vétérinaire diplômé serait la plus facile ?.....

.....
.....

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....

.....
.....

En dehors de l'exercice privé en clientèle et de la fonction publique d'appui à l'élevage et des services vétérinaires voyez-vous d'autres secteurs d'activités dans lesquels des docteurs vétérinaires travaillent actuellement ou sont susceptibles à court terme de travailler (stratégie d'essai) ? Lesquels et quelles sont les conditions que ces diplômés devraient satisfaire pour s'y insérer ?.....

.....
.....

Quelle est la situation du mandat sanitaire (nb de mandataires, fonctions déléguées, problèmes rencontrés, perspectives) ?

.....
.....

Quels sont les secteurs d'emploi occupés par les vétérinaires dans le secteur privé et dans le secteur public ?.....

.....
.....

Quels types de fonctions, quelles répartitions par type d'emploi et par localisation géographique ?.....

.....
.....

Quels sont les autres intervenants en dehors des vétérinaires ?.....

.....
.....

Ecole de formation :.....

Depuis quand êtes vous Directeur de l'élevage ?.....

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA PECHE

Date :.....

Nom et Prénoms :.....

Sur le plan national comment est structuré le secteur de la pêche

.....

Quel est le niveau de la production annuelle

.....

Quels sont les principaux problèmes liés à la filière de la pêche au niveau des différents secteurs professionnels qui s'y rattachent ?

.....

.....

.....

Combien de Docteurs vétérinaires interviennent-ils dans le secteur public de la pêche et dans le secteur privé de la pêche ? Quels types de postes occupent-ils, quels types de fonctions assurent-ils ?..... ?

.....

.....

.....

A votre avis, le secteur de la pêche est-il un secteur où l'insertion professionnelle est facile pour un jeune vétérinaire ? A quelles conditions ? A combien estimez-vous le nombre de vétérinaires nécessaire dans ce secteur d'ici 2015 (dans le secteur privé et dans le secteur public) ?.....

.....

.....

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....

.....

.....

.....

Ecole de formation :.....

Depuis quand êtes vous Directeur de la pêche ?.....

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Date :.....

Nom et Prénoms :.....

Sur le plan national comment est structuré le secteur de l'environnement ?.....

.....

Quels sont les principales activités conduites dans ce domaine ?.....

.....

Quels sont les principaux problèmes rencontrés ?.....

.....

.....

.....

.....

Combien de Docteurs vétérinaires interviennent-ils dans le secteur de l'environnement ? Quels types de postes occupent-ils, quels types de fonctions assurent-ils ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A votre avis, le secteur de l'environnement est-il un secteur où l'insertion professionnelle est facile pour un jeune vétérinaire ? A quelles conditions ? A combien estimez-vous le nombre de vétérinaires nécessaire dans ce secteur d'ici 2015 ?.....

.....

.....

.....

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ecole de formation :.....

Depuis quand êtes vous Directeur de l'environnement ?.....

**FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT DE L'ORDRE DES DOCTEURS
VETERINAIRES**

Date :.....

Nom et Prénoms :.....

Ecole de formation :.....

Depuis quand l'Ordre existe-t-il ?.....

Depuis quand êtes vous devenu Président ?.....

Combien de membres comptez vous à ce jour ? Sont-ils tous docteurs vétérinaires ou y a-t-il d'autres professions représentées (et dans ce cas nb de membres inscrits pour chaque type de profession) ?

.....

Existe-t-il d'autres modes d'organisation de la profession (associations locales ou régionales par exemple) en complément de l'Ordre et si oui lesquels ?

.....

Combien de vétérinaires sont dans le privé et combien sont dans la fonction publique ?.....

.....

Où ont-ils été formés (préciser nb de diplômés par école de formation) ?

.....

Selon vous quels sont les besoins en docteurs vétérinaires à l'horizon 2015, dans le secteur public et dans le secteur privé ? Quelles sont les compétences particulières qui seront attendues d'eux ?

.....

Quels sont les principaux problèmes auxquels sont confrontés les vétérinaires aujourd'hui ? Dans le secteur public d'une part et dans le secteur privé d'autre part ?.....

.....

Quelles sont selon vous les filières qui ont le plus besoin de vétérinaires aujourd'hui ou qui en auront le plus besoin dans un avenir proche ?.....

.....

Quelles sont les principales activités des vétérinaires privés ?

.....

Voyez-vous d'autres domaines d'activités que les vétérinaires privés devraient développer pour mieux répondre aux besoins des éleveurs ou pour améliorer leur situation ?

.....

Comment se répartissent-ils sur le territoire ? (nb par région et précision si activités plutôt urbaine, rurale ou mixte) ?

.....

Quel est le niveau moyen de rémunération mensuel des vétérinaires privés (donner une fourchette) ?

.....

Quelle est la situation du mandat sanitaire (nb de mandataires, fonctions déléguées, problèmes rencontrés, perspectives) ?

.....

Est-ce que les vétérinaires respectent les décisions prises par l'Ordre ?.....

.....

Existent-ils des mesures pour aider les jeunes vétérinaires en vue de leur insertion professionnelle ?.....

.....

.....

Quel rôle joue actuellement l'Ordre des vétérinaires dans l'appui à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ?

.....
.....

Quelles sont selon vous les filières ou les secteurs où l'insertion professionnelle d'un jeune vétérinaire diplômé serait la plus facile ?.....

.....
.....

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?

.....
.....

En dehors de l'exercice privé en clientèle et de la fonction publique d'appui à l'élevage et des services vétérinaires voyez-vous d'autres secteurs d'activités dans lesquels des docteurs vétérinaires travaillent actuellement ou sont susceptibles à court terme de travailler (stratégie d'essaimage) ? Lesquels et quelles sont les conditions que ces diplômés devraient satisfaire pour s'y insérer ?

.....
.....

**FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DELEGUE PROVINCIAL OU
DEPARTEMENTAL**

Date :.....

Nom et Prénoms :.....

Ecole de formation :.....

Quelles sont les données concernant l'élevage dans votre secteur (nb d'éleveurs, nb de dromadaires, bovins, petits ruminants, porcins, volailles) ?

.....

Quelles sont les filières de productions animales qui sont présentes dans votre secteur ?.....

.....

Quelles sont celles qui sont prioritaires (soit parce qu'elles concernent un grand nombre d'éleveurs soit en raison de leur importance économique) ?.....

.....

Comment sont organisées les activités d'appui à l'élevage dans votre secteur ?.....

.....

.....

Comment est ce que les éleveurs sont organisés et comment accèdent-ils à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans ce domaine et comment y remédier ?.....

.....

Combien de vétérinaires privés à votre connaissance sont présents dans votre secteur, et combien de vétérinaires publics y sont affectés ?.....

.....

Quelles sont les postes occupés ou les fonctions assurées par les vétérinaires du secteur public dans votre secteur ?.....

.....

Quelles sont les activités menées par les vétérinaires privés de votre secteur pour appuyer les éleveurs et comment organisent-ils ces activités ?.....

.....

.....

Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les éleveurs dans votre secteur ?.....

.....

.....

Combien y-a-t-il de paravétérinaires (ingénieurs, techniciens, agents) et d'auxiliaires d'élevage en activité dans votre secteur (dans le secteur public d'une part et dans le secteur privé d'autre part) ?

.....

Comment se passent leurs relations avec la profession vétérinaire (concurrence, indifférence, complémentarité) ?

.....

.....

A votre avis, à l'horizon 2015, combien faudrait-il de vétérinaires publics et de vétérinaires privés dans votre secteur ?

.....

.....

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....

**FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
DU MINISTERE DE L'ELEVAGE**

Date :.....

IDENTIFICATION

Nom et Prénom :.....

Email :.....

Téléphone :.....

Pouvons nous avoir une idée de l'organigrammes du ministère et si possible avec qualification et grade des responsabilités ?.....

.....

.....

Merci de remplir ce tableau

	Nombres
Docteurs vétérinaires	
Ingénieurs zootechnicien	
Technicien d'élevage	
autres	

Le ratio personnel/poste est-il bon (cumule des poste) ?.....

Dans les prochaines années quelle perspective de recrutement prévoyez vous ?.....

.....

.....

Comment se présente la répartition du nombre des docteurs vétérinaires dans les secteurs centraux et les secteurs décentralisés ?.....

.....

.....

Est il possible qu'on ait la pyramide des âges des vétérinaires à la fonction publique (ou si cette pyramide n'est pas construite d'avoir les dates de naissance de tous les vétérinaires de la fonction publique) ?

.....

.....

Combien de vétérinaires dans le pays, où ont-ils été formés et dans quelle proportion (effectifs respectifs) ?.....

.....

Quelles durées d'études en fonction des lieux de formation, ont-ils suivi des formations de spécialisation, dans quelles domaines, de quel type (longues, courtes, diplômantes ou non diplômantes) ?.....

.....

Quels sont les secteurs d'emploi occupés par les vétérinaires dans le secteur privé et dans le secteur public ?.....

.....

Quels types de fonctions, quelles répartitions par type d'emploi et par localisation géographique ?.....

.....

FICHE D'ENQUETE AUPRES DES DOCTEURS VETERINAIRES PRIVES

Date :.....

IDENTIFICATION

Nom et Prénoms :.....

Email :.....

Téléphone :.....

Depuis quand êtes-vous installé en clientèle privée ?.....

Avez-vous bénéficié d'un appui (crédit, subvention) pour vous installer ? De quel type et de quel montant ? Ce type d'appui existe-t-il encore pour les diplômés voulant s'installer actuellement ?.....

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à choisir de vous installer en clientèle privée ?.....

Si c'était à refaire, feriez vous toujours ce même choix ? Pourquoi ?.....

Etes-vous titulaire du mandat sanitaire ? Si oui depuis quand ? Si non pourquoi ?.....

Quelles sont vos activités dans le cadre de votre clientèle privée d'une part et dans celui du mandat sanitaire d'autre part (le cas échéant) ?.....

Quelles proportions respectives (en pourcentage) représentent chaque activité du point de vue du temps consacré à l'activité, du point de vue de la contribution au chiffre d'affaire, du point de vue des revenus générés ?.....

Classer ces activités de la plus rentable à la moins rentable :

Avez-vous des activités complémentaires à votre travail de vétérinaire privé ? Lesquelles ? Quelle importance dans votre temps et dans votre revenu ?.....

Quels sont les principaux problèmes rencontrés en clientèle privée qui limitent le développement de vos activités ?.....

Avez-vous des employés à temps plein, à temps partiels, à la tâche ? Combien, quelle formation ont-ils reçu, quelle est leur rémunération et sur quels critères les avez-vous recrutés ?.....

Quelles sont les caractéristiques principales de votre clientèle ?.....

Combien avez-vous de clients réguliers ?.....

Combien d'animaux cela représente-t-il ?.....

Avez-vous des contrats avec des groupements de producteurs ou des producteurs individuels ?.....

Quel est votre rayon d'action (en nombre de kilomètres et en temps de parcours) ?.....

Comment organisez-vous vos activités au quotidien et sur le mois ?.....

Comment est ce que les éleveurs sont organisés et comment accèdent-ils à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans ce domaine et comment y remédier ? Que faites-vous pour les y aider ?.....

Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les éleveurs dans votre secteur ?

Combien y a t il de paravétérinaires (ingénieurs, techniciens, agents) et d'auxiliaires d'élevage en activité dans votre secteur ?

Comment se passent leurs relations avec vous (concurrence, indifférence, complémentarité) ?

Les para vétérinaires (zootechniciens, techniciens, agents, auxiliaires d'élevage) sont ils une menace pour l'insertion des jeunes vétérinaires ?

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle et notamment en clientèle privée ?.....

Avez-vous des contrats avec des groupements de producteurs ou des producteurs individuels ?.....

Quel est votre rayon d'action (en nombre de kilomètres et en temps de parcours) ?.....
Comment organisez-vous vos activités au quotidien et sur le mois ?

Quelles sont les caractéristiques de votre activité à titre public ?.....
.....

Comment est ce que les éleveurs sont organisés et comment accèdent-ils à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans ce domaine et comment y remédier ? Que faites-vous pour les y aider ?.....
.....
.....

Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les éleveurs dans votre secteur ?.....
.....
.....
.....
.....

Combien y a t il de paravétérinaires (ingénieurs, techniciens, agents), d'auxiliaires d'élevage et de vétérinaires (publics ou privés) en activité dans votre secteur ?
.....

Comment se passent leurs relations avec vous (concurrence, indifférence, complémentarité) ?
.....
.....

Votre rémunération est-elle à la hauteur de vos taches respectives et de vos aspirations ?
.....

Et si possible combien gagnez vous mensuellement ?
.....

Travaillez-vous avec des vétérinaires ? Oui ou non

Si non pourquoi ?.....

Si oui selon quelles modalités ? salarié plein temps
 occasionnel

Quelles contraintes (forces, faiblesses, opportunités, menaces) ?.....
.....

Quelles évolutions prévisibles dans vos activités ?.....
.....

FICHE D'ENQUETE AUPRES DES ELEVEURS

Date :.....

Eleveur

groupement d'éleveur

IDENTIFICATION

Nom et Prénoms :.....

Email :.....

Téléphone :.....

Année de fin d'étude si possible:.....

Ecole de formation :.....

TYPES D'EXPLOITATION :

	nombre	Types d'exploitations
Bovins		
Ovins		
Caprins		
Poules		
Porcs		
Chameaux		
Anes		
Chevaux		

Avez vous un suivi ? oui non

si Oui par qui ?.....

Avez-vous un contact régulier avec (précisez à chaque fois dans quel cas il choisit d'avoir recours à telle ou telle personnes):

-Dr vétérinaires du service public

Dr vétérinaire privé

-ingénieur

-agent technique d'élevage

-infirmier vétérinaire

-auxiliaires d'élevage

Comment s'appellent t-ils ?

.....

Avantages respectifs de chacune de ces collaborations

.....

.....

Inconvénients respectifs de chacune de ces collaborations :

.....

.....

.....

Si non, en avez-vous besoin ?.....

Fiche d'entretien auprès des responsables en agro industrie

Nom et fonction de la personne enquêtée :.....
Nom de l'entreprise :.....
Adresses :.....
Tel :.....
E-mail :.....
Date de création de l'entreprise :.....
Types de produits :.....
Secteur commercial visé : Marché intérieur, exportation (vers quelle zone), les deux :.....
Nombre total de salariés :.....
Dernier chiffre d'affaire annuel (si possible ou fourchette) :.....
Employez-vous des vétérinaires ? Si non pourquoi ? :.....
Si oui, combien et selon quel mode de collaboration (employé à plein temps, à temps partiel, occasionnel) ?
Quels sont leurs responsabilités, leurs fonctions, leurs activités ?.....
.....
.....
Etes-vous satisfait de leur prestation ?
Oui Non
Si non, pourquoi ?.....
Considérez-vous que le secteur des industries agroalimentaires soit un secteur porteur pour l'insertion des jeunes diplômés vétérinaires ? Si non pourquoi ? Si oui à quelles conditions ?.....

QUESTIONNAIRE DIPLOMES VETERINAIRES

Nom et Prénoms :

Email :

Téléphone :

Dans quelle école avez-vous été formé pour obtenir votre diplôme de docteur vétérinaire ?

A combien d'années d'études après le Bac cela correspond-il ?

En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme de vétérinaire (ou votre doctorat vétérinaire) ?

Après votre formation de base avez-vous fait une autre formation ? : Oui ou non

Si oui laquelle ? (Quelle thème, quelle durée, diplômante ou non et lieu de réalisation)

.....

.....

VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Année	Emploi ou poste occupé	Principales activités
De à		

Combien de temps s'est-il écoulé entre la fin de votre formation et votre premier emploi stable ?

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées pour votre insertion professionnelle ?

.....

Votre rémunération est-elle à la hauteur de vos tâches respectives et de vos aspirations ?

.....

Et si possible combien gagner vous (donner une fourchette mensuelle) ?

Globalement êtes vous satisfait de votre activité professionnelle actuelle ? (note de 0 à 10 par rapport à l'intérêt du travail et de 0 à 10 par rapport à la rémunération de ce travail).....

.....

Quels sont les principaux points forts de votre activité actuelle ?

.....

Quels sont les principaux points faibles de votre activité actuelle ?

.....

Dispositif d'appui pour l'insertion professionnelle :

Existe-t-il une cellule d'accompagnement ? oui ou non

Si oui est-elle dynamique ? oui ou non

Si non, quelles sont les idées que vous apportez pour sa redynamisation ?

.....

.....

Quel conseil pouvez vous donner aux jeunes vétérinaires en formation ?

.....

Avec votre expérience quels sont les créneaux porteurs pour la profession vétérinaire ?

.....

Si vous avez fait l'EISMV de Dakar

Comment avez-vous trouvé globalement votre formation ? (cochez une seule case) :

- Très insuffisante
- Insuffisante
- Satisfaisante
- Très satisfaisante

Vos collègues sortis des autres écoles ont-ils un plus par rapport à vous ? Oui ou non

Si oui dans quels domaines ?.....

Merci de bien vouloir remplir ce tableau

secteurs	Capacité à intervenir	mauvaise	insuffisante	satisfaisante	Bonne	excellente	inexistante
Appui à la production	Santé animale						
	zootechnie						
	Acteur du développement						
Santé publique vétérinaire	Epidemiosurveillance des maladies animales						
	HIDAOA						
	Environnement et biodiversité						

D'après vous existe-t-il d'autres secteurs d'activités professionnelles que ceux cités ?

Oui ou non

Si oui, merci de préciser lesquels ?.....

Si l'EISMV avait à mettre en place des modules de professionnalisation destinés aux étudiants en fin d'études et ouverts aux professionnels en formation continue, quels sont les domaines qui vous paraîtraient les mieux répondre aux besoins du marché du travail ?

- Epidémiologie et surveillance des maladies animales
- Parasitologie
- Faune sauvage, gestion sanitaire, environnement et pathologie
- Clinique des animaux de compagnie
- Clinique équine et métier du cheval
- Médicament vétérinaire
- Aquaculture, pathologie aquacole et environnement
- Suivi technico-économique et appui aux élevages intensifiés
- Gestion de la qualité dans les filières de productions animales

Faites nous part de propositions complémentaires si possible :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment est perçue la profession vétérinaire dans le pays ?.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle perspective d'évolution faites vous pour la profession dans le pays ?

Secteur d'activité des vétérinaires	croissante	stagnation	diminution
Fonction publique (service vétérinaires et d'appui à l'élevage)			
Organismes de recherche			
Clientèles vétérinaires privées (urbaines, rurales et mixtes)			
Productions animales (fermes et unités d'élevage gérées par des vétérinaires)			
Industries agroalimentaires			
Pêches et produits halieutiques			
Environnement et faune sauvage			
Développement (ONG, bureau d'études, projet)			
Médicaments vétérinaires (grossiste et importateurs)			
Autres secteurs			

Y a-t-il une solidarité entre les diplômés de l'EISMV dans le pays (réseau d'entraide, d'appui d'échange d'information) ? Si oui, comment se manifeste-t-elle ? Si non pour quelles raisons ?

Y a-t-il d'autres formes de réseau de solidarité au sein de la profession (autre que celui basé sur la même école d'origine) ? Si oui lesquels ?

Remarques générales

.....
.....
.....
.....
.....

Fiche d'entretien auprès des responsables d'ONG

Nom et fonction de la personne enquêtée :

Nom de l'ONG :

Adresses :

Tel :

E-mail :

Date de création de l'ONG :

Domaines d'activités :

.....

.....

.....

Nombre total de salariés :

Employez-vous des vétérinaires ? Si non pourquoi ? :

.....

.....

.....

Si oui, combien et selon quel mode de collaboration (employé à plein temps, à temps partiel, occasionnel) ?.....

.....

.....

Quels sont leurs responsabilités, leurs fonctions, leurs activités :

.....

.....

.....

Etes-vous satisfait de leur prestation :

Oui Non

Si non, pourquoi ?.....

.....

.....

Considérez-vous que le secteur des ONG soit un secteur porteur pour l'insertion des jeunes diplômés vétérinaires ? Si non pourquoi ? Si oui à quelles conditions ?.....

.....

.....



SERMENTS DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

« Fidèlement attaché aux directives de **Claude BOURGELAT**, fondateur de l'Enseignement Vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes Maîtres et mes Aînés :

- d'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire ;
- d'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code de déontologie de mon pays ;
- de prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire ;
- de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

Que toute confiance me soit retirée s'il advient que je me parjure. »

LE CANDIDAT

**VU
LE DIRECTEUR
DE L'ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR**

**VU
LE PROFESSEUR RESPONSABLE
DE L'ECOLE INTER-ETATS DES
SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR**

**VU
LE DOYEN
DE LA FACULTE DE MEDECINE
ET DE PHARMACIE
DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR**

**LE PRESIDENT
DU JURY**

VU ET PERMIS D'IMPRIMER_____

DAKAR, LE_____

**LE RECTEUR, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR**

IDENTIFICATION DES BESOINS, PRIORITES ET EMPLOIS PORTEURS DANS LES SECTEURS VETERINAIRE ET DE L'ELEVAGE AU BENIN.

Résumé

L'EISMV, dans le cadre de la rédaction de son projet d'établissement, a initié une série d'études dans certains Etats membres en vue d'adapter la formation de ses diplômés aux besoins du marché de l'emploi.

De Septembre 2006 à Avril 2007 nous avons préparé et conduire une enquête au Bénin visant à :

- ☞ caractériser d'une façon quantitative et qualitative la profession vétérinaire et les autres intervenants du secteur d'élevage ; analyser les besoins et les priorités des secteurs d'élevage et vétérinaire ;
- ☞ identifier les itinéraires d'insertion des anciens diplômés de l'EISMV et les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle ;
- ☞ identifier les secteurs d'emploi porteurs ainsi que les compétences ou qualifications nécessaires aux professionnels vétérinaires pour s'y insérer plus facilement.

Nous avons eu à parcourir tous les douze départements du pays. Sur la base de fiches d'enquête spécifiques, des informations ont été recueillies auprès du Ministre de l'élevage, le Directeur des ressources humaines, le Président de l'ordre des vétérinaires, la Directrice des pêches, la Directrice de l'environnement, les vétérinaires publics et privés, les ONG, les industries agroalimentaires, les paravétérinaires et enfin les éleveurs. Il ressort que les profils de compétences attendues et les créneaux porteurs pour la profession vétérinaire au Bénin à l'horizon 2012 sont : importation d'intrants zootechniques ; pharmacie clinique ; ferme de production ; gestion des entreprises ; grossiste importateur de médicaments ; spécialisation (vétéoéconomiste, zootechnicien) ; gestion de la qualité ; insémination artificielle ; cabinet d'étude ; planification. Cependant les filières prioritaires pour le gouvernement d'ici 2012 sont la filière lait ; la filière viande bovine ; la filière viande ovine et caprine ; la filière volaille ; la filière viande porcine ; la filière viande de lapin et d'aulacode. Pour atteindre ses objectifs de production animale, l'estimation faite des besoins en personnel technique en vue de la mise en œuvre du programme gouvernemental d'ici l'horizon 2012, est de 125 docteurs vétérinaires au minimum.

Mots clés : Projet d'établissement – Secteurs d'emploi – Filières prioritaires – Compétences attendues

Auteur : Nestor Dénakpo NOUDEKE

E-mail : noudnest@yahoo.fr

Téléphone : 002215670551/ 0022997075922

Adresse : 05 BP 9181 Cotonou (Bénin).